

**Licence Professionnelle, mention Aménagement du territoire et Urbanisme**  
**Spécialité Aménagement territorial durable et géomatique**


**MÉMOIRE DE STAGE**

**ANALYSE DE LA RELATION ENTRE  
L'URBANISATION ET LA NATURE DANS LES  
VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE**



VIALA Romain  
2011-2012  
Soutenance le 2 juillet 2012

**Stage réalisé du 5 Avril au 29 juin 2011** au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Nord (59)

 **caue**  
NORD  
98 rue des stations  
59000 Lille

**Tuteur professionnel:** Monsieur Vincent Bassez, architecte-urbaniste  
**Tutrice universitaire:** Madame Laurence Rabin, Co-responsable des BTS Aménagements Paysager à l'institut de Genech  
**Responsable de la licence Professionnelle:** Monsieur Philippe Debout, Maître de conférences, université de Lille1

# REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon tuteur professionnel, Mr Vincent Bassez, chargé d'études au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'environnement du Nord, pour toute l'aide qui l'a pu nous apporter tout au long du stage, que ce soit dans le travail ou dans la rédaction de notre mémoire. Je tiens aussi à le remercier pour toute sa patience.

Je remercie Monsieur Benoît Poncelet, directeur du CAUE du Nord, pour m'avoir permis de réaliser ce stage au sein de sa structure.

Je remercie également Madame Laurence Rabin, Co-responsable des BTS aménagements paysagers à l'Institut de Genech et également ma tutrice universitaire, pour sa disponibilité, même si je ne l'est pas trop sollicité.

Mes remerciements vont également à Monsieur Thomas Collin et Aurélien Sebert, assistant Géomaticien, qui ont été très disponible pour toute les question relatives au logiciel ArcGIS.

Enfin, je tiens à remercier Mlles Delphine Lemanski, Claire Dewisme et Anne-Sophie De Lambert, avec qui j'ai partager le même bureau pendant ces trois mois de stage, pour la bonne humeur qui régnait dans le bureau.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la structure pour leur gentillesse.

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

GLOSSAIRE

INTRODUCTION

1

## I. LE CAUE DU NORD, UN LIEU DE CONSEIL ET D'ÉCHANGES

3

I.1. L'histoire des CAUE

3

I.1.a. La loi sur l'architecture

3

I.1.b. La Fédération Nationale des CAUE2

3

I.2. Le fonctionnement des CAUE

4

I.3. Le financement des CAUE

4

I.4. Les missions du CAUE du Nord

5

I.5. Une méthodologie et des outils propre au CAUE du Nord

6

I.5.a. La méthodologie

6

I.5.b. Les outils

7

I.6. Le CAUE du Nord, une équipe qui se complète

8

I.7. S'imprégner personnellement du fonctionnement du CAUE

9

## II. L'ANALYSE DES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE S'INSCRIT DANS PLUSEURS

### DEMARCHES DU CAUE

12

II.1. Ma mission de stage et le lien entre les démarches du CAUE

12

II.2. Paysage En Transformation-Landschap In Veranding (PET-LIV)

13

II.2.a. Un projet européen

13

II.2.b. Un territoire transfrontalier

15

II.2.c Sept actions qui fédèrent le projet

15

II.2.d Le territoire d'étude du projet PET-LIV

17

II.3. Le carnet de territoire

19

II.3.a Qu'est ce qu'un carnet de territoire

19

II.3.b. Exemple du carnet de territoire du Cambrésis

20

II.4. Village patrimoine, une stratégie de valorisation du patrimoine remarquable

23

II.5. Analyse du territoire d'étude, la Flandre Intérieure

26

III. ANALYSE DE LA RELATION ENTRE L'URBANISATION ET LA NATURE DANS LES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE	29
III.1. Le choix de ma problématique	30
III.2. La Trame Verte et Bleu à différentes échelles	33
III.2.a La trame verte et bleu au niveau national	33
III.2.b La trame verte et bleu au niveau de la région Nord Pas De Calais	34
III.2.c Une politique « Trame Verte » dans le département du Nord	36
III.2.d Une trame verte et bleu en Pays Cœur de Flandre	37
III.3. Analyse d'un travail de groupe	38
III.4. De l'interprétation à l'iconographie	45
III.4.a L'interprétation	46
III.4.b la schématisation	50
III.4.c La mise en place d'une typologie de référence	53
III.4.d La mise en place de séries	54
III.5. La migration vers le SIG	56
CONCLUSION	58



# INTRODUCTION

Pour valider mon année et donc mon diplôme en Licence Professionnelle, mention Aménagement du territoire et Urbanisme, spécialité Aménagement territorial durable et géomatique, j'ai donc réalisé mon stage au sein de la structure du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'environnement du Nord (CAUE).

Cette structure, contrairement à d'autres, a une approche différente du paysage et du territoire. Le CAUE du Nord assure les missions fondamentales de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information. Cela passe par une sensibilisation de tous les acteurs du territoire, des élus d'une commune au simple particulier.

L'association développe actuellement une plateforme numérique d'échange, dans laquelle seront intégrées ses bases de données. Pour cela, la structure s'appuie sur la création de carnets, véritable livres numériques regroupant de nombreuses informations sur le territoire, qui sont en cours de création ou de réflexion.

La structure est entrain de finaliser le carnet du Cambrésis et s'oriente maintenant vers celui de Flandre Intérieure. De plus, la structure participe à de nombreux projets Européens, grâce à cela elle a pu se doter de nombreuses méthodes d'analyses du territoire transfrontaliers.

Dans une première partie sera présenté la structure du CAUE du Nord et comment celle-ci s'investie au service de la qualité du cadre de vie, de part ses missions et sa méthodologie de travail.

Dans un second temps, nous verrons dans quelles démarches s'inscrit notre mission au sein de la structure, les différentes étapes pour le choix de la problématique, qui porte sur la relation entre l'urbanisation et la nature en lien avec la Trame Verte et Bleu et l'exploration d'une symbologie en vue d'être intégrée sous un Système d'Information Géographique (SIG).

Il sera donc présenté ces différentes démarches comme celle de Paysage En Transformation (PET-LIV) ou encore les villages patrimoines et une courte analyse dans laquelle se situe notre mission, sur le territoire de Flandre Intérieure.

Dans une dernière partie, sera présenté le travail réalisé en groupe sur le village d'Esquelbecq, avec les différentes étapes pour passer de la carte IGN à l'icône. Ce travail sera repris dans ma partie personnelle, en faisant référence pour chaque étapes à des méthodologies étudiées précédemment par le CAUE du Nord. Une fois arrivé à l'icône comment celui-ci peut s'intégrer dans un SIG.

---

# **PARTIE I**

## **LE CAUE DU NORD, UN LIEU DE CONSEILS ET D'ÉCHANGES**

---

# I. LE CAUE DU NORD, UN LIEU DE CONSEILS ET D'ÉCHANGES

Cette première partie vise à présenter le fonctionnement du CAUE du Nord pour comprendre dans quel environnement j'ai évolué durant les trois mois de stage. Tous d'abord, nous traiterons de la partie historique des CAUE, avec leur mode de fonctionnement et de financement. Ensuite nous parlerons des missions qui concernent cette structure, dans quel but elle agit. Pour finir nous parlerons de la méthodologie propre à l'association, les outils qui se trouvent à sa disposition pour mettre en œuvre sa méthode, mais aussi l'utilité d'une équipe pluridisciplinaire.

## I.1. L'HISTOIRE DES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

### I.1.a La loi sur l'architecture

Les CAUE sont issus de la loi du 3 juillet 1977, ce sont des organismes départementaux d'information et de conseil créés à l'initiative des conseils généraux. Ils sont ouverts à tous et assurent des missions de service public visant à promouvoir la qualité du cadre de vie (qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement) et cela avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales.

Les CAUE sont présents dans 91 départements de la France métropolitaine mais aussi ceux d'Outre-mer. Cette appartenance à un réseau national leur permet d'établir des liens, d'échanger des informations et des expériences, de dialoguer au-delà de leur département et fédérer leurs actions, afin de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

### I.1.b La Fédération Nationale des CAUE

La Fédération Nationale des CAUE fut créée en 1980. C'est une association de la loi de 1901 qui regroupe tous les CAUE de France représentés par leurs présidents. Elle réunit plus de 500 élus locaux et 1300 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, urbanistes, écologues, géographes, économistes ou encore sociologues...).

## I.2. LE FONCTIONNEMENT DES CAUE

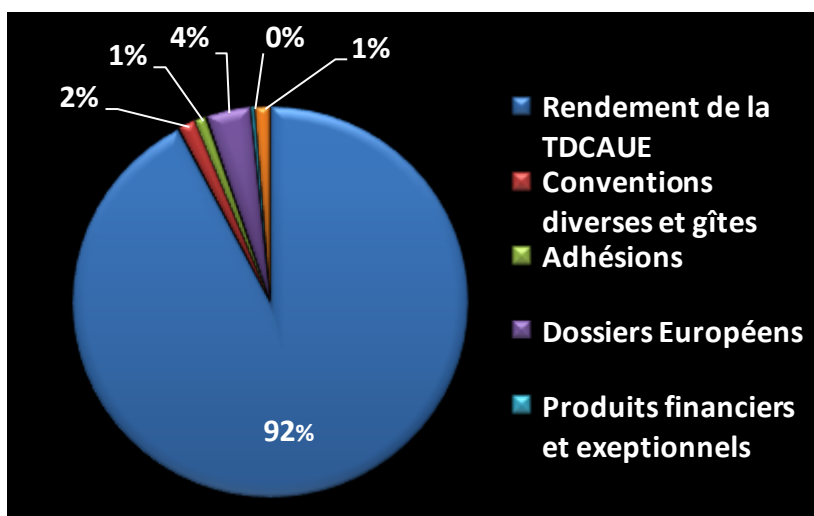
Chacun des CAUE est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales. Il comprend 23 membres:

- ⇒ 6 membres choisis par le conseil général parmi les élus locaux,
- ⇒ 4 membres de droit: le Directeur Départemental de l'Équipement (DDE), le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), l'Inspecteur d'Académie et l'Architecture des bâtiments de France,
- ⇒ 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes (représentant des professionnels, du milieu associatif...), désignés par le préfet,
- ⇒ 6 personnes élues par l'assemblée générale,
- ⇒ 1 représentant du personnel.

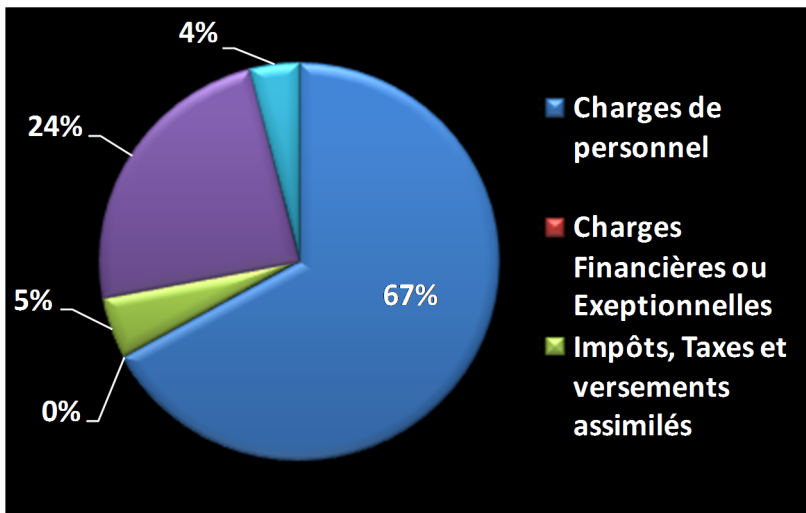
## I.3. LE FINANCEMENT DES CAUE

Le budget du CAUE provient:

- ◆ les recettes de la taxe départementale CAUE (TDCAUE1) sur les permis de construire, son taux étant fixé par le Conseil Général du Nord,
- ◆ des cotisations des membres (collectivités territoriales, associations...),
- ◆ Des subventions et participations financières des collectivités et de l'Etat, de dons, de legs,
- ◆ Des partenariats publics ou privés.



Recettes 2009 du CAUE du Nord (source: Activité 09, CAUE du Nord)



*Dépenses 2009 CAUE du Nord  
(source: Activité 09, CAUE du Nord).*

#### I.4. LES MISSIONS DU CAUE DU NORD

Les missions du CAUE du Nord visent à aider les collectivités dans leur démarche de projet, l'assistance aux particuliers. Ce sont tous deux des acteurs du cadre de vie qui peuvent chercher une information, une aide dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme ou encore l'environnement.

Le CAUE forme , perfectionne des maîtres d'ouvrages et des professionnels, développe de l'information, l'esprit de participation du public et sensibilise.

On peut consulter le CAUE pour diverses raisons notamment si l'on est soucieux de la qualité de notre cadre de vie ou encore si l'on recherche les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui seront en capacité de valoriser notre projet.

Pour cela il est conseillé de s'adresser à la structure le plus en amont possible quelque soit le projet: construction, réhabilitation ou aménagement.

Les missions reposent sur quatre points essentiels:

- **INFORMER**

Il s'agit de donner des informations sur l'architecture moderne et l'urbanisme, en respectant le patrimoine, sur tous les aspects et les facteurs contribuant au respect de l'environnement.

Il s'agit également d'apporter ses compétences en terme de diagnostic et de techniques sur des projets à la demande des élus, d'un groupement de communes ou d'associations et sur les démarches, les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.

---

- **CONSEILLER**

Le CAUE assure aussi une mission de conseil gratuit. Cette assistance et le conseil sont apportés:

- Aux collectivités locales et aux particuliers dans leur démarche de projet, d'aménagement et de développement,
- Aux particuliers sur le choix d'un terrain, de l'insertion d'un projet sur le site environnant (urbain ou rural) ou encore sur tous les projets ou esquisses dans l'intention de construire ou améliorer leur habitat,
- A la mise en place d'actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipement, d'espace public et de développement communal et intercommunal.

- **SENSIBILISER**

C'est développer l'esprit de participation des citoyens en proposant des espaces d'échanges et de partage d'expériences (publications, expositions, site internet...).

- **FORMER**

Cela en faisant œuvre de formation auprès des élus (apport de connaissances sur leur territoire et leurs mutations), des enseignants (intégration de la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur pédagogie avec les enfants), des professionnels (journées thématiques de réflexion et de travail), des jeunes (en les formant à la culture du territoire et du réseaux des acteurs locaux avec lesquels ils se destinent à travailler).

## I.5. UNE METHODOLOGIE ET DES OUTILS PROPRE AU CAUE DU NORD

### I.5.a La méthodologie

La démarche du CAUE est avant tout éducative, elle vise à donner des conseils et à informer pour améliorer la qualité du cadre de vie du département. Trois grands types de publics s'adressent à la structure pour bénéficier de ses nombreuses années d'expérience:

- La maîtrise d'ouvrage qui, par ses objectifs et ses choix, va générer une action sur le cadre de vie. Elus et particuliers deviennent investisseurs et décideurs.
- La maîtrise d'œuvre qui agit directement sur le cadre de vie. Architectes, paysagistes, urbanistes, sont les professionnels de la conception et de la réalisation du cadre de vie.

- La maîtrise d'usage qui porte un regard critique sur le cadre de vie. Associations, enseignants, habitants, sont les usagers qui pratiquent et font vivre les espaces conçus.

Le CAUE peut constituer, pour les particuliers et les associations, un moyen pour faire valoir leurs opinions et leurs souhaits auprès des élus locaux. Le CAUE propose une réflexion sur l'espace et le territoire.

Dans le cadre de sa stratégie, le CAUE du Nord s'est doté d'une méthodologie propre à la structure. L'ensemble des travaux émanant du CAUE doivent pouvoir alimenter les différents espaces du site internet: le conseil, l'échange, la ressource et la diffusion.

DOMAINES DU CAUE	OBJECTIFS	METHODOLOGIE	THEMES	ECHELLES ( ? )
ARCHITECTURE	COMPRENDRE	DEMARCHE	NATURE	TERRITOIRE
ENVIRONNEMENT	AGIR	DIAGNOSTIC	PAYSAGE	SITE
URBANISME	TRENSMETTRE	ORIENTATION	HYDROGRAPHIE	STRUCTURE
PAYSAGE		ACTION	BATI	ELEMENT
		EVALUATION	MOBILITE	

Synthèse de la méthodologie du CAUE du Nord (Source: Mathilde Guerin, 2010, *Un renouvellement territorial durable pour le « pays noir » du valenciennois?*)

### I.5.b Les outils

Le CAUE du Nord a développé des connaissances en architecture, urbanisme et environnement ainsi que des outils de lecture du terrain.

Par la nature de ses missions, son contact permanent avec le terrain et ses relations partenariales, le CAUE participe à l'élaboration d'une ressource sur internet qui permettra de faciliter la compréhension des nombreuses transformations que subit notre territoire, et ainsi favoriser l'échange et le débat.

C'est ainsi que la structure a mis en place l'espace AUE. Il s'agit d'un portail internet collaboratif sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement des territoires du Nord.

Il s'adresse à tous ceux qui cherchent à comprendre le territoire, à en découvrir son sens. Ce portail oriente les réalisations dans une perspective durable. Il est composé de cinq outils fondamentaux disponibles sur le site internet ([www.caue-nord.com](http://www.caue-nord.com)).



### **LE JOURNAL AUE**

C'est une page d'accueil dédiée à l'actualité du CAUE et de ses partenaires. Il relaie les projets et les réflexions en cours, les études à connaître, les formations et les manifestations du moment, les réalisations remarquables, etc.



### **OBSERVATOIRE DES REALISATIONS**

C'est un outil de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère. Il est ouvert aux partenaires qui souhaitent porter à la connaissance du public, des opérations participants à la qualité du cadre de vie.



### **OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES**

L'observation des territoires offre une plateforme cartographique d'observation et d'échange sur l'Architecture, l'Urbanisme, l'Environnement et le paysage (AUEP). Cela pour construire une intelligence collective des territoires du Nord.



### **PORTAIL COLLABORATIF DES TERRITOIRES DU NORD**

Il permet aux partenaires de l'AUEP de collaborer au sein d'ateliers thématiques ou géographiques et de partager leurs expériences et compétences en matière d'aménagement.



### **MEDIATHEQUE DES TERRITOIRES DU NORD**

Cette base de données est un outil de mutualisation documentaire par les acteurs de l'AUEP. Elle offre une large ressource multimédia: films, livres, photographies anciennes et contemporaines, études, outils pédagogiques, thèses, mémoires, etc.

L'espaCE AUE (source CAUE du Nord, données: [www.caue-nord.com](http://www.caue-nord.com))

## **I.6. LE CAUE DU NORD, UNE EQUIPE QUI SE COMPLETE**

Le CAUE du Nord rassemble, au sein de sa structure, une équipe avec des compétences très variées. Effectivement on y retrouve des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs écologues, des ethnologues, des infographistes, des documentalistes, des géomaticiens, des anthropologues.



La structure dispose ainsi de compétences fortes dans la plupart des domaines que comporte l'aménagement du territoire. Les architectes, urbanistes, paysagistes mais aussi les écologues répondent aux besoins des collectivités en tant que conseiller.

Les professions qui sont plus récentes, comme celles de géomaticiens ou infographistes sont là pour apporter leurs connaissances en cartographie afin de comprendre le territoire sur lequel nous vivons. Ils participent également à l'élaboration et la mise à jour de la plateforme collaborative sur internet.

## I.7. S'IMPREGNER PERSONNELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CAUE DU NORD

Quand je suis arrivé en stage au CAUE du Nord je connaissais déjà un peu le fonctionnement de la structure car nous avons durant l'année universitaire, eu l'intervention de Vincent BASSEZ et de Thomas COLLIN qui nous ont parlé du CAUE.

Les interventions étaient plutôt axées sur le SIG (système d'information géographique). Il a donc fallu faire au début de notre stage un travail de groupe, avec les autres stagiaires, pour s'imprégner du fonctionnement de la structure d'accueil, de leur méthode d'analyse du paysage et des nombreuses études qu'ils ont réalisé.

Pour cela nous avons analysé une masse documentaire assez importante. Il a donc fallu s'organiser en se répartissant les documents et suivant les thèmes. Tout au long de cette analyse nous avons répertorié la documentation dans un tableau récapitulatif.

Titre du document	Définition	Commanditaire	Territoires d'études	Territoire de projet	Contexte
Le paysage de Val de Sambre transfrontalier		HSBL Wallonne espaces verts Elu, population, Association, Techniciens	29 communes Françaises et Belges	Val de Sambre transfrontalier	Effet frontière
PLU	Plan local d'urbanisme	Commune Raismes	Territoire commune de Raismes		
Atlas de paysage de la région NPDC		Région NPDC, DIREN	NPDC : 1547 COM		
SCOT Cœur de Flandres	Schéma de cohérence territoriale	Syndicats mixtes, Communauté de communes.	6 COM COM 3 COM Flandres intérieure		Cohérence du territoire, mutualisation des besoins, développement autonome

*Tableau de récolte de la documentation CAUE Réalisation: ensemble des stagiaires  
Intégralité du tableau (cf.: annexe 1)*

---

## **Conclusion de la partie I :**

Les CAUE existent depuis une trentaine d'années. Ce sont des structures qui travaillent à l'échelle du département, elles sont financées principalement par une taxe obligatoire sur les nouvelles constructions.

Au fil du temps, le CAUE du Nord a été missionné pour quatre grands thèmes qui sont, l'information, la sensibilisation, le conseil et la formation. Ces missions sont réalisées auprès des élus, des collectivités ou des particuliers.

L'objectif du CAUE est de créer un lien entre ces différents acteurs du territoire. La structure a donc mis en place une plateforme collaborative S'PASS qui a pour but de créer ce lien entre les personnes. Cette plateforme sera abordée en troisième partie. (Cf. annexes 7)

L'association s'est également dotée d'une méthodologie, d'outils et d'un vocabulaire propre. De plus, la pluridisciplinarité de l'équipe en fait une structure unique à l'échelle du département et le CAUE dispose ainsi d'un savoir faire unique.

C'est ce savoir faire dont j'ai du m'imprégner avec les autres stagiaires pendant le premier mois de stage.

---

## **PARTIE II**

### **L'ANALYSE DES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE S'INSCRIT DANS PLUSIEURS DEMARCHES DU CAUE**

---

## II. L'ANALYSE DES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE S'INSCRIT DANS PLUSIEURS DEMARCHES DU CAUE

Nous avons vu précédemment que le CAUE du Nord est au service de la qualité du cadre de vie, de part ses méthodes et ses outils qu'il met en place pour diffuser ses études au grand public.

Dans cette seconde partie, nous verrons tout d'abord dans quel contexte s'inscrit notre mission, les projets actuels que la structure développe et qui sont en lien avec la notre, le projet Paysage En Transformation (PET-LIV), les carnets de territoire et les villages patrimoines.

Nous verrons les liens qui existent entre ces différentes démarches et l'objectif final qui est la diffusion au grand public. Pour finir, nous analyserons le territoire de Flandre Intérieure en vue de la troisième partie, qui concerne mon travail réalisé au sein du CAUE durant mes trois mois de stage.

### II.1. Ma mission de stage et le lien entre les démarches du CAUE

Au début du stage, nous avons vu avec Vincent Bassez sur quelles démarches nous allions intervenir. Le CAUE participe à de nombreuses démarches mais Vincent avait déjà réfléchi sur lesquelles nous faire travailler. Il s'agissait donc de PET-LIV et des villages patrimoines, ces démarches seront détaillées dans les pages suivantes.

Le lien qu'il peut y avoir c'est tout d'abord les villages que l'on va étudier que l'on retrouve dans d'autres démarches. Ensuite, le territoire du projet PET-LIV et la plupart des villages patrimoines se retrouvent sur le même territoire d'étude, à savoir la Flandre Intérieure.

De plus, les éléments d'analyses que nous allons apporter en travaillant sur notre thème de stage, qui sera développé dans la troisième partie, permettra d'enrichir des pages du carnet de territoire de Flandre Intérieure, qui est en cours d'élaboration.

### **Quels objectifs?**

Tous d'abord, ce stage va me permettre d'acquérir une méthodologie de travail, d'analyse mais aussi une expérience professionnelle essentielle pour intégrer le monde du travail. Durant l'année universitaire nous avons pu utiliser différents outils informatiques liés à la cartographie, notamment le SIG (système d'information géographique).

On avait discuté avec Vincent Bassez que durant notre stage nous allions utiliser cet outil, donc je savais que j'allais me perfectionner avec celui-ci, ce que je trouvais très intéressant car cela est un atout supplémentaire pour le marché de l'emploi.

---

Ensuite, l'objectif est d'expérimenter un mode de diffusion simple pour ensuite l'insérer sur la plateforme « S'PASS Territoire » celui-ci toujours en lien avec notre thème de stage. Ce mode de diffusion consiste en la réalisation de schémas simples de compréhension, que l'on pourra intégrer aux bases de données cartographiques.

Le but est de trouver une symbolologie cohérente, réutilisable sur d'autres thématiques explorées par la structure. Ces croquis seront aussi intégrés aux carnets de territoire. Ils seront réalisés soit directement à l'aide d'un logiciel SIG, directement sur un fond cartographique où alors manuellement.

## II.2. PAYSAGE EN TRANSFORMATION-LANDSCHAP IN VERANDERING (PET-LIV)

### II.2.a Un projet européen

PET-LIV est l'acronyme franco-néerlandais de Paysage En Transformation-Landschap In Verandering. « L'objectif du projet est de développer une démarche concertée en matière de gestion du territoire urbain et rural ». Le projet, approuvé le 17 décembre 2008, réunit quinze partenaires belges et français, dont le CAUE fait partie.

Ces partenaires sont composés d'institutions comme le ministère Flamand de la Nature de la Forêt, la Communauté des Communes Rurale des Monts de Flandre, de Parcs Naturels Régionaux comme le PNR du heuvels en Belgique ou d'associations comme le CAUE du Nord.

Tous ces acteurs sont soucieux de comprendre les enjeux d'un territoire, fortement urbanisé et en constante évolution, afin de développer un urbanisme soucieux de l'environnement et qui s'inscrit dans un cadre de développement durable.

La démarche commune repose sur une forte volonté d'échange, d'actions concrètes sur le terrain et de sensibilisation auprès des citoyens. Deux éléments majeurs structurent les sept actions que comprend le projet et que nous verrons par la suite.

Le projet s'inscrit dans la continuité du projet « le Paysage des Flandres à l'Artois, un gage de qualité » qui avait déjà pour objectif de mettre en place une coopération transfrontalière en matière de conservation de la biodiversité, du paysage, et du patrimoine culturel de ce territoire.

Le projet PET-LIV vise donc à renforcer la collaboration opérationnelle et décisionnelle de part et d'autre de la frontière. Le projet consolide l'échange de connaissances, les politiques d'aménagement et de gestion du paysage frontalier afin de parvenir à une politique commune du paysage.

---

## II.2.b. Un territoire transfrontalier

Le territoire du Westhoek comprend 4 grands paysages se jouant des frontières administratives. De l'Artois à la Mer du Nord, des cours d'eau majeurs structurent le territoire et tissent un lien naturel très fort entre les deux côtés de la frontière (Yser, Lys...). La plaine maritime, le Blootland, le Houtland, la "chaîne" des Monts de Flandre, la Plaine de la Lys, réunissent des caractéristiques communes. Le maillage des villes et villages, l'histoire industrielle et culturelle du territoire impriment des paysages caractéristiques. Des règles, des pratiques, des expériences restent différentes. Il s'agit de les comprendre pour échanger les bonnes pratiques. Les partenaires partagent la volonté de développer un processus décisionnel commun pour garantir un équilibre entre urbanisme et biodiversité du territoire.

La démarche se fonde sur un partage des connaissances, des actions communes et une forte implication des populations. Les outils sont expérimentés pour servir des actions concrètes sur le terrain. Ils sont mis en place pour servir la collaboration transfrontalière, bien au-delà du projet.

## II.2.c Sept actions qui fédèrent le projet

Le projet PET-LIV compte sept actions comportant des acteurs différents. Le CAUE intervient dans l'action 1.

\* Action 1: Le renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière

L'action 1 forme la colonne vertébrale du projet. Elle comprend la mise au point et l'utilisation d'outils collaboratifs transfrontaliers autour des enjeux concernant la transformation des paysages, en vue de favoriser une gestion durable du territoire. Cela passe, par la réalisation d'un atlas transfrontalier des paysages avec l'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG), l'analyse du paysage à l'aide de cartes et la mise en place d'outils pédagogiques de diffusion et de sensibilisation avec les carnets.

\* Action 2: Maintenir et renforcer la biodiversité transfrontalière

La biodiversité est un bien commun. Toutefois, que l'enjeu soit planétaire, national ou régional, l'action relève bien souvent des acteurs locaux. C'est dans ce contexte que les partenaires souhaitent mettre en place des mesures. A l'heure actuelle, les partenaires disposent chacun de données scientifiques, d'études Trame verte et bleue et de schémas d'orientations environnementales mais qui s'arrêtent chaque fois aux limites des territoires.

Pour ce faire, les opérateurs visent à mieux connaître la biodiversité et son évolution sur l'ensemble des territoires des partenaires, à développer et à mettre en œuvre une stratégie globale, transfrontalière pour préserver et augmenter la richesse en biodiversité du territoire transfrontalier et finalement à faire connaître les richesses naturelles du territoire transfrontalier aux habitants et aux visiteurs.

---

\* Action 4: L'arbre au cœur du paysage (Houtland)

Cette étude a permis de mettre le doigt sur les menaces qui pèsent sur l'identité de notre paysage bocager : notamment la diminution des arbres présents dans le paysage. Jusqu'à présent, les actions réalisées étaient essentiellement orientées vers la haie et très peu d'actions étaient spécialement réalisées pour les arbres de haut jet.

Afin de maintenir les arbres et d'accroître leur nombre dans le paysage, les partenaires souhaitent réaliser au cours de ce programme, différentes actions afin que cet élément paysager majeur soit maintenu dans le paysage.

Pour cela, les partenaires doivent travailler avec les gestionnaires du patrimoine arboré afin d'éviter les erreurs de gestion et renforcer, trouver de nouvelles fonctions à ces arbres pour justifier leur présence.

Ces fonctions peuvent être d'ordre paysager (esthétique) ou énergétique. Ces deux fonctions doivent être développées de manières complémentaires. Plusieurs actions sont prévues comme la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboricole ou encore des formations sur les arbres et arbustes remarquables.

\* Action 3: Gestion harmonieuse des espaces verts

Dans un paysage qui est essentiellement géré par l'agriculture et marqué par une pression foncière importante, les espaces verts doivent de plus en plus jouer un rôle de réservoir de biodiversité.

Sous la terminologie « espaces verts publics », nous avons pour habitude de regrouper un nombre important de sites pouvant revêtir des aspects très différents: terrain de sport, parc, zone de loisirs, délaissé, cimetière, parterre autour des bâtiments publics...

Ces sites ont chacun un potentiel écologique et paysager très différent. L'action 3 passe par une méthodologie, une formation et une sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts.

---

\* Action 5: Construire le paysage de demain, de l'observation à l'innovation

Le paysage du territoire considéré dans le projet (de l'Artois au Westhoek) est en constante évolution. Néanmoins, depuis quelques années, cette évolution s'accélère et se caractérise notamment par une urbanisation croissante des espaces ruraux et l'apparition de bâtiments agricoles ou artisanaux de grande taille dans le paysage rural.

La structure et l'image des villes et villages s'en trouve modifiée et l'on assiste à une banalisation du paysage. Les transformations actuelles, au rythme où elles vont, et si l'on continue à ne pas y prendre garde, risquent de faire perdre à ces paysages leur identité propre, celle qui fonde aussi leurs richesses.

Dans ce contexte, l'objectif général de l'action sera de maintenir et de renforcer l'identité des villages et du paysage, en sensibilisant la population au patrimoine bâti et à l'architecture locale, en accompagnant et conseillant les communes dans leur politique d'urbanisme et leurs projets d'aménagement (les extensions de villages à vocation d'habitat, les rénovations, densification de centre-bourg...) et en conseillant les agriculteurs dans leur projet de transformation de fermes. L'accent sera mis sur la construction de qualité environnementale.

\* Action 6: Le petit patrimoine

Une attention spécifique doit être réservée aux paysages et aux villages ayant une qualité particulière. Le petit patrimoine, pourtant important pour l'identité du territoire, disparaît rapidement. La connaissance de cet héritage commun est limitée, les politiques parcellisées.

L'objectif est d'aider les communes à monter une politique de préservation du petit patrimoine en s'appuyant notamment sur les habitants.

\* Action 7: Coordination du projet

La province de Flandre Occidentale est le chef de file du projet PET-LIV. La Province gère naturellement le suivi du projet, la planification, les évaluations annuelles et le programme d'animations des partenaires. L'animation du projet implique les partenaires pour animer le réseau et les actions sur le terrain.

---

Les sept actions du projet PET-LIV (source: <http://www.petliv.caue-nord.com> )

En tant que stagiaire au CAUE du Nord, ma mission de stage s'inscrit donc dans l'action 1. La durée du stage ne me permettant pas d'aller au bout de la réflexion, je participe donc à l'exploration de méthodes et de symbologie pour faciliter la lecture du paysage. Cette exploration sera détaillée dans la troisième partie du mémoire.

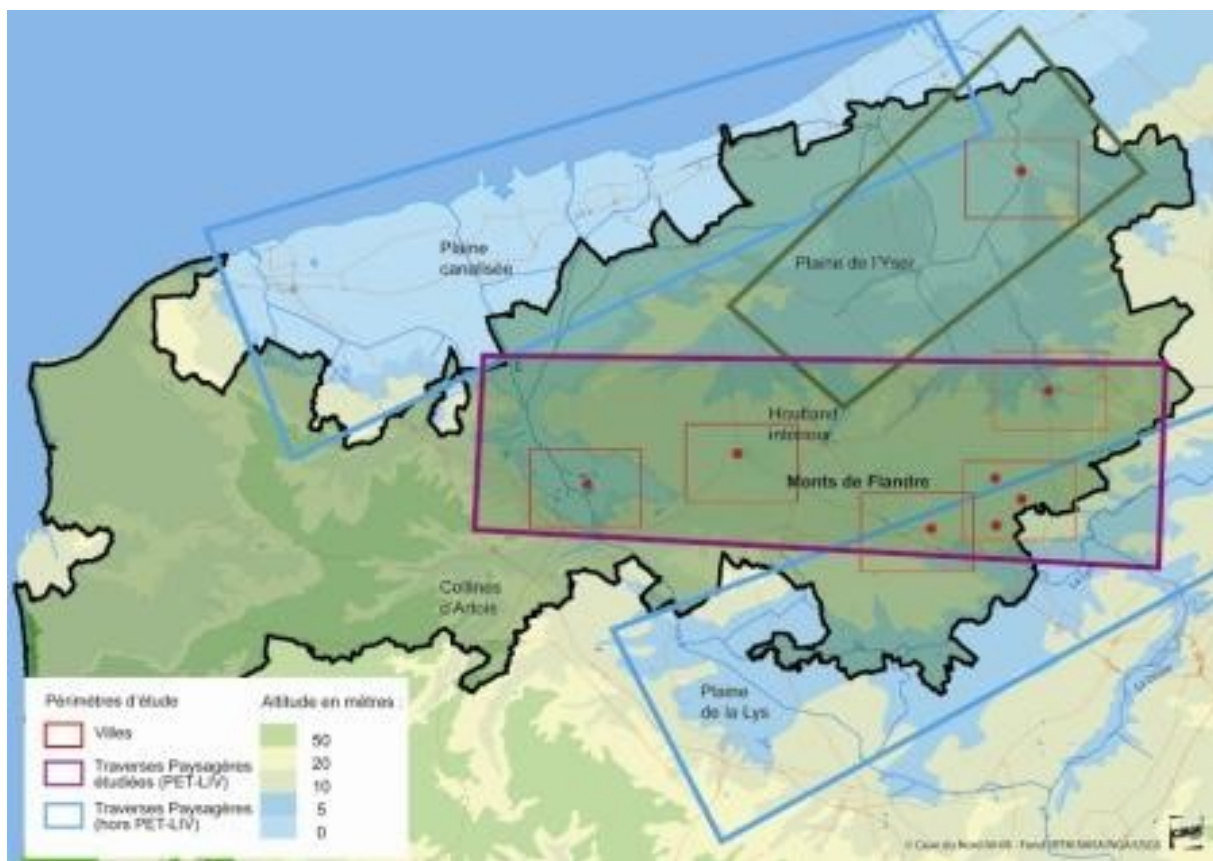


## II.2.d Le territoire d'étude du projet PET-LIV

Le territoire transfrontalier du projet PET-LIV, est un territoire très vaste (Voir carte ci-dessous). La zone entourée en noir représente le territoire politique. C'est-à-dire le territoire où l'ensemble des acteurs du projet exercent leurs compétences.

Ensuite, on peut voir quatre paysages transfrontaliers: La plaine de la Lys au Sud, les Monts de Flandre au centre, le Houtland (pays du bois) au Nord-est et la plaine maritime avec ses waterings au Nord.

Le territoire représenté en rouge représente le territoire d'action pour la Flandre Intérieure.



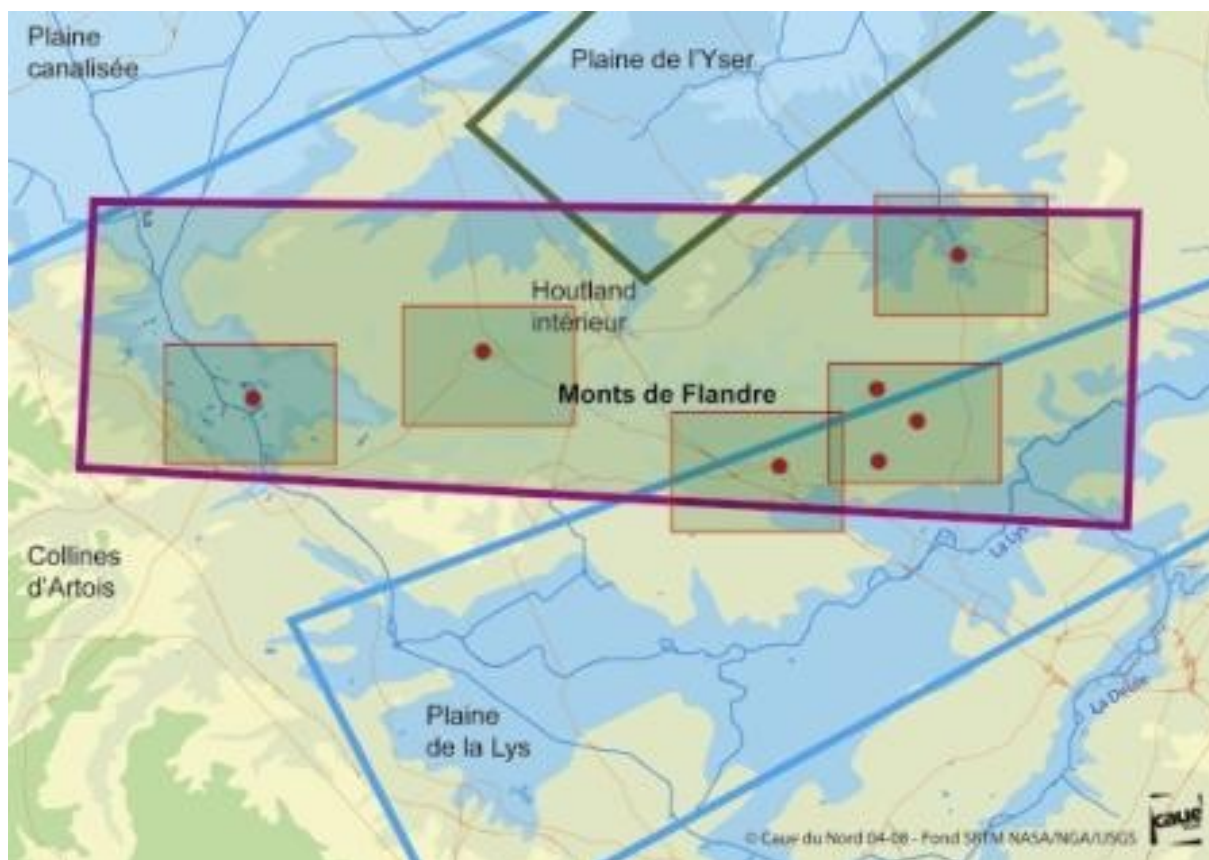
Territoire politique du projet PET-LIV (source: <http://www.petliv.caue-nord.com> )

Par la suite, le paysage des Monts de Flandre a été choisi comme site expérimental. Les Monts de Flandre articulent l'ensemble des territoires partenaires et relie deux pôles urbains majeurs de la Flandre intérieure, il s'agit de Hazebrouck et Ieper (Ypres).

La carte ci-dessous montre que à l'intérieur de cette même zone d'étude, six villes ont été choisies comme « sites pilotes » et vont faire l'objet d'une observation plus précise de l'évolution des paysages, dans son rapport à l'urbanisme et à la biodiversité.

Les six villes choisies sont les villes de Cassel, Bailleul et Saint-Omer pour la partie française, et Dixmude, Heuvelland et Ieper pour la Belgique. A l'intérieur de ces villes, certaines actions seront menées à l'échelles locale.

Les points rouges représentent des projets présents dans ces villes.



Territoire d'étude du projet PET-LIV (source: <http://www.petliv.caue-nord.com>)

Avec ces deux cartes on commence à voir les différents niveaux de perceptions utilisés par le CAUE du Nord. Ils seront plus détaillés dans la dernière partie.

	MORPHOLOGIE			PAYS		TAILLE DE LA VILLE		
	Zone humide	Au pied des Monts	Altitude	France	Belgique	Grande	Moyenne	Petite
<b>Bailleul</b>								
<b>Cassel</b>								
<b>Dixmude</b>								
<b>Heuvelland</b>								
<b>Ieper</b>								
<b>Saint-Omer</b>								

Les critères de choix pour les 6 villes pilotes du projet PET-LIV (source CAUE du Nord)

---

A travers l'action 1 du projet PET-LIV, le CAUE du Nord participe à la mise à jour de ses données disponibles sur sa plateforme que nous avons vus précédemment. A terme, un observatoire du territoire transfrontalier sera disponible en ligne.

La structure travaille donc toujours dans l'objectif de diffuser ses connaissances, en utilisant constamment les quatre échelles d'analyse, que l'on peut voir sur ce territoire d'étude. Le grand territoire formé par les Monts, le site formé par les trois villes de Bailleul, Ieper et Heuvelland, les six villes pilotes pour la structure et l'échelle locale avec des actions menées en parallèles.

## II.3. LE CARNET DE TERRITOIRE.

### II.3.a. Qu'est ce qu'un carnet de territoire?

« A l'aube de ce XXI<sup>e</sup> siècle, porteur de grands défis pour l'humanité, les enjeux liés au Développement Durable des territoires représentent un formidable levier pour créer une dynamique nouvelle, au profit du bien-être collectif, autour d'objectifs partagés en faveur du respect de l'environnement et de la valorisation du cadre de vie.

Ces objectifs, pour être atteints, devront nécessairement s'appuyer sur une démarche garante de l'équité sociale et vertueuse vis-à-vis des populations. Dans cette perspective, le CAUE du Nord, attaché à sa mission de service public, entend contribuer à créer des outils et des méthodes qui assurent la compréhension des potentiels portés par les territoires, qui aident à valoriser les atouts de chaque espace, et qui favorisent l'implication de tous dans les projets à mettre en œuvre.

Il sera ainsi possible à chacun, habitant, usager, technicien, expert ou élu, de participer à la construction d'une intelligence collective des territoires. Parmi les outils proposés par le CAUE du Nord, le carnet de territoire, sous sa forme numérique et interactive, se présente comme un observatoire culturel dans les domaines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il interroge l'histoire ancienne et contemporaine, les modes d'action et les réalisations du passé et du présent, pour aider à inventer l'avenir. Sa construction, réalisée à partir des bases de données régulièrement mises à jour, apporte, au grand public comme aux experts, une connaissance toujours réactualisée de l'évolution des territoires.

Ainsi, le carnet permet à chacun d'être mobilisé dans le devenir de son espace proche, et à tous d'être pleinement investis dans une évolution spatiale largement choisie et partagée. » (*Présentation du carnet de territoire faite par le président du CAUE du Nord, Serge Van Der Hoeven.*)



### II.3.b. Exemple du carnet de territoire du Cambrésis

La création de portraits de territoire doit s'appliquer à terme à chaque arrondissement du département, soit six au total, cela après la décision prise par le Conseil Général du Nord. L'arrondissement de Cambrais a été désigné comme le premier à recevoir son carnet de territoire. Le CAUE du Nord a donc été chargé de sa conception. L'organisme doit mener les recherches d'informations ainsi que leur classement. Elle doit aussi travailler à la forme et à la mise en page du document.



Figure représentant le découpage du département du Nord en 6 arrondissement.  
Source: CAUE du Nord

Sur la page ci-dessous qui correspond au sommaire du carnet, on peut voir le volet « comprendre » et « agir », déjà évoqués précédemment page 6. Le volet « comprendre » comporte plusieurs parties qui sont abordées à différentes échelles. Les parties « le socle du territoire » et « la mémoire du sol » traitent le territoire à l'échelle du Cambrésis, tandis que la partie « le récit des hommes » l'aborde de manière plus globale à l'échelle du bassin versant de l'Escaut. On retrouve la méthodologie du CAUE du Nord qui propose d'étudier le territoire suivant différents angles de vue afin de multiplier les pistes de réflexion. Ensuite, le volet « agir » aborde les pistes de réflexions à l'échelle du projet d'aménagement. Le carnet de territoire rassemble donc des questions de l'ordre du global mais aussi du local.



Le volet **COMPRENDRE** est abordé à différentes échelles de territoires :

- à l'échelle du Cambrésis, dans le **socle du territoire et la mémoire du sol**,
- à l'échelle du bassin versant de l'Escaut, dans le **récit des Hommes**.

Il est possible de changer l'échelle de certaines cartes pour accéder à une compréhension plus large de la thématique ou, au contraire, pour appréhender la façon dont elle s'exprime spatialement à une échelle plus fine.

Le volet **AGIR** est abordé à des échelles de cohérence de projets.

#### **COMPRENDRE**

Le socle du territoire

Le récit des Hommes

La mémoire du sol

#### **AGIR**

Orientations et recommandations

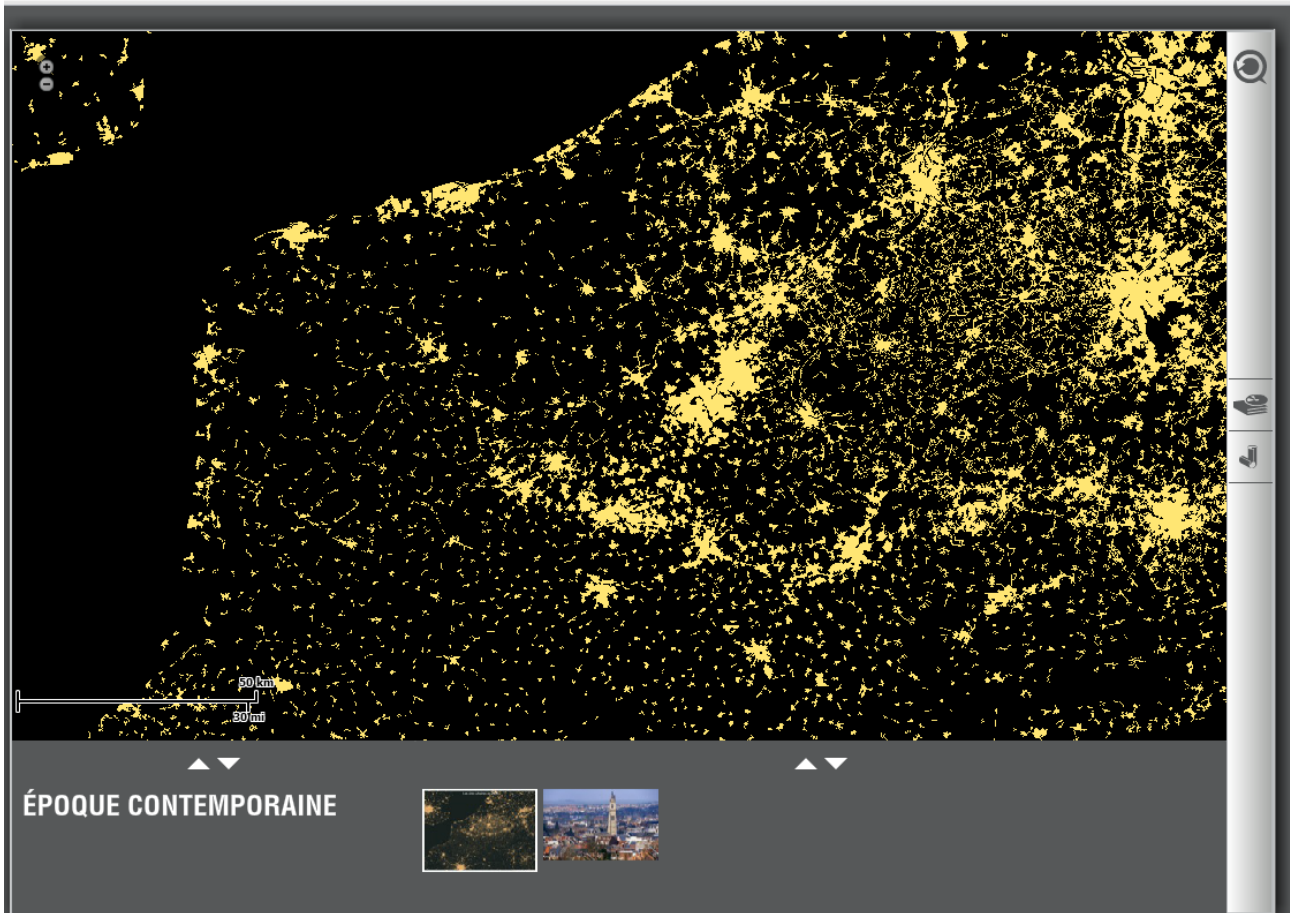
Outils de sensibilisation  
et de participation

Observatoire des projets

Observatoire des réalisations

Documents de contractualisation  
et d'évaluation

Pour chaque échelle, le carnet de territoire aborde différents thèmes. « Le socle du territoire » traite des thèmes comme les entités paysagères, la géologie, la morphologie la gestion du sol... « Le récit des hommes » raconte les diverses époques de l’histoire, de l’époque gallo-romaine à l’époque contemporaine.



Organisation d’une page du carnet de territoire du Cambrésis. (source: <http://carnets.caue-nord.com> )

La figure ci-dessus représente une page du carnet de territoire du Cambrésis. L’image représente le Nord de la France avec une partie de la Belgique. Elle nous montre à quel point l’urbanisation est importante et qu’elle est répartie de façon anarchique.

Chaque page contient ainsi une carte dynamique liée aux bases SIG. On peut effectuer des zooms sur ces cartes afin d'avoir une vision plus détaillée du territoire que l'on veut observer. Un texte explicatif et des photographies accompagnent la carte. Chaque page contient une multitude d'informations qui ont été prises dans les bases de données du CAUE du Nord. Une première source d'information est disponible directement sur la page. Pour cela, le lecteur utilise les flèches blanches pour faire apparaître ou disparaître l'information. Pour plus de documentation, un icône se trouve sur la droite de la page. Des photos illustratives sont aussi présentes sur la bas de la page. Le deuxième icône permet d'afficher uniquement la carte et de naviguer dessus.

**ÉPOQUE CONTEMPORAINE**

L'urbanisation du XXe siècle de la région transfrontalière se caractérise par le changement de rythme dans la consommation d'espace et par l'étalement anarchique des agglomérations existantes...

...moins sensible dans les Pays-Bas qui connaissent une législation plus contraignante que la Belgique ou la France. De cet héritage urbain, riche et contrasté, il résulte néanmoins une structure urbaine tout à fait originale marquée par un profil urbain très étalé, et parfois une absence de hiérarchie urbaine (Borinage) : le territoire compte "des villes de toutes tailles, dont le nombre augmente régulièrement des plus grandes aux plus petites, sans qu'apparaisse la brusque discontinuité entre grandes et petites villes" (Oream-nord 1971). La complémentarité entre villes voisines s'exprime dans l'apparition qualitative d'un niveau supérieur d'organisation : "l'aire urbaine".

A l'aube de ce XXIe siècle, dépassant les contraintes générées par des frontières nationales qui découpent artificiellement le territoire, les différents échelons politiques se sont fixés pour objectif partagé de tirer parti de ce réseau urbain dense, polycentrique et transnational. Il s'agit de favoriser l'organisation d'unités complexes, formées d'éléments complémentaires solidement reliés entre eux, pour créer de véritables "aires métropolitaines" transnationales, capables de s'inscrire activement dans la compétition des territoires à l'échelle internationale. Parallèlement, il est jugé indispensable de lutter contre l'étalement urbain, toujours difficile à maîtriser localement, pour favoriser le développement de "villes compactes" et de restaurer la qualité de l'environnement, dégradé par un siècle d'industrialisation sauvage et une expansion urbaine non contenue.

Texte extrait de Terre de peuplement urbain in l'Atlas transfrontalier - Tome 9 : Histoire, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Conseil Régional Nord-Pas de Calais ; Direction Régionale de l'Environnement du Nord ; CAUE du Nord ; Préfecture du Nord ; Université de Lille 3 - Novembre 2009

Organisation du carnet de territoire du Cambrésis avec les fenêtres ouvertes. (source: <http://carnets.caue-nord.com>)

Le travail d'analyse des villages de Flandre intérieure que j'ai réalisé durant mon stage (voir III) viendra enrichir les données du carnet dans le volet « comprendre » et la partie « la mémoire du sol. » sur le thème de la nature.

**LA MÉMOIRE DU SOL**

COMPRENDRE  
**LA NATURE**

L'évolution de la nature  
Les marqueurs  
La nature dans le Cambrésis

Sommaire de la page du carnet de territoire du Cambrésis concernant le thème de la nature.  
(source: <http://carnets.caue-nord.com>)

---

## II.4 VILLAGE PATRIMOINE, UNE STRATEGIE DE VALORISATION DU PATRIMOINE REMARQUABLE

Les Conseils de Développement du Pays Cœur de Flandre et du Pays des Moulins de Flandre ont mené conjointement des réflexions sur la valorisation et la protection de la qualité patrimoniale et architecturale de certains villages de Flandre. Le groupe de travail s'est inspiré d'expériences existantes dans d'autres régions et a étudié diverses appellations : Plus Beaux Villages de France, Villages de Caractère, Villages de Charme, Petites Cités de Caractère...



Image du label village patrimoine

Il a été finalement été proposé d'adopter l'appellation « Village Patrimoine » créé dans le Pays de la Baie du Mont Saint Michel. Une convention de partenariat et d'utilisation du logo a été signée entre les 3 Pays.

Le réseau « Village Patrimoine » qui se constitue vise à valoriser les qualités patrimoniales et architecturales des villages remarquables dans une perspective de développement touristique et économique. Ce projet concerne les communes rurales de moins de 2500 habitants.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre d'un partenariat transfrontalier avec la Province de Flandre Occidentale qui a déjà identifié des villages remarquables en cours de valorisation. Des échanges méthodologiques et des visites sont prévus.

Très concrètement, pour les communes volontaires et sélectionnées, il s'agit de constituer un circuit de découverte du patrimoine, au sein du village. Les Pays de Flandre en assurent la mise en réseau et la promotion touristique. L'animation du circuit est un point crucial et repose sur la mobilisation et l'implication des associations et des habitants de ces villages qui seront invités à devenir des « Guides-villageois » bénévoles. Le Pays encadrera leurs formations.

Au delà du critère démographique (moins de 2500 habitants), les villages candidats doivent réunir un maximum de conditions :

- **Qualité architecturale** : il s'agit de repérer le patrimoine flamand et remarquable présent sur la commune (les monuments, des bâtiments publics, artisanaux, des édifices religieux, de l'habitat...) ainsi que le petit patrimoine rural marquant, typique ou non de la Flandre (moulins, chapelle, abreuvoir, cimetière militaire...)
- **Qualité urbanistique** : il s'agit de l'aménagement de la commune (mise en valeur de la place du village, présence d'espaces verts, entrée de village, intégration des réseaux téléphoniques ou électriques...)
- **Qualité paysagère** : il apparaît important de prendre en compte la présence d'éléments du bocage ou de wateringues (en fonction de la localisation du village en Flandre intérieure ou maritime).



- **Savoir-faire, Fête et Traditions** : il s'agit de mettre en avant les savoir-faire et traditions locales existantes (géants, estaminet, fêtes traditionnelles, lieux de pratique de jeux traditionnels...)

- **Offre de loisirs** : il s'agit de repérer les fêtes locales (sans valeur traditionnelles) et l'importance du tissu associatif.

- **Offre touristique** : il s'agit de mettre en avant les capacités d'accueil touristique et les efforts déjà consentis pour promouvoir la commune (adhésion à un Office de Tourisme, présence d'un Point d'Information, circuits de randonnées, musées, restaurants, hébergements...)

L'appel à candidature a été lancé en mars 2009 auprès des 80 communes de Flandre concernées et en juin 2009, le Pays Cœur de Flandre a organisé un déplacement en Normandie de 46 élus flamands à la rencontre des représentants du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et des guides-villageois. 24 communes ont marqué leur intérêt pour ce projet et ont fait acte de candidature en juillet 2009.

Un comité composé d'experts en matière de patrimoine, d'urbanisme et de tourisme (représentants du CAUE, du service de l'Inventaire du Conseil Régional, du Comité Flamand, et techniciens des Pays) a alors été constitué pour évaluer le potentiel de chaque village (voir critères listés ci-dessus). Au cours de l'été 2009, une délégation de chaque commune (élus et/ou bénévoles) a accueilli le comité d'évaluation afin de le guider à travers les éléments forts du village et faire part de ses ambitions et de sa motivation.

Sur la base des observations du comité d'évaluation, du dossier de candidature et de la mobilisation locale, le comité de pilotage a opéré une sélection de 14 communes en septembre 2009, afin de constituer le premier réseau de « Village Patrimoine » en Flandre :

*Boeschepe, Godewaersvelde, Renescure, Saint-Jans-Cappel, Sercus, Steenbecque, Terdeghem, pour le Pays Cœur de Flandre ; Esquelbecq, Noordpeene, Oxelaëre, Rubrouck, Volckerinckhove, Warhem, Zegerscappel, pour le Pays des Moulins de Flandre.*

Le logo du label village patrimoine représente quatre éléments qui sont les plus représentatifs du territoire du Pays de Flandre. Il s'agit de l'arbre (pour le pays du bois), le moulin (pour leur forte présence sur le territoire), l'église (hallekerk) présent dans tous les village et pour finir la montgolfière pour ces nombreux sites de décollage présent sur le territoire.



Extrait du côté verso du dépliant présentant l'ensemble des villages



Extrait du côté verso du dépliant présentant le village de Boeschepe



---

# Grille de notation des communes candidates

## Critères éliminatoires

Pour pouvoir prétendre à une labellisation, la commune doit répondre aux critères suivants :

être une commune du territoire du Pays Cœur de Flandre ou du Pays des Moulins de Flandre

avoir une population inférieure à 2.500 habitants au dernier recensement officiel

présenter une délibération du Conseil Municipal, approuvant la participation de la Commune

Il convient de noter que les critères éliminatoires de l'appellation « *Village Patrimoine* © » peuvent différer d'un territoire à l'autre ; cette souplesse du label fait partie des éléments qui nous ont séduits, et qui ont fait que les Pays de Flandre se sont orientés vers celui-ci : « *Village Patrimoine* © » permet donc de s'adapter aux caractéristiques propres de chaque territoire.

## Critères de sélection

Les critères de sélection reposent sur 4 grands ensembles :

la qualité architecturale de la commune

la qualité paysagère et urbanistique

les savoirs-faires, les fêtes, les traditions

l'offre touristique déjà existante

Parallèlement, nous intégrons un ensemble de critères « bonus / malus », qui peuvent jouer en faveur ou en défaveur des villages, mais qui ne conduisent en aucun cas à une élimination directe.

Dans un premier temps, la qualité urbanistique faisait l'objet d'une partie à part entière ; cependant, certains des critères faisaient doublon avec les autres parties, et nous avons donc cherché à réorganiser la grille, tout en conservant une certaine logique d'ensemble.

Comment s'est construite la grille d'analyse ? L'appellation « *Village patrimoine* © », qui devient nationale avec l'initiative des Pays de Flandre, a pour objectif de mettre en avant, de façon volontaire, l'identité des communes : l'esprit du projet est donc de **valoriser le caractère et le patrimoine flamands** de nos communes.

Une grande partie de la notation a donc été consacrée à la qualité architecturale, même si nous avons veillé à ce que les autres ensembles de critères conservent une importance dans l'analyse. D'une manière générale, nous avons cherché à **mettre en avant « l'existant »** (l'existence de bâtiments typiques par exemple) **plutôt que le « potentiel »** (l'accessibilité à un site, par exemple), sur lequel il sera toujours possible d'intervenir si la commune est labellisée.

Parallèlement, nous avons recherché l'utilisation des critères les plus **objectifs** et les plus pratiques possibles, dans un souci de lisibilité et de transparence auprès des communes qui seront candidates, et d'efficacité pour le comité qui évaluera les candidats lors de la période estivale. N'oublions pas que les résultats donnés par cette grille conditionneront en partie le choix des communes labellisées, choix qui se fera à la mi-septembre par le Comité de Pilotage.

Face aux difficultés rencontrées pour arriver à une grille qui fasse l'unanimité, nous avons fait appel aux **partenaires du projet**, ayant déjà vécu par le passé une expérience similaire, à savoir construire une grille pratique et efficace, et permettant d'effectuer un choix impartial entre les candidats (C.R.T. *via* « Villes et Villages fleuris », Conseil Régional, Conseil Général).

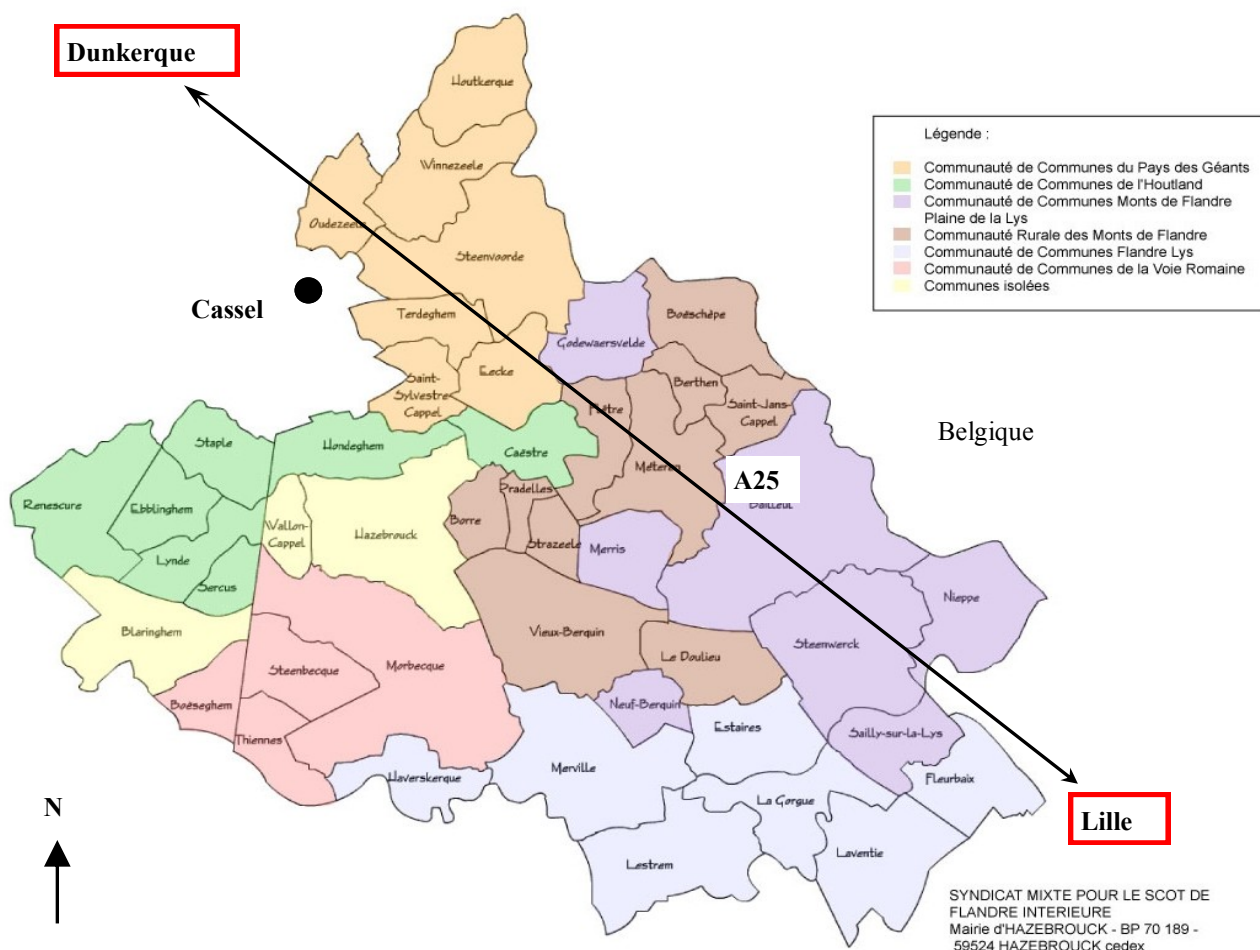
Nous avons également fait appel à des **associations locales**, spécialistes sur des domaines très précis (retables, orgues, essences locales d'arbres). Cela présente également l'avantage de les inclure dans la démarche.

Au final, certains critères laissent une place à l'appréciation subjective : ce sera le travail du comité technique d'audit d'essayer d'être le plus juste possible. Cela passera par une composition adéquate de celui-ci, avec des personnes venant d'horizons très divers, afin de se rapprocher au maximum de l'exhaustivité. Tous ces éléments nous ont donc permis de construire la grille suivante.

*(Ensemble de la grille d'évaluation cf. annexe 2)*

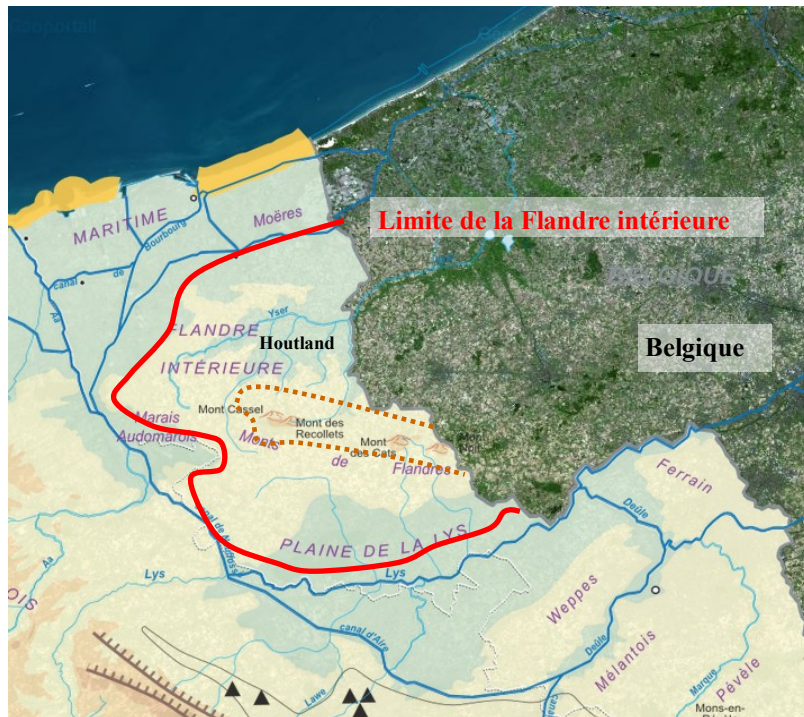
## II.5 ANALYSE DU TERRITOIRE D'ETUDE: LA FLANDRE INTERIEURE

L'analyse de ce territoire va permettre d'avoir une première approche des relations entre la nature et le bâti. Cette analyse sera faite suivant la trame du CAUE, en diagnostiquant le paysage et les éléments de nature, les éléments d'hydrologie, le bâti et les mobilités. Cette analyse se fera à l'échelle du territoire.



*Pays de Flandre intérieure. Réalisation Viala Romain (source: SCOT de Flandre Intérieure).*

La Flandre est un territoire du Nord de la France. Elle est divisée en deux parties, la Flandre maritime et la Flandre intérieure. Ce territoire est situé entre deux pôles économiques et urbains importants. Il s'agit de la ville de Dunkerque et celle de Lille. Ces deux pôles sont reliés par un axe majeur qui est l'autoroute A25.



*Entités de la Flandre Intérieure. Réalisation Viala Romain  
(Source: Atlas des paysages de la région Nord Pas De Calais)*

Le paysage de la Flandre intérieure est divisé en trois sous-entités paysagères: le Houtland (le pays du bois en flamand), les Monts de Flandre et la plaine de la Lys. L'image ci-contre montre ces trois sous-entités paysagères.

Le Houtland porte désormais mal son nom de « pays du bois ». Les forêts et les prairies tendent à disparaître pour laisser place aux cultures liées à l'industrie agroalimentaire: blé, betterave à sucre, houblon, endives et pommes de terre. L'agriculture représente 77% de la surface totale.

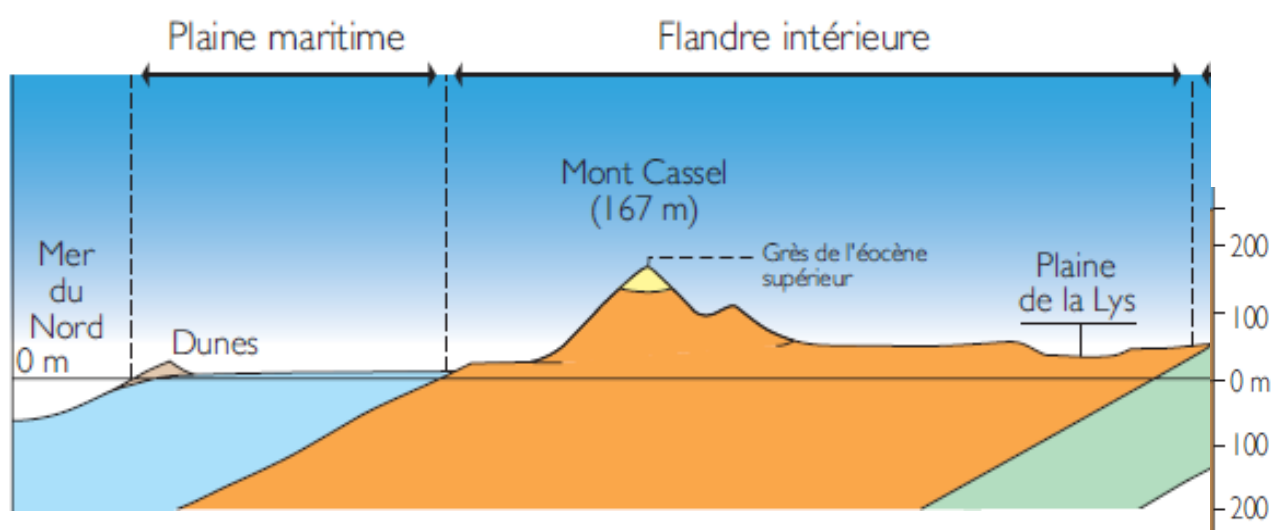
Les prairies permanentes ne représentent plus que 11,5% de l'espace total. Si l'élevage bovin existe, notamment dans le secteur des Monts, il est fort modeste par rapport aux exploitations porcines et surtout volaillères, beaucoup moins gourmandes en espace. La diminution des prairies permanentes au bénéfice des cultures ouvertes a entraîné des répercussions importantes sur l'érosion des sols.

Bien que peu visible sur l'occupation du sol (0,18% du territoire), l'eau est principalement un élément de surface en raison de la nature argileuse du sous-sol, qui limite les infiltrations. En l'absence de pente, l'eau stagne en formant des nappes peu profondes et très localisées. D'où cette imbrication dans la zone des artères de drainage (watergangs, becques...) qui donnent un caractère si particulier au Bas Pays.

Concernant le bâti, hormis quelques villes moyennes (Hazebrouck, Bailleul, Steenvoorde, Wormhout et Cassel), les zones d'habitats sont essentiellement rurales. L'urbanisation, de type flamand, est composée de nombreuses fermes dispersées sur l'ensemble du territoire, qu'entourent deux ou trois parcelles en herbe, entourées de haies.

On trouve également des Hameaux de taille modeste, le plus souvent situés à la croisée de deux chemins. Les quelques zones à vocation industrielle se cantonnent à la périphérie des grandes villes (moins de 1% de la surface totale).

Concernant les mobilités, le territoire est plutôt bien desservi avec un maillage important du réseau routier, le passage de l'autoroute A25 qui relie Lille à Dunkerque et le passage du TER et de la ligne TGV reliant Lille à Calais.



Coupe topographique du paysage de Flandre (source: Atlas des paysages de la région Nord Pas De Calais).

### **Conclusion de la partie II:**

Dans un premier temps, nous avons vu dans cette seconde partie, dans quel contexte s'inscrit cette mission de stage et les principaux objectifs qui en découlent. C'est-à-dire dans quelles démarches, dans lesquelles le CAUE participe actuellement, nous allons travailler durant ces trois mois de stage, et voir les liens possibles entre celles-ci. Les objectifs étant d'acquérir une méthodologie de travail, d'avoir une expérience professionnelle enrichissante, de se perfectionner au niveau de l'utilisation du logiciel SIG d'ArcGIS, enrichir des pages du carnets de territoire de Flandre Intérieure et explorer la mise en place d'une symbologie permettant de comprendre le plus simplement possible le territoire.

On a donc pu voir dans le détail les différentes démarches qui s'inscrivent dans mon stage et une première analyse du territoire des Flandres intérieure dont fait partie les quatre villages que j'ai étudié et qui seront présentés dans la prochaine partie qui correspond au travail réalisé durant les trois mois de stage.

---

## **PARTIE III**

# **ANALYSE DE LA RELATION ENTRE L'URBANISATION ET LA NATURE DANS LES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE**

---

### III. ANALYSE DE LA RELATION ENTRE L'URBANISATION ET LA NATURE DANS LES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE

Cette troisième partie vise à expliquer le travail réalisé pendant ces trois mois de stage au CAUE du Nord. Tout d'abord nous verrons quelle est ma problématique et dans quel contexte je l'ai choisi.

La suite sera divisée en deux sous parties: la première consistera à montrer le travail réalisé en groupe avec les autres stagiaires sur un village de Flandre Intérieure, avec les différentes étapes d'avancement. La deuxième partie expliquera mon analyse sur trois autres villages différents de celui étudié en groupe. A travers l'analyse des ces villages, je montrerai, à travers les différentes étapes d'avancement du stage, comment je suis arrivé à définir une symbologie en lien avec ma problématique. Cette partie expliquera aussi dans quel contexte et dans quel but cette symbologie peut être utilisé.

#### III.1.LE CHOIX DE MA PROBLEMATIQUE

Le thème de ma problématique porte sur le lien entre l'urbanisation et la nature à l'échelle du site et de la structure. Comment l'urbanisation et l'implantation du bâti favorise ou non les continuités écologiques. Je parlerai aussi de la Trame Verte et Bleu (TVB) de manière générale mais aussi au niveau de la Flandre intérieure.

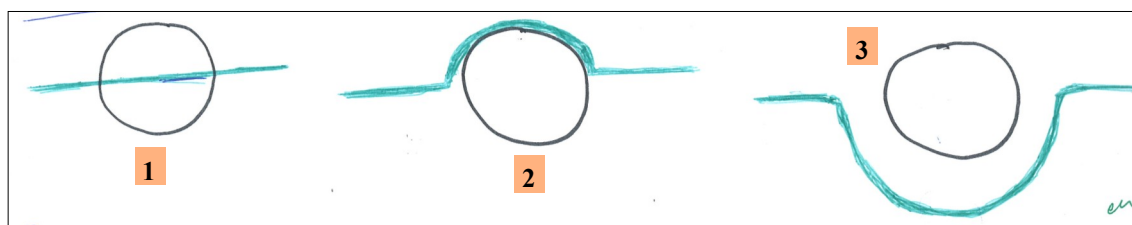
Le lien entre le bâti et la nature sera donc analysé sur quatre villages différents de Flandre Intérieure. L'analyse de ces villages permettra ainsi de définir une symbologie liée au lien bâti/nature.

#### *Quelles sont les différentes étapes qui m'ont permis d'arriver à la problématique définitive?*

Tout a commencé dès le choix du stage. Par rapport à mon parcours scolaire antérieur (BTS aménagements paysagers) je voulais trouver un stage qui me permette toujours d'étudier le paysage, ce qui pour moi était essentiel car je voulais garder un lien avec le BTS. Dès le début du stage, Vincent Bassez nous a demandé sur quel thème nous voudrions travailler. Pour moi il s'agissait toujours du paysage mais sans se poser encore la question à quelle échelle.

Le premier élément déclencheur a été lors de la visite des villages patrimoines. On savait dès le départ que nous allions travailler sur certains bourgs, à ce stade on ne savais pas encore lesquels, mais on savait qu'au final il allait falloir trouvé une symbologie. Lorsque nous avons fait les visites des villages, j'ai observer le paysage aux alentours et comment celui-ci était disposé par rapport aux villages. J'ai donc pu faire une première esquisse de plusieurs types de symbologie auxquelles j'ai réfléchi après les visites.

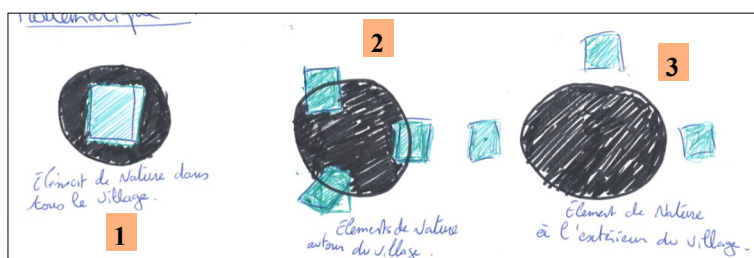




Série de symbole n°1: réalisation Viala Romain

Cette première série de symboles montre le passage des éléments de nature par rapport à la structure du village.

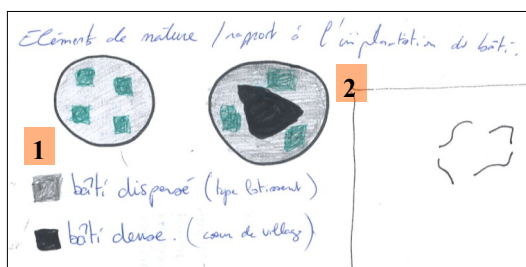
- 1) La nature est suffisamment présente dans le village, elle le traverse de part en part. Le corridor passerait donc à l'intérieur du village.
- 2) La végétation n'est pas présente dans le village mais à proximité. Le corridor serait donc situé en périphérie du village.
- 3) La végétation est totalement isolé du village, elle n'a aucun lien avec celui-ci.



Série de symbole n°2: réalisation Viala Romain

Cette seconde série montre la place de la végétation par rapport au village, cela peut se rapprocher de la symbologie précédente. Mais elle montre aussi la proportion entre l'élément bâti et l'élément nature.

- 1) La végétation est présente dans tout le village, elle est presque aussi présente que le bâti.
- 2) Les éléments de nature se situent à cheval entre le village et l'extérieur. Ils sont dispersés en plusieurs « petits cœurs de nature ».
- 3) Les éléments de nature se trouvent à l'extérieur du villages. Le village est en général uniquement minéral.

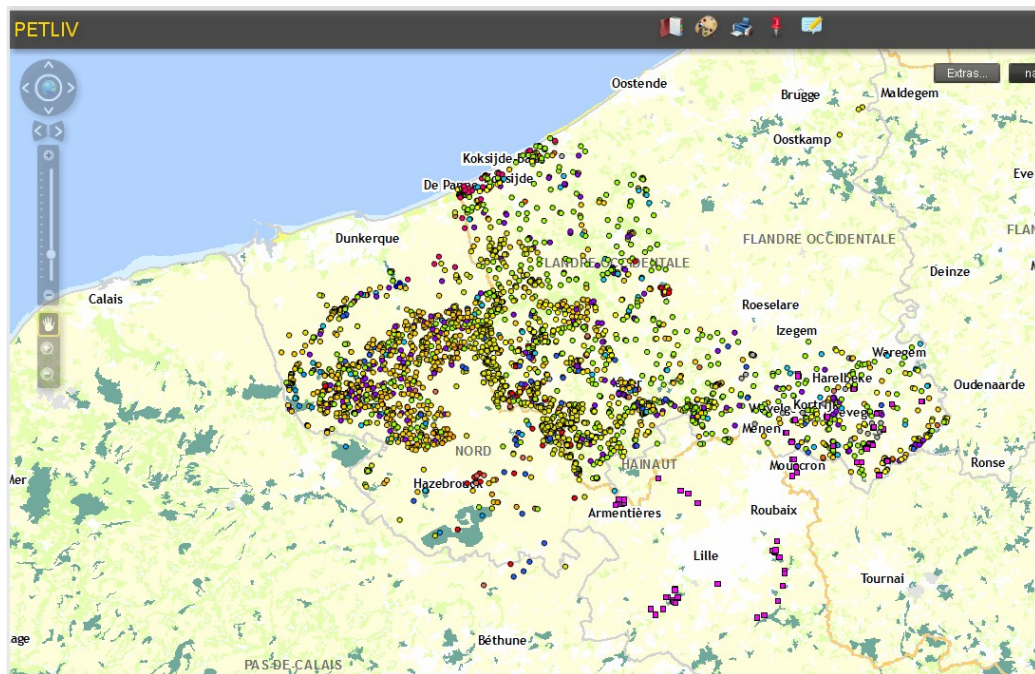


Série de symbole n°3: réalisation Viala Romain

Ces deux symboles représentent les éléments de nature par rapport au type de bâti.

- 1) Ce symbole montre qu'il y a beaucoup de végétation là où le bâti est dispersé, type les lotissements.
- 2) Le cœur de village à un bâti concentré donc la végétation est absente, elle se trouve dans le bâti plus dispersé autour du cœur de village.

Le deuxième élément qui a orienté encore un peu plus ma problématique a été lors d'une réunion, au CAUE, avec des partenaires de Flandre, qui agissent en faveur de la biodiversité transfrontalière. Le CAUE aide ces partenaires pour la mise en place de cartes sur la biodiversité transfrontalière, et dans un premier temps sur des espèces bio-indicatrices, qui donnent des indications sur la qualité des milieux (ex: zone humide, le triton crêté). La biodiversité est un sujet d'actualité et qui m'intéresse.



Source CAUE du nord.

Cette carte a été réalisée avec un logiciel de cartographie (ArcGIS). Chaque couleur représente une espèce animale. Cette carte vise donc à montrer où a été vue telle espèce, cela nous donne donc une éventuelle première indication sur leur répartition sur le territoire.

Ce type de cartographie est une première approche en terme de SIG (système d'information géographique). Il s'agit tout simplement de placer des points de couleur sur une carte.

Je me suis donc dit, pourquoi ne pas intégrer cette notion de biodiversité dans ma problématique, en lien avec la Trame Verte et Bleu, les corridors biologiques. A ce moment là j'ai commencé à réfléchir à une problématique liée aux villages patrimoines et à la TVB (*Comment les villages patrimoines, de part leur qualité paysagère, peuvent s'intégrer dans une dynamique de Trame Verte et Bleu?*).

C'est lors d'une discussion avec Vincent Bassez, que le choix de la problématique c'est tourné vers la relation entre le bâti et la nature, comment ce lien favorisé ou non les corridors biologiques dans les différents villages. Je savais donc maintenant sur échelle me focaliser, le village, c'est-à-dire la structure si on prend les échelles de la méthodologie du CAUE.



---

## III.2. LA TRAME VERTE ET BLEU A DIFFERENTES ECHELLES

### III.2.a. La Trame Verte et Bleu au niveau national

La Trame Verte et Bleu est l'un des engagements phares du Grenelle de l'Environnement, c'est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. C'est-à-dire assurer leur survie. Elle contribue ainsi au maintien des services que nous rend cette biodiversité: la qualité des eaux, la pollinisation, la prévention des inondations ou encore l'amélioration du cadre de vie.

La TVB est une démarche qui porte une ambition forte et structurante: celle d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, notamment dans les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et dans les plan locaux d'urbanismes (PLU).

Elle entend aussi enrayer la perte de biodiversité, en préservant et en remettant en bon état des réseaux de milieux naturels permettant aux espèces de circuler et d'interagir en elles. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoir de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

La TVB inclut une composante verte qui fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et une composante bleue qui fait référence au réseau aquatique et humide. Ces deux composantes forment un tout indissociable qui trouve tout son sens dans les zones d'interfaces (zones humides et végétation de bord de cours d'eau par exemple).

La préservation et la remise en état des continuités écologiques impliquent qu'on agisse partout où cela est possible: dans l'espace rural, au niveau des cours d'eau et dans les zones urbaines.

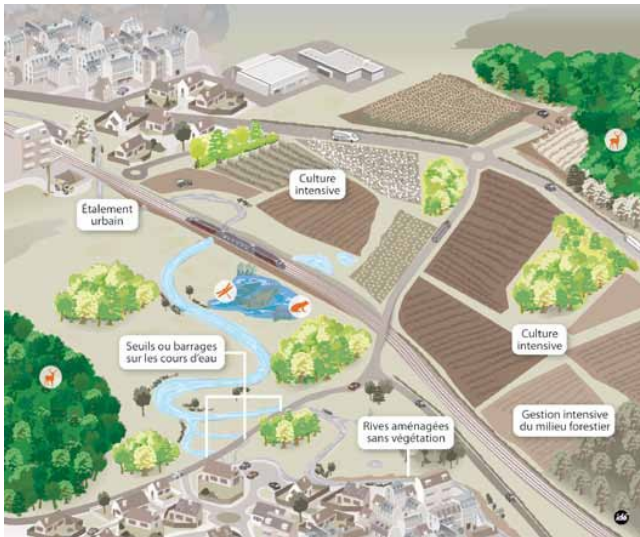
#### ***Comment la TVB est-elle un outils d'aménagement du territoire?***

« La TVB est une infrastructure naturelle qui maille l'ensemble du territoire national. Elle nous fait porter un regard nouveau sur la biodiversité. Ce sont aujourd'hui toutes les politiques publiques, et en particulier d'aménagement du territoire qui doivent intégrer cette dimension.

La prise en compte des continuités écologiques au niveau local, (intercommunal et communal notamment), dans les documents d'urbanisme permet d'intégrer la biodiversité aux projets de territoire à diverses échelles.

Par exemple, dans un SCOT, la TVB participe à une nouvelle organisation spatiale tenant compte tant des dimensions géographiques de l'espace que des dimensions sociales, économiques et culturelle. La collectivité va pouvoir maîtriser son développement urbain en garantissant l'équilibre du territoire, au regard de la préservation des espaces naturels et de la fonctionnalité des écosystèmes. » (Source: Fabienne Allag-Dhuisme; chef de projet Trame Verte et Bleu au ministère du développement durable.)

Remettre en bon état les continuités écologiques (source: trame verte et bleu en France métropolitaine)



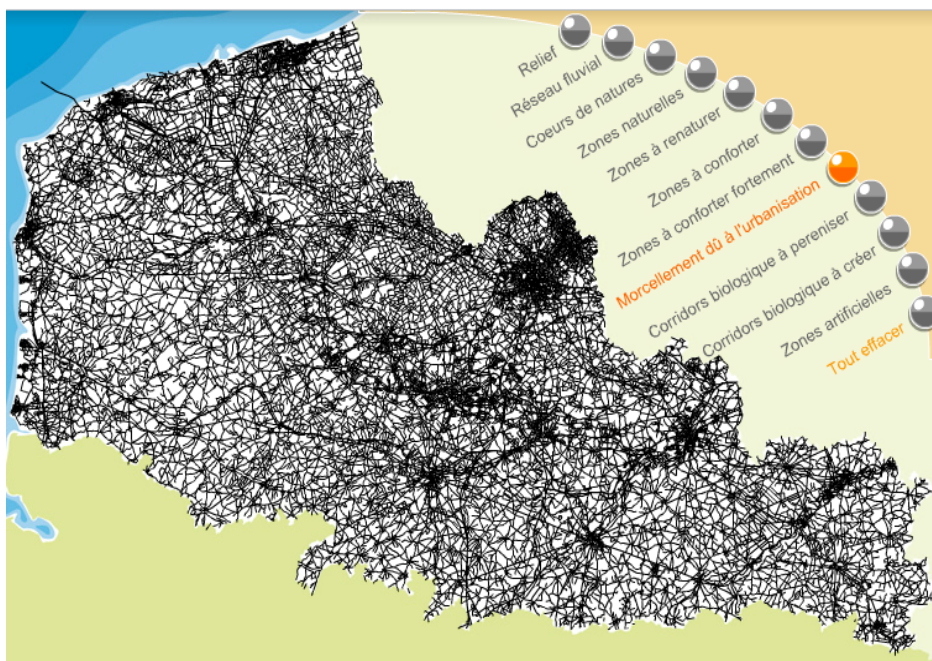
Territoire fragmenté (étalement urbain, développement des infrastructures de transport...) peu favorable à la biodiversité.



Aménagement du territoire en faveur de la remise en bon état des continuités écologiques.

### III.2.b. La Trame Verte et Bleu au niveau de la région Nord Pas De Calais

La région Nord Pas De Calais (NPDC) est la région où la nature est la plus fragmenté en France. Moins il y aura d'espaces de nature, moins il y aura d'espèces. Pour éviter la disparition de milliers d'espèces animales et végétales, les connexions biologiques doivent permettre de relier entre eux les milieux naturels.

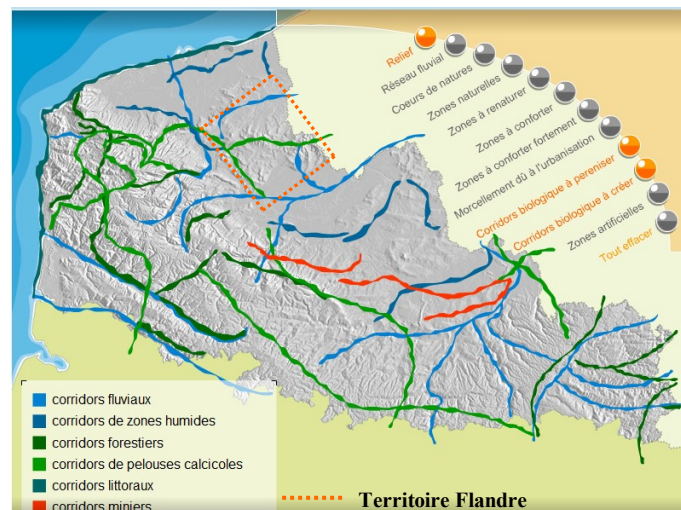


Carte montrant le morcellement du territoire du à l'urbanisation (source: <http://www.nordpasdecals.fr/environnement/TVB/anim/carte.asp> )

C'est pourquoi la région NPDC c'est engagée, de diverses manières, à protéger et entretenir cette précieuse biodiversité. Cette démarche volontaire s'exprime à travers un grand projet de « Trame Verte et Bleu ». C'est un programme qui doit assurer la cohérence des actions entreprises par tous les acteurs de la région: l'Etat, les collectivités locales, mais aussi les parcs naturels, les associations et nous tous, acteurs du territoire.

### *Pourquoi un tel projet?*

- \* Pour restaurer et sauvegarder la richesse de la biodiversité régionale, la qualité et le renouvellement des ressources naturelles (eau, air, sols) gages de santé publique et de maîtrise des risques,
- \* Pour répondre à une demande croissante d'espaces de nature, sources de bien être et de loisirs,
- \* Pour garantir une activité agricole respectueuse de l'environnement, et promouvoir l'émergence de filières économiques locales,
- \* Pour lutter contre le dérèglement climatique en laissant la biodiversité jouer un rôle,
- \* Enfin pour contribuer à l'attractivité économique du Nord Pas De Calais.



Source (<http://www.nordpasdecals.fr/environnement/TVB/anim/carte.asp>)

Cette carte nous montre les corridors biologiques qui sont à pérenniser mais aussi à créer dans la région NPDC. On peut voir que certains sont situés en Flandre Intérieure.

Les connexions biologiques sont nécessaires aux conditions de vie et de développement du vivant: plus les milieux sont connectés entre eux, plus les chances de survie des espèces sont élevées.

Ils sont nécessaires pour le brassage génétique et pour permettre aux espèces de recoloniser les espaces d'où elles ont disparus. De plus, les connexions renforcent l'identité paysagère des sites, participent à la lutte contre l'érosion des sols et à la prévention des inondations et des sécheresses.



### III.2.c. Une politique « Trame Verte » dans le département du Nord

La maîtrise de l'environnement est un enjeu essentiel pour la qualité de vie. Les espaces, ressources et milieux naturels du département du Nord sont d'une richesse et d'une variété remarquable. Ils constituent le patrimoine commun des habitants du Nord.

La préservation et la valorisation de ce patrimoine passent par la reconquête des paysages, dont les axes majeurs sont:

- le développement des sites naturels ouverts au public,
- l'accroissement des surfaces boisées,
- la protection des sites sensibles ou menacés,
- la réalisation d'équipements de qualité.

Ces actions concrètes menées sur le terrain, perceptibles à plus ou moins long terme, sont de nature à valoriser l'attractivité de nos campagnes, de nos villes et de nos villages. Le conseil général se fixe comme priorité de favoriser, dans chaque opération d'aménagement, des démarches respectueuses et valorisantes des territoires et de l'environnement.

La politique « Trame verte » est née de trois grands constats:

- la difficulté de maîtriser la dimension du paysage dans les documents d'urbanismes et au sein des opérations d'aménagement,
- le manque de concertation et de coordination entre les partenaires,
- l'absence de règles et de repères pour cadrer les opérations

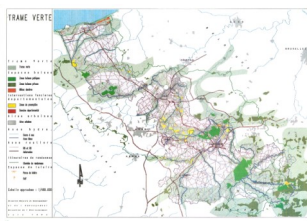
#### ***Qu'est ce que la politique « Trame Verte » ?***

La politique « Trame Verte » est un concept méthodologique. Elle mobilise l'ensemble des acteurs concernés par l'environnement, tout au long du processus de création ou de valorisation d'un paysage. Elle les dote d'un outil de lecture commune du paysage, d'aide à la décision et l'évaluation des résultats.

La politique « Trame Verte » est ce qui résulte de la mise en évidence des composants les plus significatifs du paysage nordiste pour lesquels des opérations d'aménagement pourront être engagées en matière d'environnement.

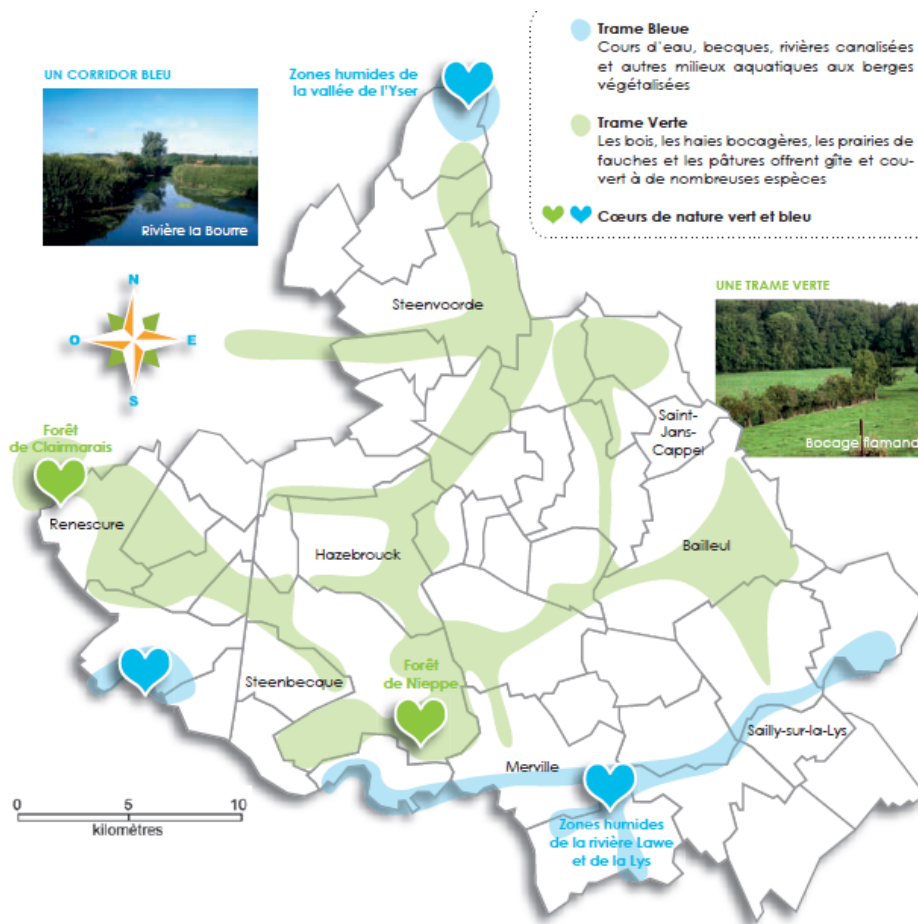
A partir de ces composants significatif qui dessinent la « Trame Verte », celle-ci fait naître une véritable dynamique d'aménagement du territoire.

Exemple de quelques composants de la « Trame Verte »: les espaces ruraux remarquables, forêts et boisements, rivières et plans d'eau, infrastructures routières et ferroviaires...



( carte de la politique « Trame Verte » cf. annexe 3)

### III.2.d. La Trame Verte et Bleu en Pays cœur de Flandre



Carte représentant les orientations de la TVB en Pays cœur de Flandre  
(Source: la trame verte et bleu en Pays cœur de Flandre.)

La TVB est un outil de préservation des paysages de Flandre dans le long terme. Sa mise en œuvre opérationnelle est soutenue par le Pays Cœur de Flandre, le Conseil Régional, le Conseil Général, le FEDER (fond européen de développement régional) et bien d'autres. Depuis 2006, le Pays Cœur de Flandre s'est attaché à repérer les cœurs de nature, les liaisons biologiques ou encore les paysages à revivifier.

En 2009, chaque communauté de commune du pays propose d'« étoffer » une liaison biologique ou un cœur de nature, de préférence prioritaires, sur son territoire, en lien avec les acteurs investis issus de la société civile. Différents « supports de nature » seront utilisés pour « tisser » la trame: berges de becsques et de canaux, chemins de randonnée, abords de voie ferrée, parcelles sans affectations...

Cette partie visait donc à montrer les différentes orientations de la TVB, à différents échelles et pour voir que même si les directives sont instaurés dans les échelons au plus au niveau politique, comme l'Europe ou l'Etat, c'est bien au niveau de l'action locale que l'on peut faire avancer les choses par des actions concrètes.

---

### III.3. ANALYSE D'UN TRAVAIL DE GROUPE

Comme je l'ai évoqué précédemment, une partie du stage a été réalisé en travaillant en groupe. Deux groupes ce sont formés sur deux territoires différents, l'un sur le territoire du Val de Sambre dans l'Avesnois et l'autre groupe, dont je faisais parti, sur la Flandre intérieure ( avec Sarah Potentier et Camille Arnould).

Tout d'abord, nous avons travaillé tous ensemble pour s'imprégner du fonctionnement du CAUE et ensuite appréhender les différentes méthodes d'analyse du paysage qu'utilise le CAUE du Nord.

Pour avoir une approche du territoire sur lequel nous allions travaillé, nous avons décidé de nous concentrer sur les 14 villages patrimoines. Premièrement nous avons fait une analyse cartographique des villages pour avoir une première approche du site avant de nous rendre sur le terrain. Cela nous a permis de regarder les endroits intéressants que l'on pouvait voir.

Pour aller sur le terrain nous nous sommes donc doté de cartes IGN et de photos aériennes. Le travail de terrain nous permet de voir des éléments de détail que l'on ne peut pas voir sur des cartes.

#### *ANALYSE DU VILLAGE D'ESQUELBEQCQ*

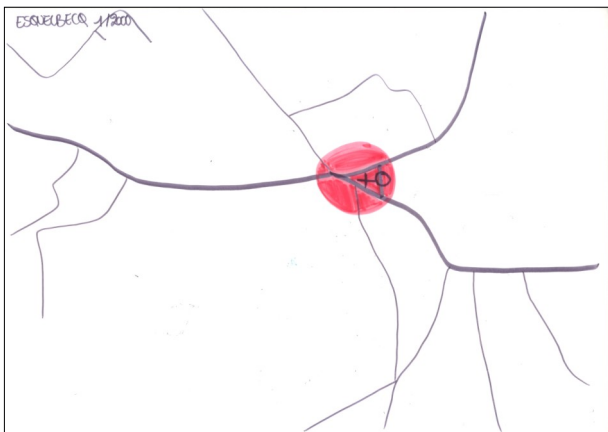
Parmi tous les villages que nous avons visité, il a fallu en choisir un seul. Compte tenu de la courte période de stage nous ne pouvions pas analyser tous les villages. Nous avons fait le choix d'Esquelbecq à l'unanimité car c'est celui que l'on trouvé le plus intéressant et qui nous attiré le plus.

Pour analyser la territoire de ce village, nous avons utilisé la méthode du CAUE qui consiste à regarder le paysage suivant différents niveaux de perception. Celui:

- du territoire
- du site
- de la structure
- de l'élément

A chacun de ces niveaux de perception est rattachée une échelle. Cette échelle peut variée suivant ce que l'on veut exprimer.

Pour étudier le territoire du village nous avons suivi la méthode du CAUE en prenant les quatre thèmes d'analyse, à savoir le bâti, la nature des paysages, l'hydrologie et les mobilités. Pour un travail plus efficace nous nous somme réparti les différents thèmes. Cette analyse est développée dans les prochaines pages.



Exemple d'un calque représentant uniquement le thème des mobilités au sein du village d'Esquelbecq. Celui-ci met en avant l'importance du croisement, entre deux routes principales, au cœur du village.

Exemple de calques réalisé par Camille Arnould, Sarah Potentier et moi-même.

Ce travail d'analyse est réalisé dans un but bien précis, celui de mettre en place une fiche au format du carnet de territoire. Cette fiche sera analysé a la page 37.

### Un territoire gorgé d'histoire

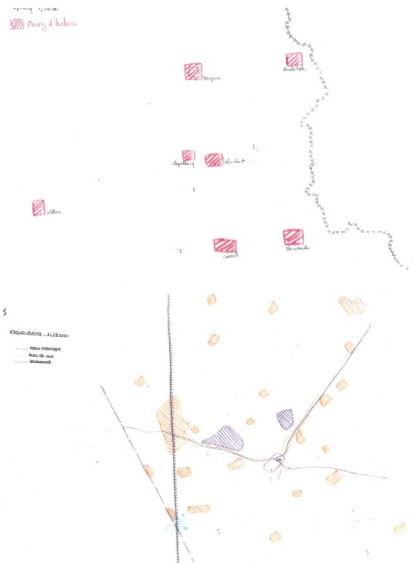
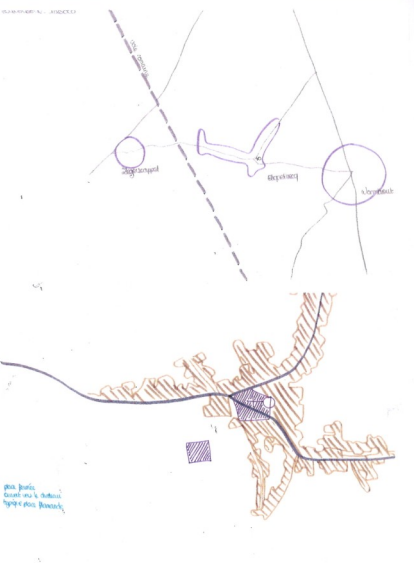
Le riche passé historique des Flandres à influencé l'implantation du bâti des villages patrimoniaux.  
La conservation de ce patrimoine permet de garder une trace du passé.



**Un territoire d'histoire (1-100 000)**  
Le territoire des Flandres intérieur est parsemé de bourg d'histoire. Ces villes ont joué un rôle important lors des différentes guerres, comme Bergues qui est aujourd'hui encore fortifié.  
L'histoire de ces villes est encore très présente de nos jours et mise en valeur.

**Une implantation stratégique (1-25 000)**  
Ces villes sont implantées aux alentours de la voie romaine de manière à se protéger des attaques ennemies.

**Un village qui évolue (1-12 500)**  
Le centre du village est coupé de plusieurs noyaux historique comme l'église, le château et la mairie.  
Un habitat de rue s'est ensuite développé le long des routes entourant le cœur historique.  
Un étirement industriel s'est ensuite formé autour de la gare et du village.  
Au nord, à l'extérieur, de nouvelles formes d'architecture ont fait leur apparition, les lotissements.

**Un cœur de village toujours actif (1-2000)**  
Le cœur du village est un lieu important car on y retrouve les deux bâtiments historiques principaux, l'église avec sa place et le château au bord de l'Yser. Celui-ci date probablement du IX siècle avec la présence du château en bois.  
La place est encerclée d'un bâti dense avec des maisons mitoyennes qui ne laissent aucune visibilité. Autour de la place on y retrouve surtout des commerces et des services (office du tourisme, pharmacie, commerces de proximité).

Exemple de fiche au format du carnet de territoire sur le thème du bâti sur le village d'Esquelbecq.  
(Réalisation Camille Arnould, Sarah Potentier et moi moi-même.

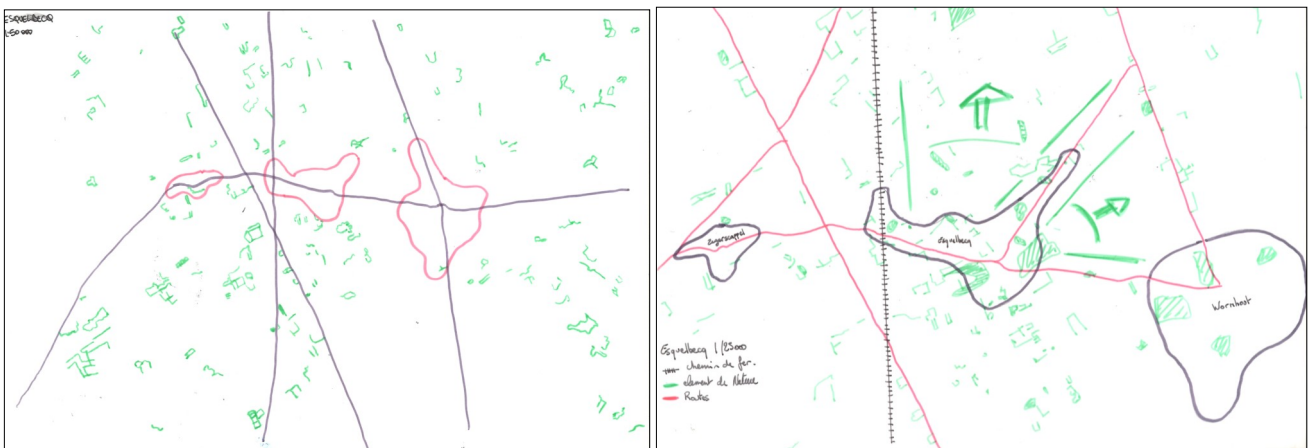
Cette première partie réalisée en groupe nous a initié à l'analyse suivant les différents niveaux de perception et les différents thèmes. Elle nous a permis aussi de remplir une première partie de notre mission a savoir enrichir les données pour la mise en place des pages du carnet de territoire de Flandre intérieure. Cette analyse pourra donc être reprise sur l'autres villages étudiés personnellement.

Pour réaliser l'interprétation des différents thèmes suivant les différents niveaux de perceptions, nous avons utilisé des calques. Cela nous a été imposé par Vincent Bassez au début du stage car c'est une manière rapide et efficace d'analyser un territoire. On peut rapidement exprimer nos idées sur le papier et on a un résultat quasi immédiat contrairement à l'outil informatique qui est plus long et demande plus de connaissances.

Pour réaliser nos calques d'interprétations nous avons réalisé des cartes à partir des bases de données SIG du CAUE du Nord. Il a fallu choisir les bonnes couches suivant les différents thèmes. Au début cela n'a pas été très évident. Pour chaque niveau de perception nous avons donc choisi une échelle.

- territoire (1/100 000) - structure (1/12 500)
- site (1/25 000) - élément (1/5000)

Nous avons pour le territoire le « 50 000 » et pour l'élément le « 7000 » mais on s'est aperçu que les échelles ne nous permettaient pas d'analyser correctement le territoire car les échelles étaient trop proches les unes des autres. Il y avait toujours un niveau de perception où l'on ne savait pas quoi représenter.



Exemple de calques réalisé par Camille Arnould, Sarah Potentier, Viala Romain

Ces deux calques représentent bien les différentes erreurs que nous avons pu commettre au début.

En effet, ils sont censés représenter le thème de la nature. Pour le premier calque, au 1/50 000, il s'agit des résidus bocagers autour du village d'Esquelbecq et pour le calque en dessous, au 1/25 000, celui des ouvertures sur le paysage par rapport au village.

L'inconvénient était que sur nos calques nous représentions plusieurs thèmes à la fois. Pour ces deux calques on a mélangé le thème de la nature avec celui des mobilités puisque nous avons fait apparaître les routes avec la voie de chemin de fer.

C'est après avoir eu une discussion avec Vincent Bassez que nous avons pris connaissance de notre mauvais choix.



## Analyse de la fiche carnet de territoire

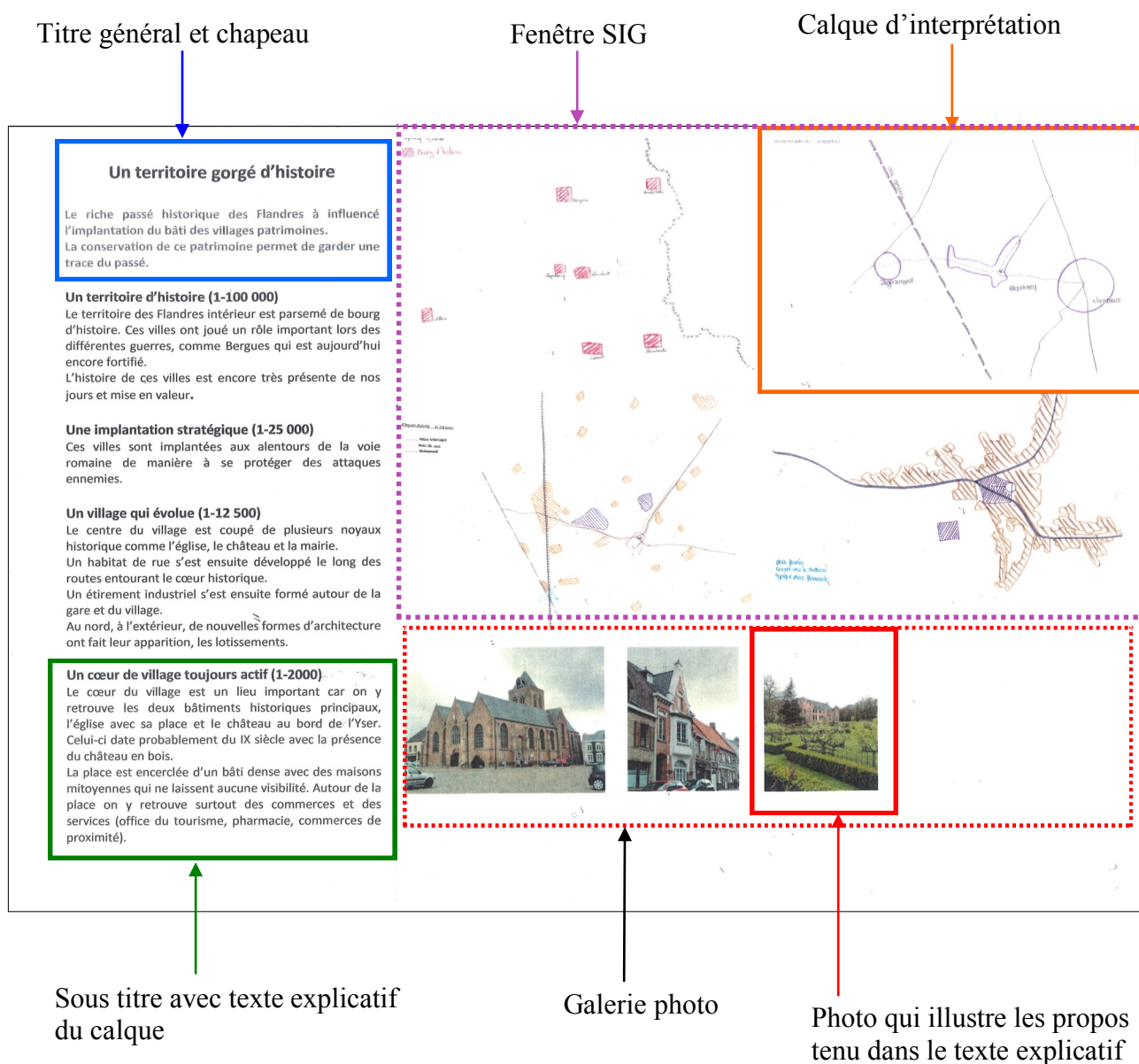
Cette page correspond à l'analyse d'une fiche de synthèse, descriptive d'un village, sur le thème du bâti. Cette fiche appartiendra ainsi au carnet de territoire.

Comme l'on peut le voir, elle se décompose en trois principales parties.

Tout d'abord la partie « texte » qui comprend un titre général de la fiche avec un chapeau. A cela s'ajoute des sous titres avec un texte explicatif de chaque calque.

Ensuite s'ajoute la partie cartographique « fenêtre SIG) qui permet l'affichage des cartes avec ici les calques d'interprétation.

Pour finir, la partie « galerie photo » qui permet d'afficher plusieurs cartes représentatives du territoire étudié.



(Exemple des autres fiches de synthèse de la commune d'Esquelbecq cf. annexe 4)

Cette page reprend les différentes photos présent sur le site. Cela permet donc de se faire une idée plus concrète des lieux et de ce qui est exprimé sur les calques d'interprétation. Cette visualisation du territoire a été reprise du projet Beauregard, sur le Val de Sambre.



(Pour les autres situations photographique cf. annexe 5)



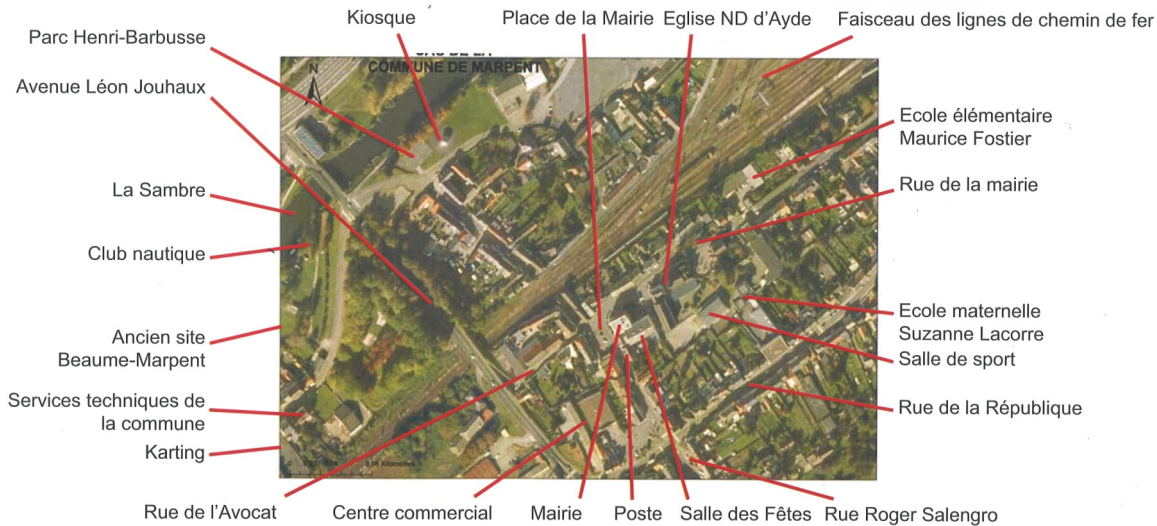
## Le centre :

Le centre de Marpent reste contenu dans le noyau pré-industriel. Il est très concentré, entre la voie ferrée, l'avenue Léon Jouhaux (dans le prolongement du pont) et la rue de la République. Il réunit l'ensemble des équipements communaux, commerces et services, majoritairement autour de la Place de la Mairie.

Echelle de village, l'ensemble Salle des Fêtes - Mairie donne une échelle monumentales, dans une place aux dimensions réduites. La proximité de Jeumont complète l'offre communale. La voie ferrée constitue le fond de scène de la place. Elle est très présente. L'industrialisation du fond de vallée s'est retirée, laissant de vastes friches et un grand vide entre les deux versants habités. Le Parc Henri-Barbusse marque une première reconquête des berges sud de la Sambre.



Localisation du centre de la Commune



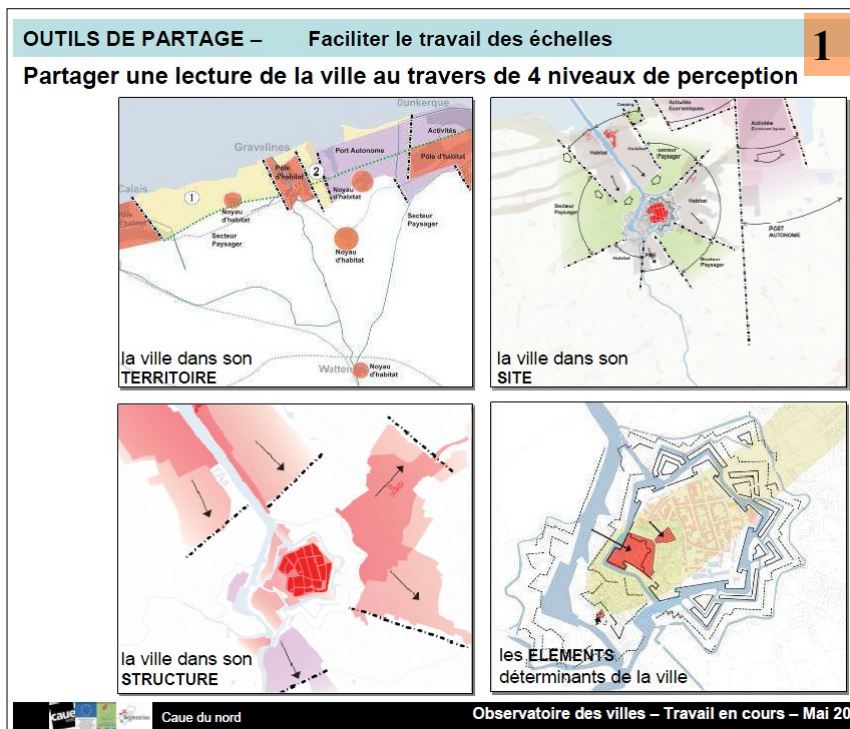
BEAUREGARD - 2007 | MARPENT | p. 12

(Source projet Beauregard : Clés de lecture du projet Cf. annexe 8)

La photo représente le cœur de la ville de Marpent. Cette page est issue des clés de lecture pour la commune de Marpent. Sur cette photo aérienne est localisé tous les sites importants de ce centre ville.

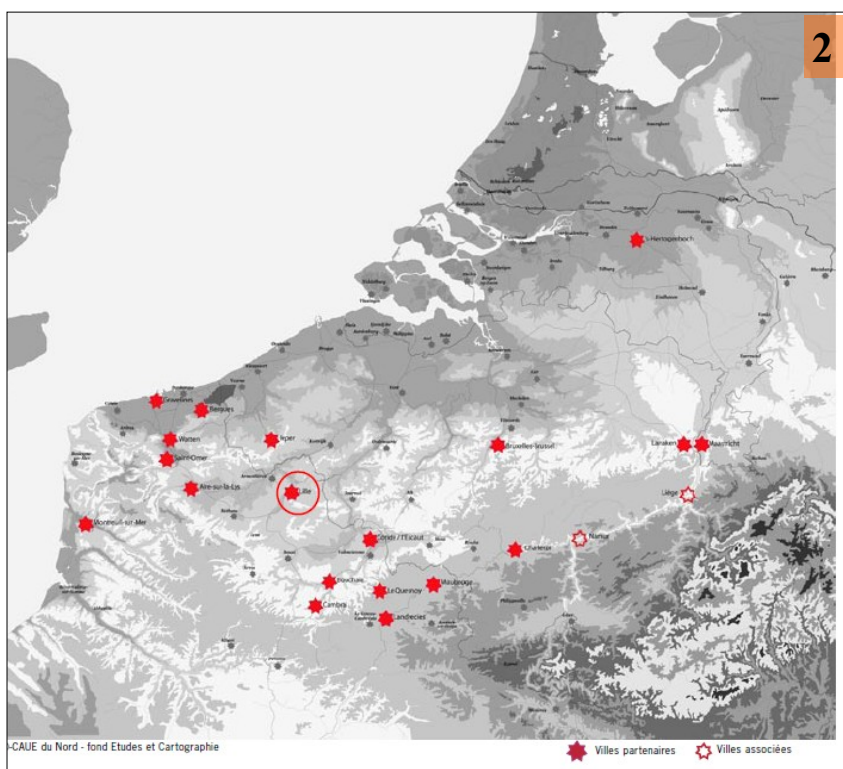
C'est de ce type de géolocalisation que nous nous sommes servis pour géolocaliser nos photos et ainsi pouvoir se faire une idée plus précise des lieux. Sur cette page, on se trouve sur les clés de lecture à l'échelle urbaine.

Nous avons vu précédemment que le CAUE du Nord utilisé, pour analyser le territoire, quatre niveaux de perception qui sont: Le territoire, le site, la structure urbaine et les éléments. Lorsque l'on travaille à chaque niveau de perception sur une carte, on utilise donc une échelle appelée « échelle de travail ». Cela correspond à l'image n°1.



Source: carnet de ville

L'image n°2 correspond à l'échelle d'affichage, celle du grand territoire où l'on affiche les différents icônes.

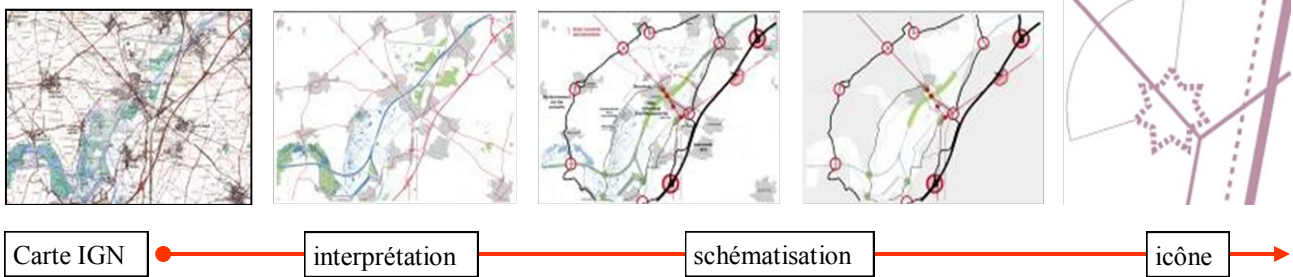


Source: carnet de ville

### III.4. DE L'INTERPRETATION A L'ICONOGRAPHIE

Cette partie vise à montrer les différentes étapes pour passer de l'interprétation cartographique à la mise en place d'une iconographie susceptible d'être intégrée dans un SIG. Une partie de cette analyse a été explorée pendant le travail de groupe. Elle sera expliquée et détaillée dans cette partie.

*Réalisation CAUE du Nord  
(Source: power point cour Vincent Bassez)*



L'analyse porte sur la relation entre le bâti et la nature par rapport à la notion de trame verte et bleu et celle des continuités écologiques. Cette analyse est détaillée sur trois villages en plus de celui d'Esquelbecq. Le travail réalisé sur les thèmes de chacun devait bien sûr s'appliquer sur le village que nous avons travaillé ensemble.

J'ai choisi les villages en regardant la végétation et l'implantation du bâti. J'avais déjà en tête, du fait des travaux précédemment réalisés, une idée du type d'iconographie que je pourrais associer aux villages. J'ai donc sélectionné des villages qui pouvaient s'associer aux différents icônes et que je pourrais donc comparer par la suite. (*Les icônes seront détaillées dans une prochaine partie*). Les villages qui seront présentés sont Esquelbecq, Boeschepe, Steenwerck et Steenbecque. De plus ce sont des villages assez distants géographiquement donc qui présentent des caractéristiques assez différentes.

Dans cette partie je présenterai l'analyse d'un seul village car elle est la même pour les autres. Les analyses des autres villages seront mis en annexes.

#### **Les différentes étapes d'analyse des villages**

Dans cette partie il sera détaillé toutes les étapes utilisées pour passer de la carte à l'icône. Pour chaque étape il y aura la partie du cours ou des méthodes utilisées par le CAUE. Ensuite je montrerai comment je l'ai utilisé pour mon travail personnel.

Pour présenter l'analyse des villages j'ai pris le village de Boeschepe car c'est celui que j'ai le plus développé.



### III.4.a. L'interprétation

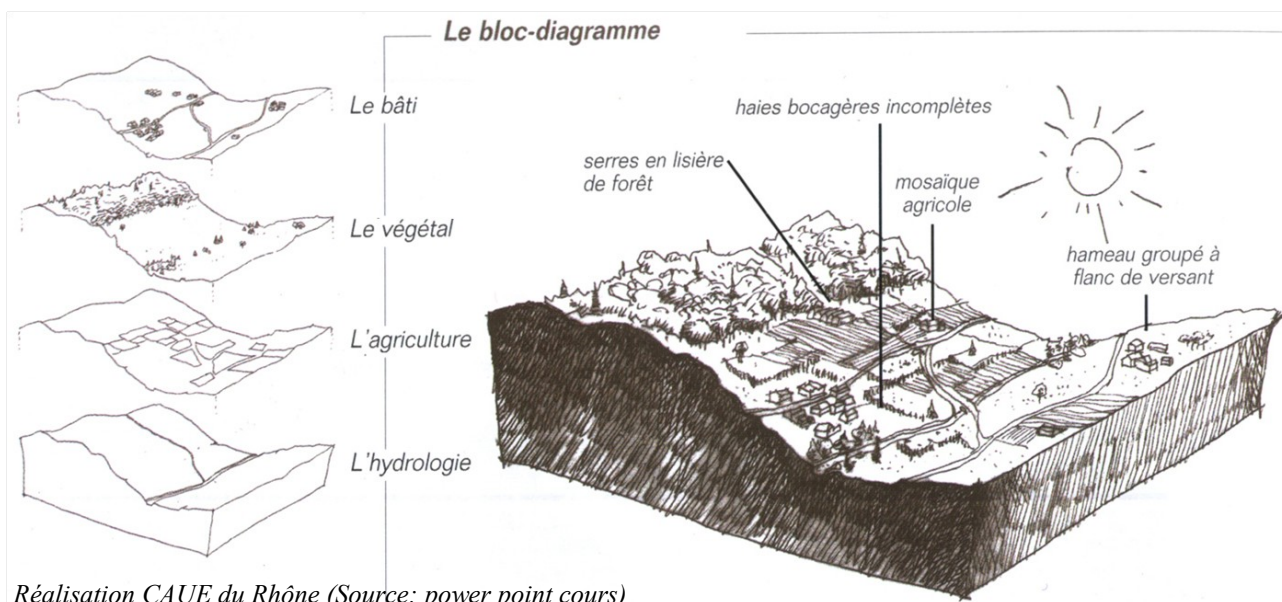
Pour réaliser l'interprétation, il a tout d'abord fallu choisir les bonnes couches, pour réaliser les cartes, suivant ma problématique. A savoir ici le bâti et les éléments de nature. Les cartes ont été produites grâce au logiciel cartographique ArcGIS.

Au départ pour représenter la couche « végétation » j'ai utilisé seulement, celle qui correspondait aux espaces boisés. La quantité d'information concernant les éléments de nature n'était pas suffisante. J'ai donc pris en plus les éléments concernant les prairies, qui est aussi un élément de biodiversité important.

Ensuite il a fallu que je choisisse les bonnes échelles. Les quatre échelles utilisées lors du travail de groupe ne me permettaient pas, par rapport à ma problématique, d'expliquer le territoire. Les échelles utilisées sont:

- territoire (1/100 000) - structure (1/10 000)
- site (1/25 000) - élément (1/2000)

Le cadrage de la carte est aussi très important pour pouvoir expliquer correctement le territoire.



Carte représentant chaque thème

Pour partager l'analyse cartographique ou cartographier les apports de l'ensemble des acteurs, il faut des supports clairs et simples à lire. Les informations alors isolées prennent un sens particulier : interprétation cartographique



*Réalisation Viala Romain  
(source: base de données SIG CAUE du Nord)*

Première carte réalisée avec la couche bâti et végétation. La couche végétation ne comprend en fait que les espaces arborés. Elle représente le centre du village de Boeschepe au 1/2000



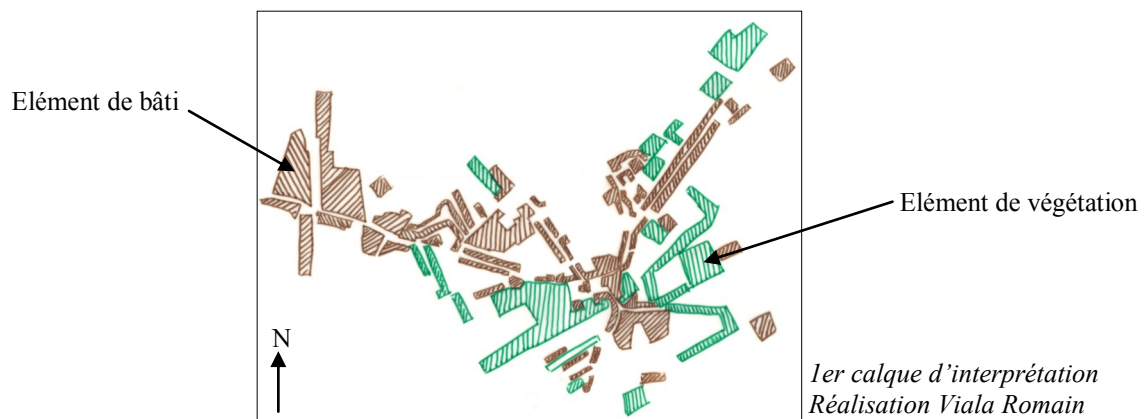
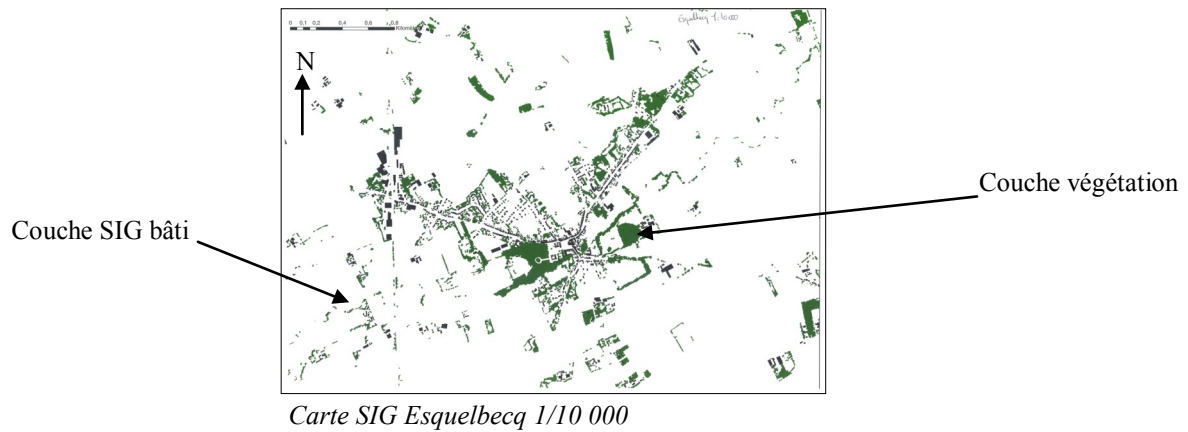
*Réalisation Viala Romain  
(source: base de données SIG CAUE du Nord)*

Cette carte est plus précise car elle contient, en plus des boisements, la surface des prairies et celle des cultures. Elle représente aussi le centre du village de Boeschepe au 1/2000.

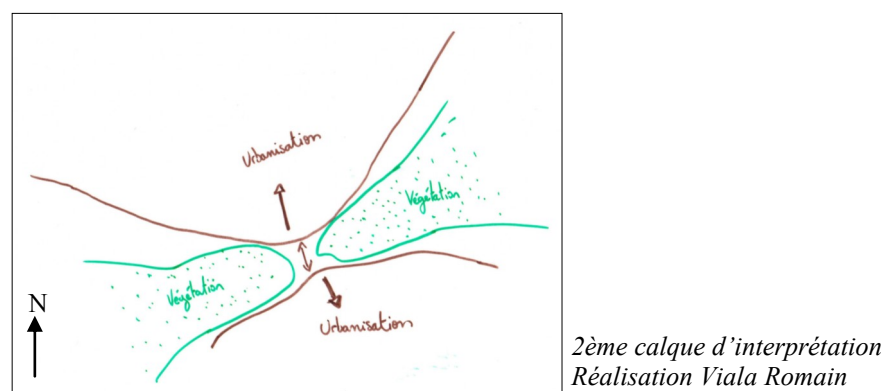
La fabrication de ces cartes a été faite pour chaque échelle (ou chaque niveau de perception). Après la réalisation des cartes, il faut faire notre interprétation, suivant notre problématique, à l'aide de calques réalisés à la main.

*(Cette interprétation aurait pu être réalisée avec le logiciel de cartographie ArcGIS, mais compte tenu que nous étions plusieurs stagiaires et que le CAUE pouvait nous faire travailler que sur un ordinateur, il aurait été difficile de faire les interprétations sur chaque carte.)*

Au début, il a été difficile de réaliser les différentes interprétations de mes cartes, notamment celles concernant les niveaux de perception du territoire et du site. J'avais plus de facilité aux niveaux en dessous, de la structure et de l'élément. C'est en discutant avec Vincent Bassez que j'ai pu me rendre compte de mes erreurs.

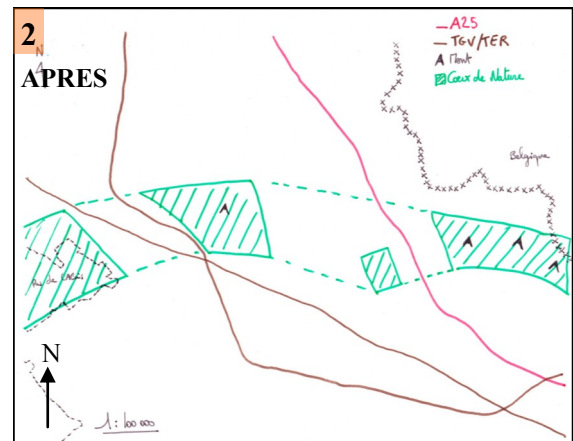
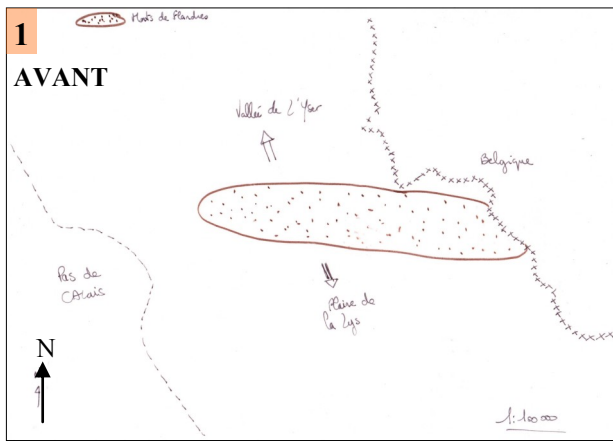


L'image ci-dessous représente un de mes premiers calques d'interprétation. Comme l'on peut voir, je me contentais juste d'isoler les espaces bâti et les zones où il y avait de la végétation. Je n'en ai tiré donc aucune analyse.



Après avoir discuté avec Vincent Bassez de la notion d'interprétation, j'ai donc pu refaire certains calques d'interprétation. On peut donc voir que le village tend à se développer vers le Sud et vers le Nord. A l'Ouest et à l'Est on retrouve deux espaces de nature qui n'ont pas subi l'urbanisation. L'un correspond au domaine du château d'Esquelbecq et l'autre, probablement à un espace privé. Un cordon d'habitation relie les habitations situées au Sud et au Nord.





Exemple de l'évolution des calques au 1/100 000 Réalisation Viala Romain  
 Les fonds de carte seront placés dans un tableau récapitulatif à la fin de la partie.

Ces deux calques d'interprétation ont été réalisés à partir d'un fond de carte au 1/100 000. l'interprétation du premier calque est une analyse du territoire mais plus axée sur le côté paysage. Celui-ci montre les Monts de Flandre qui coupent le département en sa largeur avec au Nord la plaine maritime et au Sud la plaine de la Lys. Le relief étant peu élevé, ce sont donc des points importants sur le territoire pour ce repérer.

Après avoir réalisé l'interprétation à chaque niveau de perception, une discussion avec Vincent Bassez était nécessaire. Effectivement lorsque je faisais mes calques je me concentré surtout sur le paysage et non sur ma problématique.

Après cette discussion j'ai retravaillé mes calques en essayant de faire un lien avec ma problématique. C'est le résultat obtenu sur le calque n°2. On s'est aperçu que les Monts, qui sont d'importants cœurs de nature car ils ne sont pas cultivés du fait de leurs versants fortement inclinés et très peu envahis par l'urbanisation, formaient comme une « trame verte » qui coupe le département du Nord, entre la Belgique et le Marais d Opale dans le Pas De Calais.

Mais cette trame n'est pas continue, elle est fragmentée a cause des nombreuses infrastructures présentes sur le territoire. Celle-ci est notamment coupée par l'autoroute A25 qui relie Lille à Dunkerque. Il y a aussi les chemins de Fer.

Même réalisée à la main, l'interprétation n'a pas été évidente pour moi. Dès le départ je me suis trop concentré sur l'analyse paysagère et pas assez sur le lien avec ma problématique. Il aura fallu discuter avec Vincent Bassez pour que je m'aperçoive que je me dirigeais dans une mauvaise direction.

### III.4.b schématisation

Cette étape là consiste à réalisé un schéma simple correspondant a l'interprétation des cartes réalisées précédemment.

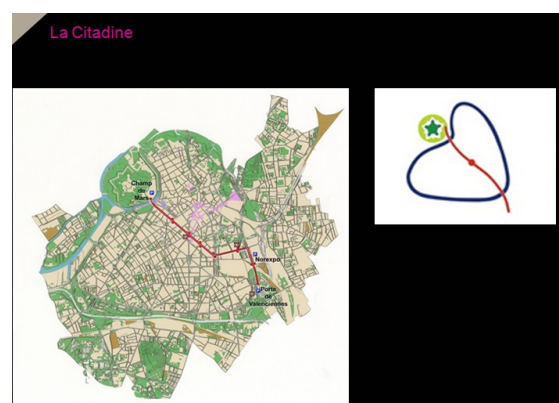
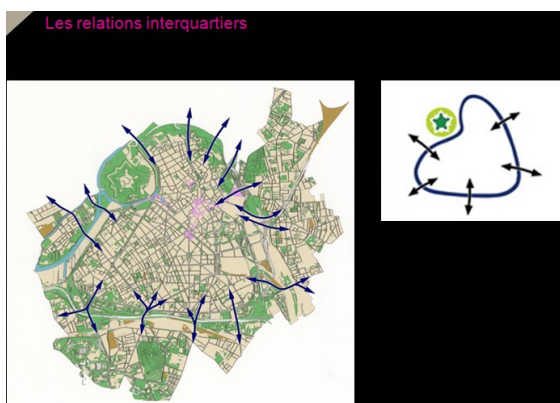
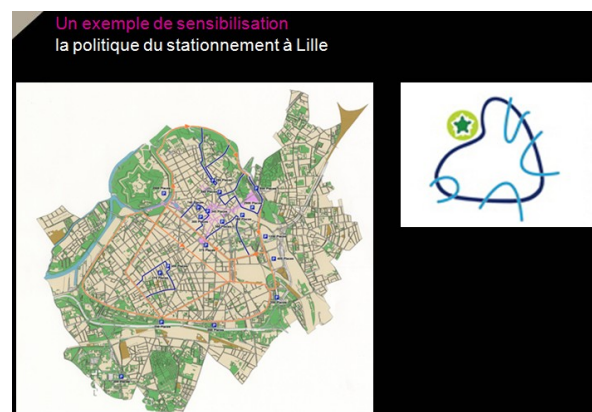
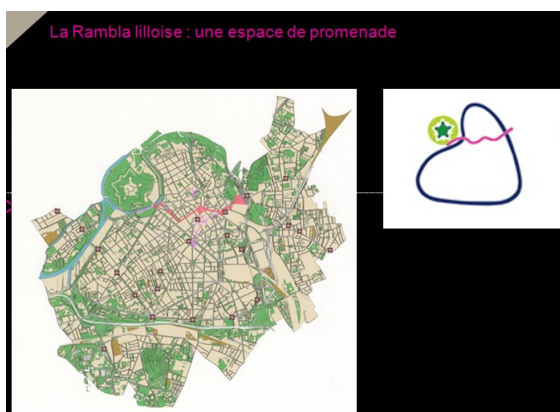


Iconographie correspondante à la schématisation ci-contre

Schématisation du contournement de la ville de Lille par l'autoroute.  
(Source: power point cours Vincent Bassez)

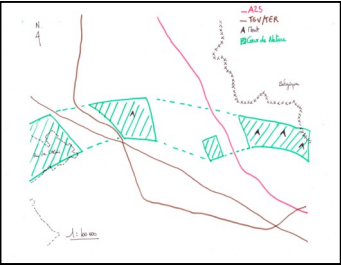
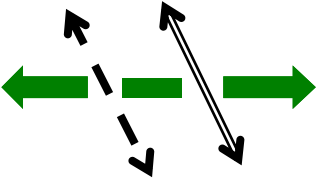
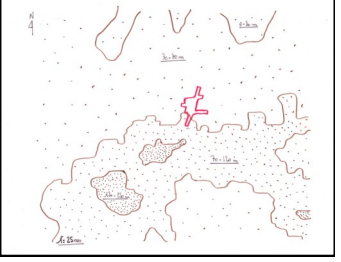
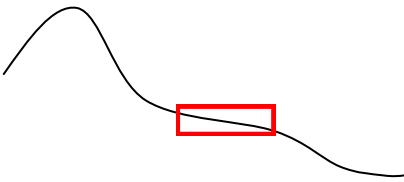

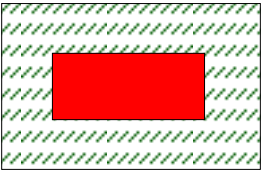

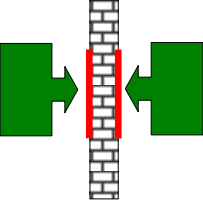
Cela a pour but de montrer comment la ville de Lille, qui a la forme d'un cœur, est entourée par les grandes voies de circulation et qui donc est opprimée par ces infrastructures importantes.

Ci-dessous est présenté les autres actions sur la ville de Lille



*Calques d'interprétation*

*Schématisation*

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures qui coupent la trame verte</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le village au pied du mont</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le village entouré de prairies</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bâti empêche les liaisons entre les différents points de végétation</li> </ul>

Ce tableau montre le passage du calque d'interprétation au schéma. Cela consiste à retranscrire de manière simplifiée ce que l'on a observé à chaque niveaux de perception toujours en mettant en relation les deux thématiques étudiées qui sont l'urbanisation et les éléments de nature.



Le travail réalisé jusqu'à maintenant permet donc de mettre en place une page du carnet de territoire. Ici en ce qui concerne le village de Boeschepe. (*Pour les autres fiche concernant les autres villages cf. annexes 6*)

BOESCHEPE

<p><b>Un village proche de la nature</b></p> <p>La commune de Boeschepe possède son propre Mont. Le village est situé au Sud de celui-ci. Le mont a gardé un cadre naturel car l'agriculture n'y est pas possible de part ses fortes pentes et l'urbanisation s'est faite en contrebas. C'est donc une réserve écologique importante.</p> <p><b>Une trame verte fragmenté (1:100 000)</b></p> <p>Les Monts de Flandres coupent le département dans sa largeur, de la Belgique jusqu'au Pas de Calais. Ce sont des cœurs de nature importants qui forment une trame verte, mais qui est coupée par endroit par des infrastructures comme l'autoroute ou les chemins de fer.</p> <p><b>Un village de coteau (1:25 000)</b></p> <p>Le village de Boeschepe s'est implanté au Nord du Mont de Boeschepe, au pied de celui-ci sur un petit plateau. Cette implantation caractérise bien le nom du village qui signifierait « la source ».</p> <p><b>Un tour de village champêtre (1:10 000)</b></p> <p>Tout au tour du village on retrouve de nombreuse prairies. Les boisements sont essentiellement localisés sur le Mont et ses versants.</p> <p><b>Une végétation divisée dans le village (1:2000)</b></p> <p>La végétation est présente dans différentes parties du village. Mais il n'y a pas de lien entre ces points. Cela est dû à l'implantation du bâti, elle sépare et isole la végétation.</p>			
	<p>Vue sur le village depuis l'extérieur    Vue sur le Mont de Boeschepe    Vue sur le centre du village</p>		

*Fiche carnet de territoire concernant le village de Boeschepe.  
Réalisation Viala Romain*

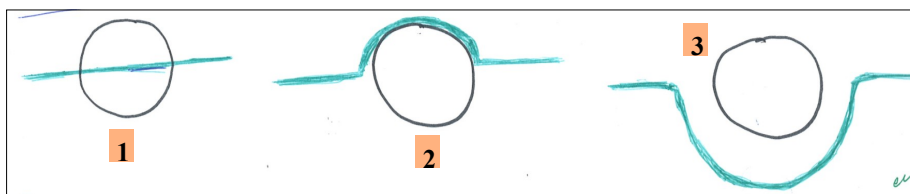
Concernant l'analyse du village de Boeschepe, on peut voir que la végétation est très présente sur le mont et à proximité. Le village se trouvant en contrebas, il est partiellement déconnecté du mont et donc de sa végétation. La faible végétation présente dans le villages, est très isolée, de plus le bâti ne permet pas de relier ces différents points.

Les photos présentent sur la fiche sont là pour illustrer les propos et vérifier, ou non ce que les cartes nous ont permis de recueillir comme informations. Le reste des photos est présent en annexes, avec leur situation dans le village.

### III.4.c. La mise en place d'une typologie de référence: l'icône

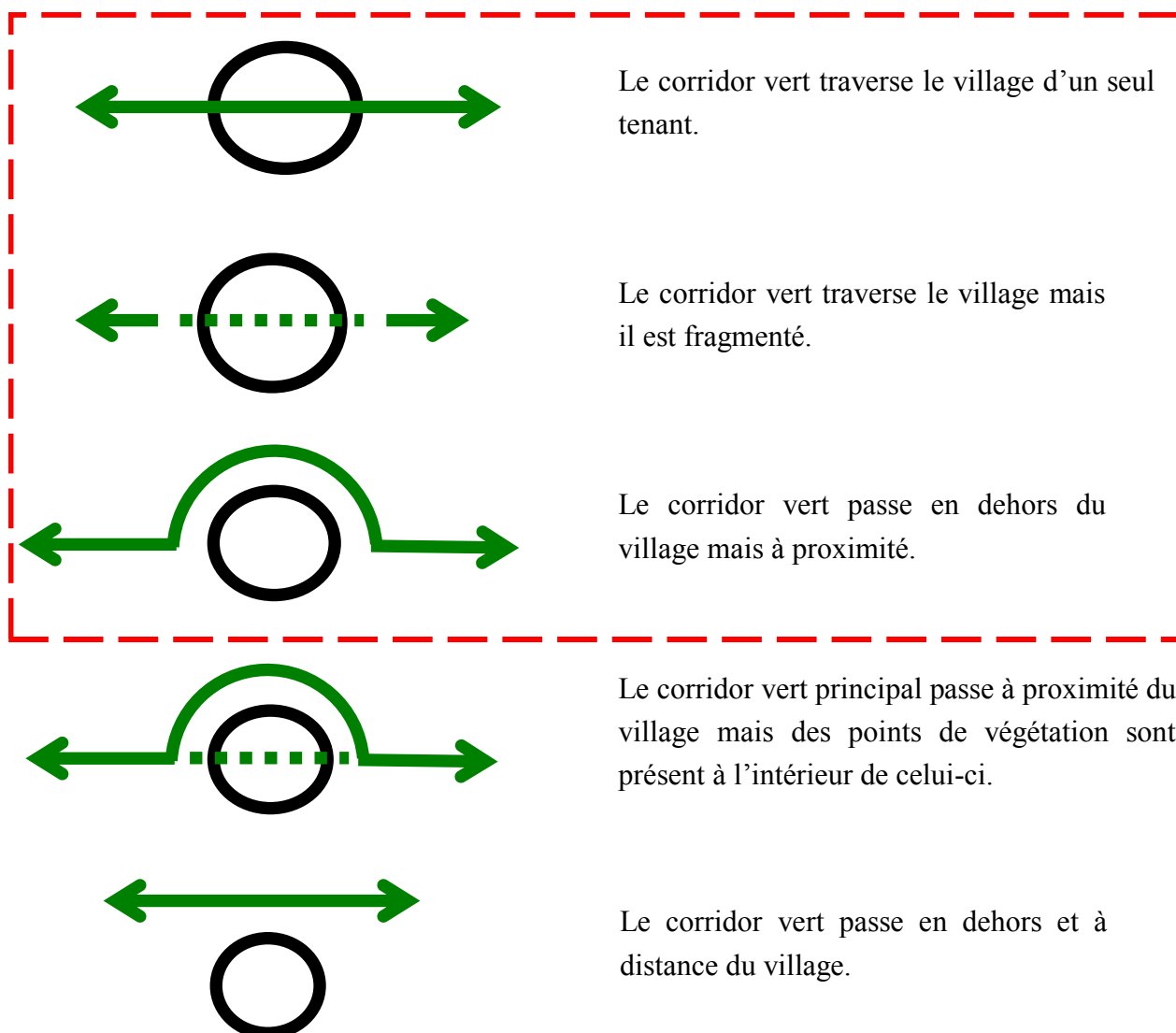
Après toute cette analyse réalisée pour les quatre villages, et la création des fiches « type carnet de territoire » on peut donc mettre en place une typologie de référence. Dans la partie III.1, sur le choix de problématique, j'avais réfléchi sur différents types de typologie.

Le choix de représentation de la typologie c'est fait grâce à l'avancement de ma réflexion sur la problématique en lien avec la trame verte et bleu, sur la relation entre le bâti et la nature. Le choix de départ était donc le n°1.



Série de symbole n°1: réalisation Viala Romain

L'analyse des villages et des discussions avec Vincent Bassez sont venus partiellement modifier et rajouter certaines typologies.



Sur les cinq typologies représentés, on a fait le choix de travailler que sur trois, celle dans l'encadré rouge sur la page précédente. Ce choix a été fait car sinon cela impliquer d'étudier d'autres villages dans un temps assez court.

Les quatre villages étudiés, Boeschepe, Steenbecque, Steenwerck et Esquelbecq correspondent donc chacun à une typologie. Pour voir les différences entre les typologies il fallait donc quand même regarder que les villages ne se rapprochent pas trop entre eux, au niveau de leur relation entre le bâti et les éléments de nature.

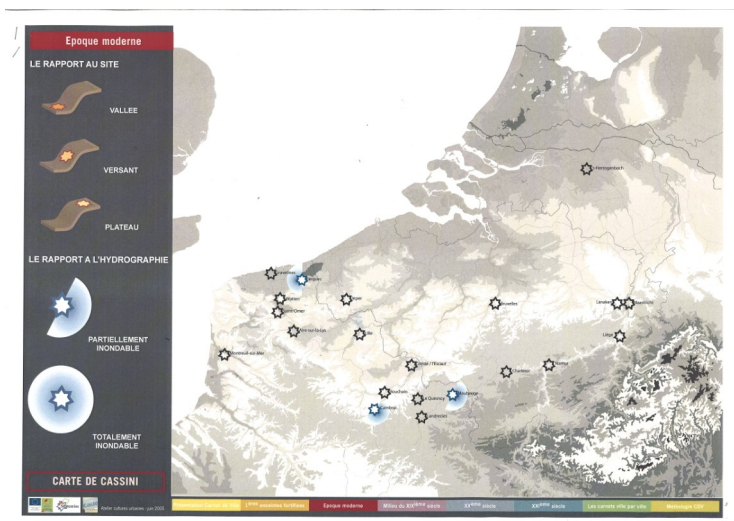
#### III.4.d. La mise en place de séries

La mise en place de séries consiste à regrouper des villages qui ont les même caractéristiques, dans ce cas là sur ma problématique. Pour les quatre villages ont a trouvé des caractéristiques propre à chacun. Ces caractéristiques peuvent être commune à d'autres villages.

En regroupant les villages ces caractéristiques peuvent donc être les même. Elle peuvent donc décrire la série.


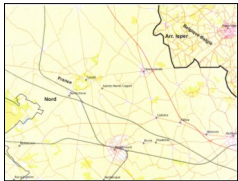
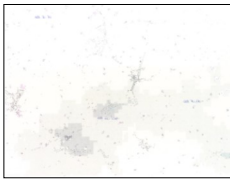


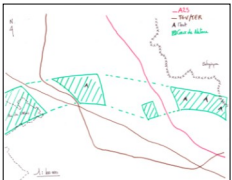



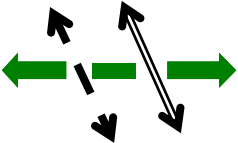
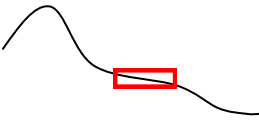

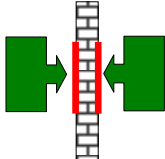
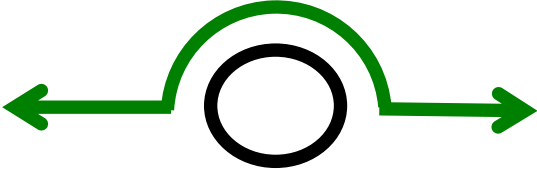
BOESCHEPE			
STEENBECQUE			
STEENWERCK			
ESQUELBECQ			
GODEWAERSVELDE			
NOORDPEENE	?	?	?

Tableau représentatif de la mise en place des séries  
Réalisation Viala Romain



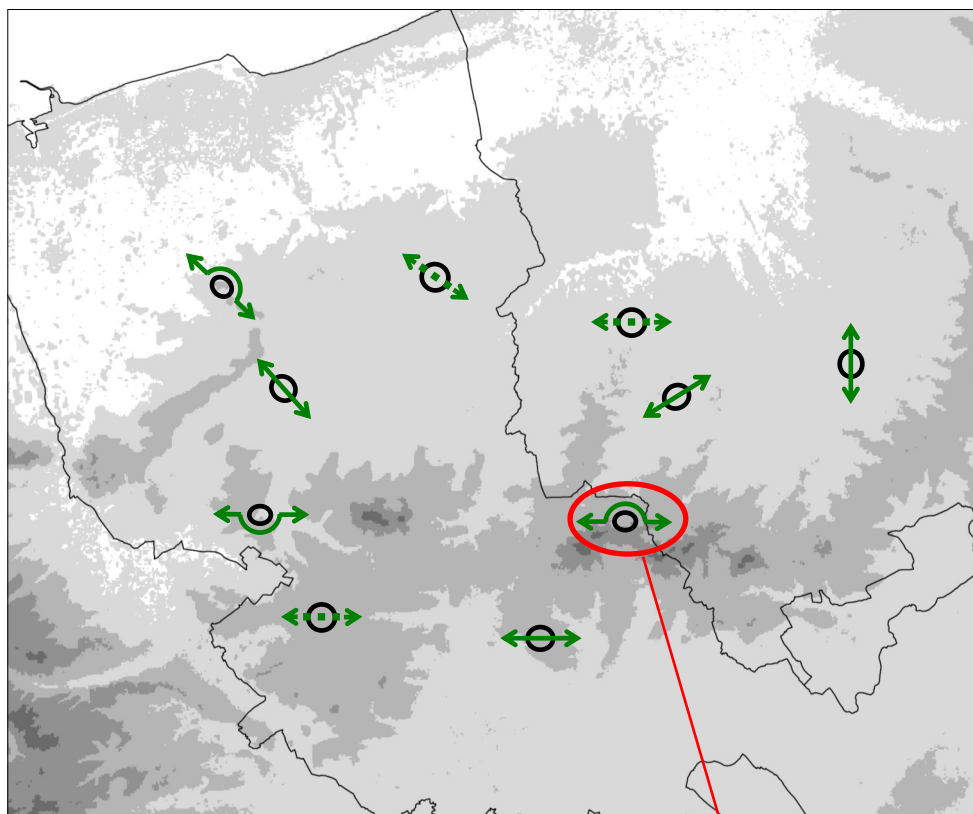
Exemple de l'icône dans le cadre d'une étude du CAUE  
Ici sur les zones inondables.

Ce tableau récapitule les différentes étapes pour passer de la carte IGN à la mise en place d'un icône.

Echelles	1/100 000	1/25 000	1/10 000	1/2000
Carte IGN				
Carte SIG				
Calque d'interprétation				
Schématisation				
Iconographie				

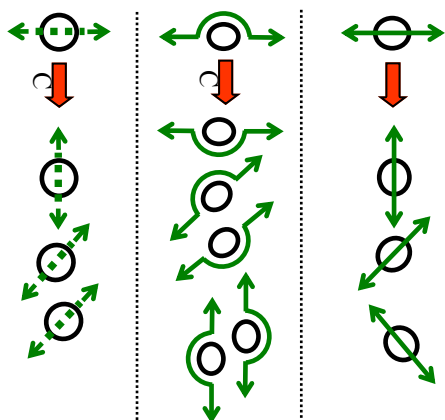


### III.5. LA MIGRATION VERS LE SIG



Carte d'affichage des différents icônes, réalisation Viala Romain

Pour aller plus loin dans la réflexion, on peut prendre chaque icône et regarder l'orientation du corridor écologique. Cela peut nous donner de nouveaux icônes.

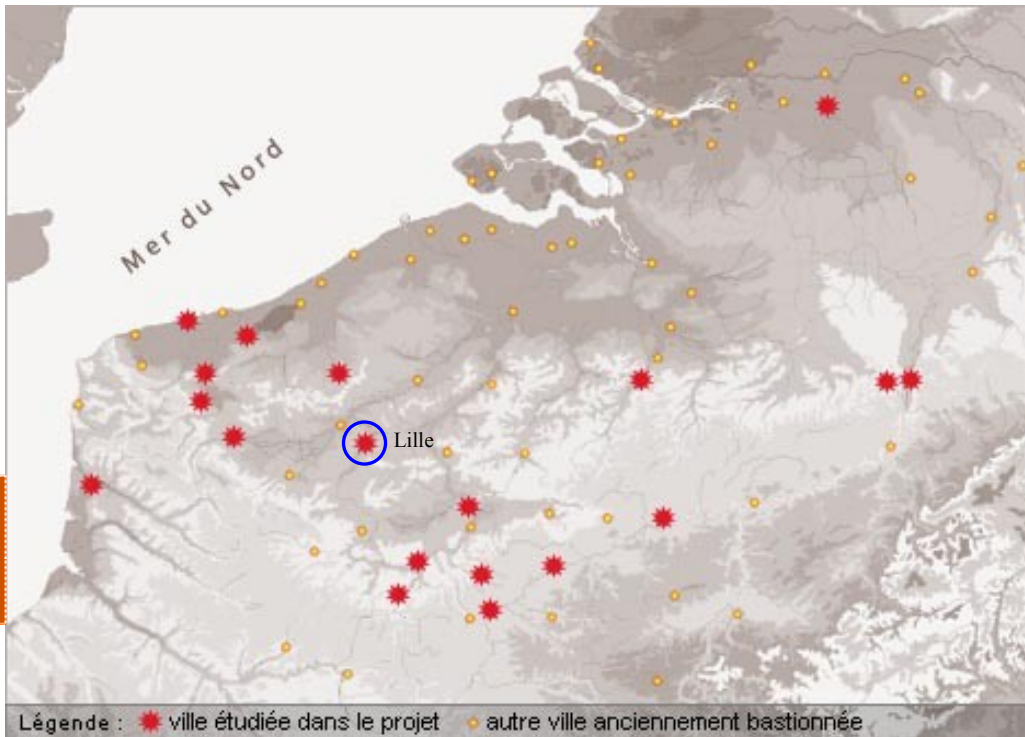


BOESCHEPE		
<p><b>Un village proche de la nature</b></p> <p>La commune de Boeschepe possède son propre Mont. Le village est situé au Sud de celui-ci. Le mont a gardé un cadre naturel car l'agriculture n'y est pas possible de part ses fortes pentes et l'urbanisation s'est faite en combas. C'est donc une réserve écologique importante.</p> <p><b>Une trame verte fragmentée (1:100 000)</b></p> <p>Les Monts de Flandres coupent le département dans sa largeur, de la Belgique jusqu'au Pas de Calais. Ce sont des coeurs de nature importants qui forment une trame verte, mais qui est coupée par endroit par des infrastructures comme l'autoroute ou les chemins de fer.</p> <p><b>Un village de coteau (1:25 000)</b></p> <p>Le village de Boeschepe s'est implanté au Nord du Mont de Boeschepe, au pied de celui-ci sur un petit plateau. Cette implantation caractérise bien le nom du village qui signifierait « la source ».</p> <p><b>Un tour de village champêtre (1:10 000)</b></p> <p>Tout au tour du village on retrouve de nombreuses prairies. Les boisements sont essentiellement localisés sur le Mont et ses versants.</p> <p><b>Une végétation divisée dans le village (1:2000)</b></p> <p>La végétation est présente dans différentes parties du village. Mais il n'y a pas de lien entre ces points. Cela est dû à l'implantation du bâti, elle sépare et isole la végétation.</p>		

Fiche de synthèse pour le carnet de territoire, réalisation Viala

Ici on peut tout d'abord voir le lien, établi à travers ce travail, entre la plateforme S'PASS, qui reprendrait la carte d'affichage ci-dessus et les carnets de , avec la mise en place des fiches de synthèse. Ensuite ce travail est réalisé dans un but de créer un lien entre les communes. Sur la plateforme, elles peuvent venir voir quelle autres communes ce trouvent dans le même type d'iconographie et ainsi peuvent ce questionner entre elles. C'est ce lien si important que le CAUE du Nord cherche à créer à travers la mise en place de cet outil collaboratif. La difficulté résulte aussi dans le fait de convaincre les communes à rejoindre la plateforme.





Echelle d'affichage des carnets de villes

**La ville et son site**

**Développement de la ville dans son site**

1. Epoque moderne - fin XVII<sup>ème</sup> siècle      2. Milieu XIX<sup>ème</sup> siècle      3. Epoque actuelle

©CAUE du Nord d'après "Plan Lille et ses environs 1707"      ©CAUE du Nord d'après carte d'Etat Major (levés 1837 - révision 1852)      ©CAUE du Nord d'après carte IGN 1984 - Réalisation Savet Anceau

Le rattachement de Lille à la France qui conforte la position de la ville comme capitale administrative débouche sur un agrandissement substantiel proposé à Louvois dès 1669 par Vauban. Le grand poliorcète explique qu'il faut à la fois réduire l'entassement de la population, offrir une résidence honorable aux "personnes de qualité" et assurer la jonction entre la vieille ville et la nouvelle citadelle. A partir de 1670, sort de terre au nord-ouest de la ville un nouveau Lille ; ce "Saint-Germain lillois" structuré par un réseau harmonieusement disposé de rues permet à la ville intra muros d'augmenter sa superficie environ d'un tiers. L'aspect extérieur de Lille et son périmètre enclos ne changent plus, à quelques détails peu significatifs près, jusqu'au Second Empire.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Lille qui compte plus de 70 000 habitants est proche de l'asphyxie. Le décret impérial du 2 juillet 1858 décide de l'agrandissement de Lille par annexation des communes de Wazemmes, Moulins-Lille et Esquermes. Celui du 13 octobre 1858 y ajoute l'annexion de Fives et du faubourg Saint-Maurice, qui contrairement aux autres communes précédemment annexées ne sont cependant pas compris dans l'enceinte fortifiée dont l'élargissement est décidé. Lille cette fois triple sa superficie et bouleverse sa configuration. La cité de la Deûle a désormais la forme d'un triangle dont la partie septentrionale correspond à l'ancien centre historique.

Au lendemain de la Grande Guerre, le démantèlement des fortifications permet la réalisation d'ambitieux projets, alors que la ville se dote en plein cœur du quartier ouvrier de Saint-Sauveur d'un hôtel de ville, achevé en 1932 et orné d'un beffroi de 105 mètres de hauteur. Depuis 1945, Lille a changé d'échelle sur le plan économique et renforcé considérablement son pouvoir de commandement économique et administratif, alors que la population régresse avant d'amorcer son redressement dans les années 1990. La rénovation urbaine de Saint-Sauveur est la grande affaire sur le plan urbanistique des années 1960. Le Vieux Lille protégé par un "secteur sauvegardé" des 1967 connaît une restauration qui se poursuit aujourd'hui. Les années 1990 confortent la position de Lille dans l'Europe du Nord-Ouest avec l'arrivée du T.G.V. qui relie Lille à Paris, Bruxelles et Londres en des délais très raccourcis, et la création du quartier des affaires d'Euralille.

Philippe GUGNET

**LEGENDE**

- Périmètre carte
- Nappe urbaine bâtie
- Réseau ferré
- Routes principales
- Routes secondaires
- Fortifications
- Masses boisées
- Hydrographie
- Plateau
- Versant
- Vallée
- +4 Altitude

Meilleures cultures urbaines - Janvier 2007

5

Page du carnet de ville de Lille

Ces deux images m'ont permis de comprendre plusieurs choses. Tout d'abord la relation qu'il peut y avoir entre la plateforme S'PASS et les fiches de carnet de territoire, Même si ici il s'agit d'une page du carnet de ville de Lille, le principe est le même.

Ensuite cela m'a permis de comprendre l'utilité de la diffusion de ces données sur la plateforme numérique qui est destinée à l'utilisation du public, que ce soit un particulier ou une commune. Cela permet de faire le lien entre des villes qui ont les mêmes caractéristiques et qui voudraient entrer en contact pour établir une discussion autour d'expériences déjà vécues soit chez l'une ou chez l'autre.

# CONCLUSION

Nous avons donc vu que le CAUE du Nord est au service de la qualité du cadre de vie et qui répond aux besoins des différents acteurs du territoire, entités publiques ou encore les particuliers qui peuvent avoir des questions sur l'architecture, l'urbanisation et l'environnement.

La structure bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire pour répondre aux nombreuses questions, et possède aussi une méthodologie propre à l'association. Celle-ci travaille pour tous ces projets de diagnostic de territoire, en suivant quatre thèmes qui sont, le bâti, les mobilités, la nature des paysages et l'hydrographie. Ces thèmes sont traités par la suite suivant quatre niveaux de perception allant du territoire à l'élément.

Toute cette analyse de territoire est ensuite intégrée à la plateforme numérique qui est actuellement en construction. Nous avons vu qu'un des éléments de cette plateforme était le carnet de territoire. Il regroupe des informations sur les quatre thèmes et à différentes époques, ce qui nous permet de voir l'évolution des territoires. Le carnet de territoire de Flandre Intérieure est actuellement en cour d'élaboration. Notre mission d'analyse des villages participe donc à la mise en place des certaines pages de ce carnet.

La mission s'inscrivait aussi dans le projet PET-LIV, qui est un projet européen et qui vise à mener une collaboration opérationnelle et décisionnelle de part et d'autre de la frontière Franco-belge.

Durant ce stage nous avons du nous familiariser avec les différentes méthodes du CAUE du Nord et les réutilisé pour analyser, tout d'abord un village en groupe et ensuite pour ma part trois autre villages de Flandre Intérieure.

A travers cette analyse nous devons explorer une symbologie en lien avec nos thèmes choisis et ainsi faire un travail préparatoire de mise en place sous SIG.

Cette analyse, pourrait donc faire dans le cas d'un prochain stage, l'objet d'une mise en place concrète sous SIG.

Ce stage a été très bénéfique, car il m'a permis de compléter les différentes approches du territoire, suivant différents niveaux de perceptions. Effectivement en BTS Aménagements Paysagers je travaillais plus à la petite échelle alors que dans ce stage on a été amené à travailler au niveau du territoire.

Ce stage m'a aussi permis de me familiariser un peu plus avec le logiciel de cartographie ArcGIS. Je ne le connaissais pas du tout et je pense que ça peut être un outil bénéfique au niveau de la recherche d'emploi. Pour finir ce stage a été une bonne expérience professionnelle notamment au niveau du travail de groupe.

# BIBLIOGRAPHIE

## **OUVRAGES MANUSCRITS**

Direction Régionale de l'Environnement, 2005, *Atlas de paysages de la région Nord Pas De Calais, DIREN DU Nord, P110*

Conseil Général du département du Nord, 1993, *Trame Verte, politique du paysage, un outil de gestion intégrée du paysage.*

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transport et du logement, 2010, *La trame verte et bleu en France métropolitaine.*

## **Etudes du CAUE**

CAUE du Nord, 2003, *projet septentrion, de la ville forte à la ville durable.*

CAUE du Nord, 2007, *projet Beauregard, territoire Val de Sambre.*

## **SITES INTERNETS**

CAUE du Nord  
Carnet de territoire du Cambrésis  
<http://www.caue-nord.com/>

PET-LIV  
<http://www.petliv.caue-nord.com>

Villages patrimoines  
<http://www.payscoeurdeflandre.net>

Trame verte et bleu Nord Pas De Calais  
<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

Géoportail  
<http://www.geoportail.fr>

SCOT Flandre Intérieure  
<http://flandre-interieure.proscot.fr/>

Projet Septentrion  
<http://www.septentrion-nwe.org>

## **RAPPORTS/MEMOIRE**

DE LAMBERT Anne-Sophie, 2010, *la construction d'un outil d'évaluation des actions de médiation du CAUE du Nord*, P 79

DAUVILLEZ Constance, 2011, *Analyse des villages et projets urbains pour la mise en place du carnet de territoire de Flandre Intérieure*, p 69

THIBAUDAU David, 2011, *Analyse des villages et projets urbains pour la mise en place d'un carnet de territoire de Flandre Intérieure*, P 72

# ANNEXES

**ANNEXE 1:** Tableau de récolte de la documentation du CAUE

**ANNEXE 2:** Intégralité de la grille d'évaluation des villages patrimoines

**ANNEXE 3:** Carte de la politique « Trame Verte »

**ANNEXE 4:** Exemple des autres fiches de synthèse de la commune d'Esquelbecq

**ANNEXE 5:** Autres situations photographiques

**ANNEXE 6:** Exemple des autres fiches de synthèse pour les villages de Steenbecque, Steenwerck et Esquelbecq

**ANNEXE 7:** La plateforme S'PASS

**ANNEXE 8:** Clés de lecture du projet Beauregard

## ANNEXE 1: Tableau de récolte de la documentation CAUE

Titre du document	Définition	Commanditaire	Territoires d'études	Territoire de projet	Contexte	Objectifs
Le paysage de Val de Sambre transfrontalier		HSBL Wallone espaces verts Elu, population, Association, Techniciens	29 communes Françaises et Belges	Val de Sambre transfrontalier	Effet frontière	Valorisation du centre urbain, concertation
PLU	Plan local d'urbanisme	Commune Raismes	Territoire commune de Raismes			Organisation, aménagement, gestion, évolution
Atlas de paysage de la région NPDC		Région NPDC, DIREN	NPDC : 1547 COM			Définition du grand paysage et objectifs
SCOT Cœur de Flandres	Schéma de cohérence territoriale	Syndicats mixtes, Communauté de communes.	6 COM COM 3 COM Flandres intérieure		Cohérence du territoire, mutualisation des besoins, développement autonome	Organisation, aménagement, Urba, perspective développement durable
Les clés de lecture			Communes	Val de Sambre transfrontalier, Marpent, Maubeuge, Ferrière la petite, Ferrière la grande		Facilité lecture territoire, compréhension
Diagnostic de patrimoine bâti		Parc naturel régional de l'Avesnois	Avesnois	Plateau de Mormal, Flagne de Trélon, Bavaisis, Pays d'Avesnes		Améliorer connaissances, valoriser diversité, sensibiliser, informer, impliquer
Schéma d'aménagement, commune de Gravelines			Commune de Gravelines	Commune Gravelines		Mise en évidence Aménagement Préservation Accessibilité
Projet urbain		Communes	Communes	Bailleul, Merris, Neuf Berquin		Choix d'aménagement
Retour d'expérience des missions individuelles pour la qualité environnementale		Maires	Pays cœur de Flandres	9 communes	Qualité environnemental des constructions	Maîtrise, impact et environnement
Comment maîtriser le développement des bourgs village et hameaux		IAU îles de France				Maîtrise de l'urbanisation





Méthodes	Thèmes	Mode de représen-	Echelle	Mise en œu-	Partenariats	Projet	Composition
Repérage et scénarios	Paysage, urba, bâti, réseau	Chapeau, carte, photo, légende, titre	Communal		CAUE, DDTM, CG, Pays cœur de Flandre, EPF	NON	Etude préalable, orientation d'amgt
Identification des besoins, définition du programme, équipe MOE, suivi	Bâti, urba	Présentation, carte, photo, graphique	Village, ville		ADEM, région NPDC, CG, EPF, Pays cœur des Flandre	OUI	
	Urba, environnement	Texte, photo, plan	Village, hameau		CG île de France, chambre d'agriculture, AF-DU, CAUE, FNAV, espaces verts, communauté d'agglo	NON	
Diagnostic, synthèse, étude morpho	Urba, bâti, paysage, patrimoine	Texte, photo, carto, plan relief	Régional, interrégional, communal, transfrontalier		DRACL, DACC-GM, université d'Artois, Louvain, catho Lille, assos espace fortifié NPDC, commune	OUI: septentrion	Analyse, étude d'évolution urbaine, historicité et développement de la ville
Diagnostic, synthèse	Eau, urba, paysage, mobilité, bâti, aménagement durable, nature	Texte, photo, carto	Grand paysage			NON	
Diagnostic, synthèse	Eau, urba, paysage, mobilité, bâti, nature	Texte, photo, carto	Grand paysage			NON	

## I. QUALITE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE (39 pts)

### Le patrimoine flamand remarquable (30 pts)

#### l'église (11 pts)

##### l'aspect extérieur (5 pts)

L'église est une *hallekerke* ou l'église conserve des parties romanes :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

L'église est une église remarquable de la Reconstruction :

*(Le caractère remarquable de celle-ci se fera sur les critères suivants : soit la modernité affichée par les volumes et matériaux, soit la revendication de l'inscription dans la tradition historique – inspiration néo-romane, néo-gothique – ou régionaliste ; dans un deuxième temps, la qualité et la notoriété de l'architecte)*

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

L'église présente un enclos paroissial de qualité :

*(Nous entendons par « qualité » le fait qu'elle soit entourée de son cimetière, d'une haie d'aubépine et/ou de tilleuls, voire la proximité du presbytère)*

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

Quel est l'état de conservation extérieur ?

- très bon : 2 pts
- bon : 1 pt
- mauvais : 0 pt

##### l'aspect intérieur (5 pts)

Les retables ont fait l'objet d'une restauration à laquelle l'association « Retables de Flandre » a pris part :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

L'église possède un orgue identifié comme remarquable par l'association « Orgues en Flandre » (selon 3 critères : élément mobilier, élément instrumental, état de l'instrument) :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

L'église possède des vitraux de qualité (atelier des verriers, etc.) :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

L'église possède un mobilier et un statuaire remarquables (homogénéité, qualité du mobilier, etc.) :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

Quel est l'état de conservation et l'entretien intérieurs ?

- bon : 1 pt
- mauvais : 0 pt

##### l'accessibilité (1 pt)

- L'église est aisément ouverte au public (clés en mairie ou auprès d'un habitant, ouvertures régulières, etc.) : 1 pt
- L'église n'est pas ouverte au public, en dehors des offices : 0 pt

## **les bâtiments publics (5 pts)**

### **le bâtiment actuel de la mairie (2 pts)**

Le bâtiment de la mairie date d'avant 1940, et a conservé sa fonctionnalité : 2 pts

Le bâtiment de la mairie date d'avant 1940, mais n'a plus cette fonctionnalité : 1 pt

La mairie actuelle se situe dans un bâtiment d'avant 1940 autre que le bâtiment originel de la mairie : 1 pt

Autre cas : 0 pt

### **le bâtiment actuel de l'école (2 pts)**

Le bâtiment date d'avant 1940, et a conservé sa fonctionnalité : 2 pts

Le bâtiment date d'avant 1940, mais n'a pas conservé cette fonctionnalité : 1 pt

Autre cas : 0 pt

### **le presbytère (1 pt)**

*(Nous entendons par « facilement identifiable » le fait que l'on retrouve une croix au-dessus de la porte ou sur le pignon, d'une statue dans une niche ou autre signe distinctif, une inscription et la proximité de l'église).*

Il est facilement identifiable et bien conservé dans son contexte (visibilité) : 1 pt

Il n'est pas reconnaissable : 0 pt

## **l'habitat traditionnel et/ou de la Reconstruction 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> G.M. (7 pts)**

Il s'agit de l'impression générale donnée par l'habitat (homogénéité relative, présence ou non de dénaturations fortement perturbatrices) au cœur du bourg, c'est-à-dire le cœur historique de la commune en excluant les extensions réalisées à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

La trame ancienne du village (le « noyau » villageois) est encore lisible et facilement identifiable

*(Par « facilement identifiable, nous entendons une centralité prégnante, la présence d'anciens bâtiments publics – école, mairie –, l'identification aisée d'anciennes activités économiques – cafés, estaminets, activités artisanales et/ou industrielles –, etc.)*

totale : 2 pts

peu : 1 pt

pas du tout : 0 pt

L'habitat au centre du bourg est-il homogène et présente-t-il des spécificités traditionnelles ?

Quelques repères pour l'appréciation des spécificités traditionnelles de celui-ci : un bâti caractérisé par l'emploi de briques (rouges ou beiges - avec éventuellement présence secondaire de calcaire), de pans de bois associés au torchis, de planches de bois posées à clin. Pour les matériaux de toiture, on recherchera la tuile, en particulier la tuile flamande en S, l'ardoise, le chaume.

Quand nous évoquons « les caractéristiques flamandes typiques », il s'agit de la présence d'éléments plus secondaires mais spécifiques : jeu de bichromie de briques (briques rouges et motifs décoratifs en briques beiges, parfois appelés « runes », ou l'inverse), reliefs de briques (par exemple en dent de scie à l'emplacement de la corniche), fers d'ancrage ouvragés, menuiseries ayant un caractère décoratif (volets, portes, chéneaux), soubassements passés au goudron.

Ce critère insiste sur la dimension « héritée » (et donc, la qualité patrimoniale) en opposition à la qualité urbanistique qui s'insère dans un autre ensemble.

Présence homogène (dans le cœur du bourg) d'habitat traditionnel ou de la Reconstruction, ayant des caractéristiques flamandes : 3 pts

Présence homogène d'habitat traditionnel ou de la Reconstruction : 2 pts

Présence ponctuelle d'habitat traditionnel ou de la Reconstruction : 1 pt

Absence d'habitat traditionnel ou de la Reconstruction : 0 pt

Quel est le niveau de qualité de l'entretien de cet habitat traditionnel ou de la Reconstruction ? Y a-t-il une démarche de préservation/valorisation intéressante ?

très bon : 2 pts

bon : 1 pt

mauvais : 0 pt

## **les bâtiments artisanaux ou industriels anciens (2 pts)**

*Nous prenons en compte les volumes, les structures (béton-briques pour les édifices de l'entre-2-guerres) et l'inscription pour évaluer si ces bâtiments, antérieurs à la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, sont « facilement identifiables ».*

Ces bâtiments sont facilement identifiables dans le paysage urbain : 2 pts

Il existe des bâtiments artisanaux et/ou industriels anciens, mais ceux-ci ne sont pas facilement identifiables dans le paysage urbain : 1 pt

Absence de bâtiments artisanaux et/ou industriels anciens : 0 pt

### **les châteaux et manoirs (3 pts)**

Il existe un château à proximité du centre-bourg, accessible au public : 2 pts  
Il existe un château à proximité du centre-bourg, non-accessible au public : 1 pt  
Absence de château : 0 pt  
S'il y a présence de plusieurs châteaux à proximité du centre-bourg : +1 pt

### **les fermes remarquables (2 pts)**

Il existe plusieurs fermes remarquables à proximité du centre-bourg : 2 pts  
Il existe une ferme remarquable à proximité du centre-bourg : 1 pt  
Absence de fermes remarquables à proximité du centre-bourg : 0 pt

## **Le patrimoine rural remarquable (9 pts)**

### **Les moulins (2 pts)**

Présence d'un moulin à proximité du centre-bourg accessible au public : 2 pts  
Présence d'un moulin à proximité du centre-bourg non accessible au public : 1 pt  
Pas de moulins à proximité du centre-bourg : 0 pt

### **Les chapelles, chapelles d'arbres et calvaires (2 pts)**

Présence de plusieurs chapelles bien entretenues et/ou calvaires à proximité du centre-bourg : 2 pts  
Présence d'une seule chapelle bien entretenue ou d'un seul calvaire sur le territoire communal : 1 pt  
Absence de chapelles et de calvaires : 0 pt

### **Les mottes féodales (1 pt)**

Présence d'au moins une motte féodale à proximité du centre-bourg : 1 pt  
Absence de motte féodale : 0 pt

### **Autres petits patrimoines (2 pts)**

*Il s'agit de constater la présence à proximité du centre-bourg d'au moins l'un des éléments suivants : ancien abreuvoir à chevaux, kiosque, borne-frontière, tounsch (tourniquet en bois destiné à empêcher le bétail de pénétrer dans certaines ruelles), niche à chien, bailli (barrière typique de la Flandre, fixant l'entrée d'une propriété, constituée d'un tronc d'arbre à l'horizontal et un contrepoids à l'extrémité pour faciliter le basculement), fontaine, etc.*

Présence d'au moins deux éléments parmi la liste : 2 pts  
Présence d'un élément parmi la liste : 1 pt  
Absence : 0 pt

### **Le patrimoine historique et de mémoire (1 pt)**

*Il s'agit ici de constater la présence d'éléments ayant marqué l'Histoire : blockhaus, cimetière militaire, champs de batailles, mémoriaux, nécropoles, obélisque, etc.*

Présence d'au moins un élément : 1 pt  
Absence : 0 pt

### **Personnalité (1 pt)**

*Une personnalité a marqué le village et/ou la mémoire collective par son passage, son empreinte, sa vie (peintre, romancier, personnage historique, etc.)*

oui : 1 pt  
non : 0 pt

## II. QUALITE PAYSAGERE ET URBANISTIQUE (22 pts)

*(ajouter une phrase ou deux sur l'intérêt de cette partie par rapport à la dimension patrimoniale ? insister sur le fait que cela concerne la gestion actuelle plus que les héritages ?)*

### **La qualité urbanistique du village (10 pts)**

#### **La qualité urbanistique du centre du village (7 pts)**

Un effort d'aménagement et de mise en valeur du centre-bourg a été réalisé (pavage, stationnement discret, qualité de la voirie) :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

Il existe une volonté communale (et une politique dans ce sens) de sécuriser les cheminements piétonniers :

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

Quel est le niveau d'entretien et de propreté du village ?

*(Sur ce critère, nous évaluons le niveau de « propreté » par le ramassage des déchets sur l'ensemble du territoire communal, et l'existence d'une politique complémentaire impliquant la population ; nous évaluons le niveau « d'entretien » par la qualité du fleurissement, l'entretien des espaces verts – élagage, renouvellement -, l'entretien et l'implantation du mobilier urbain – bancs, poubelles, poteaux, signalétique, etc. –, etc.)*

- Le territoire communal est entretenu et propre : 2 pts
- Le territoire communal est soit entretenu, soit propre, mais pas les deux : 1 pt
- Le territoire communal n'est ni entretenu, ni propre : 0 pt

Quel est le niveau d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques au cœur du bourg ?

- total ou pratiquement : 2 pts
- partiellement : 1 pt
- pas du tout : 0 pt

Existe-t-il une prise en considération de la qualité du patrimoine bâti dans les documents d'urbanisme ?

- oui : 1 pt
- non : 0 pt

### **La qualité urbanistique des abords du village (3 pts)**

*Les entrées du village sont des lieux de passage obligatoires pour un visiteur ; ce sont également des endroits où les communes ont bien souvent créé de gros lotissements ou des zones d'activité, car ils sont périphériques.*

*Le but de ce critère est d'apprécier la « silhouette » du village, d'évaluer la perception que l'on peut avoir d'une commune depuis l'extérieur, d'évaluer la qualité de son « tour », tout en valorisant les entrées de villages qui ont conservé un aspect authentique et traditionnel et celles qui s'intègrent dans le paysage rural.*

- La perception que l'on a du village depuis l'extérieur est remarquable, car les abords du village ne dénaturent pas la structure et la cohérence du bourg : 3 pts
- La perception que l'on a du village depuis l'extérieur est bonne, mais des efforts pourraient être réalisés pour renforcer la cohérence de la vision du bourg : 2 pt
- La perception que l'on a du village depuis l'extérieur est mauvaise, mais des efforts ont été entamés pour renforcer la cohérence de la vision du bourg depuis l'extérieur : 1 pt
- La perception que l'on a du village depuis l'extérieur est mauvaise, et aucun effort n'a été entrepris pour intégrer les entrées de village dans la structure du village : 0 pt

## **La qualité paysagère (12 pts)**

### **Les espaces verts visibles (4 pts)**

Un effort a été réalisé dans l'aménagement d'espaces verts visibles depuis le centre du bourg :

Oui, et ces espaces verts sont de qualité : 2 pts

Oui, mais le niveau qualitatif de ces espaces verts est faible : 1 pt

Non : 0 pt

Si les espaces verts sont composés majoritairement d'essences locales : +1 pt

Existe-t-il une politique publique allant dans le sens du développement durable en ce qui concerne les espaces verts (paillage, tonte différenciée, gestion, etc.) ?

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **La présence de l'eau (2 pts)**

Un effort a été réalisé dans la gestion et la valorisation de la présence de l'eau :

L'eau est présente et valorisée par un aménagement de qualité : 1 pt

L'eau n'est pas présente ou n'est pas valorisée : 0 pt

Un effort ambitieux a été réalisé dans la gestion de l'eau (lagunage, etc.) :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **Le cadre végétal (6 pts)**

Il existe des vergers visibles à proximité immédiate du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe des haies traditionnelles (aubépines, saules têtards, etc.) visibles à proximité immédiate du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe un ou plusieurs alignements remarquables d'arbres à proximité immédiate du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe un bosquet ou un petit bois à proximité immédiate du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe un élément caractéristique du territoire (houblonnière, wateringue, etc.) à proximité du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe des pâtures à proximité immédiate du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt



### **III. SAVOIRS-FAIRES, FÊTES, TRADITIONS (9 pts)**

#### **Les savoirs-faires (4 pts)**

Il existe sur la commune des activités artisanales (tourisme de découverte économique) accessibles au public sur la commune :

Oui, avec boutique : 2 pts

Oui, sans boutique : 1 pt

Non : 0 pt

Il existe sur la commune un lieu produisant et/ou permettant la dégustation de produits alimentaires locaux :

Oui, avec présence d'un magasin vendant des produits locaux : 2 pts

Oui, possibilité de déguster des produits locaux, mais pas de vente directe : 1 pt

Non : 0 pt

#### **Les évènementiels traditionnels (2 pts)**

Il existe sur la commune un ou plusieurs évènements festifs identitaires (autres que carnaval et ducasse) réguliers :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Un carnaval ou une fête avec sortie de géants est organisée chaque année sur le territoire communal :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

#### **Les loisirs traditionnels (3 pts)**

Existence de pistes de bourle ou de boule flamande, accessible au public :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Présence d'équipements autorisant la pratique du tir à l'arc vertical sur le territoire communal :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Présence de gallodromes sur le territoire communal:

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **IV. L'OFFRE TOURISTIQUE (13 pts)**

#### **Les monuments historiques (2 pts)**

présence d'au moins un M.H. classé ou inscrit, autre que l'église et son mobilier, à proximité du centre-bourg : 1 pt  
absence de M.H. ou M.H. trop éloigné du centre-bourg: 0 pt

Au minimum, 1 des M.H. identifié ci-dessus est ouvert plus ou moins régulièrement au public (hors Journées du Patrimoine) :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **La signalétique, à travers la toponymie (1 pt)**

Présence d'une signalétique de noms de rues en langue flamande :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **Les circuits de randonnée (1 pt)**

Présence d'un circuit de randonnée de qualité, labellisé par la F.F.R.P. (GR®, GR Pays®, PR®), passant à proximité du centre-bourg :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **L'offre culturelle proposée (1 pt)**

Présence d'un musée ou d'une exposition permanente sur le territoire, ouvert le week-end : 1 pt

Absence de musées ou fermeture de ceux-ci les WE : 0 pt

### **L'offre proposée sur l'hébergement (1 pt)**

Proposition d'hébergements s'inscrivant dans une démarche qualité : 1 pt

Pas d'hébergement s'inscrivant dans une démarche qualité sur le territoire : 0 pt

### **L'offre proposée sur la restauration (4 pts)**

Présence d'un lieu de restauration dans le bourg :

Labellisé « Assiettes de Pays » : 2 pts

Non labellisé « Assiettes de Pays » : 1 pt

Non : 0 pt

Présence d'un estaminet :

*Il s'agit en l'occurrence d'établissements conviviaux (et localisés dans des bâtiments anciens) présentant des caractéristiques de la culture flamande : jeux flamands, mobilier ancien, musique traditionnelle, etc. (en excluant les établissements au cachet moderne ne présentant que la publicité type P.M.U., Loto)*

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Présence d'un établissement « Café Rando » :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **L'offre de loisirs (2 pts)**

Présence d'un lieu de loisirs (base de loisirs, jardins, parcs, aire de pique-nique) :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Possibilité de réaliser des activités de détente à caractère « insolite » (promenade en âne, montgolfière, etc.) :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **Le label « tourisme et handicap » (1 pt)**

Présence d'au moins un équipement labellisé « Tourisme et Handicap » :

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

## V. ANIMATION ET IMPLICATION DANS LE RESEAU (17 pts)

*Préciser que c'est une partie qui ne concerne que les communes ayant appartenu au réseau.*

*Mettre une phrase explicative qui précise que c'est un ensemble qui ne discrimine pas les nouvelles communes candidates des anciennes, car la distinction se fera lors du COPIL de choix du réseau.*

### **Le circuit « Village Patrimoine »**

Quel est le niveau de pertinence du circuit actuel ?

*Par la « pertinence », nous entendons le fait de passer par les points d'intérêt patrimonial majeur qui avaient été identifiés lors de la visite du Comité d'Audit et la qualité de l'information retranscrites dans les panneaux d'interprétation.*

Très bon : 2 pts

Bon : 1 pt

Moyen : 0 pt

Les panneaux du circuit actuel et d'entrée de village sont-ils tous présents et en bon état de conservation ?

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Quelle est la qualité du cheminement piétonnier tout au long du parcours (praticabilité des cheminements, réflexion menée pour éviter les axes très fréquentés par les voitures, etc.) ?

Bonne : 1 pt

Mauvaise : 0 pt

Le temps de parcours du circuit est-il adapté à un public de promeneurs occasionnels (temps de parcours, homogénéité de l'interdistance entre les panneaux d'interprétation, etc.) ?

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Des aménagements ont-ils été réalisés sur le parcours pour sécuriser le circuit, le rendre plus praticable ou plus « touristique » (bancs, tables de pique-niques, aménagements pour marquer un point d'intérêt/panorama, etc.) ?

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

Un effort particulier a-t-il été réalisé pour les P.M.R. ?

Oui : 1 pt

Non : 0 pt

### **Les guides villageois**

Le nombre de « guides villageois » est-il satisfaisant ?

*Sur ce critère, nous effectuons une distinction entre les communes de plus de 1000 habitants et celles de moins de 1000 habitants car le nombre de personnes « potentiellement mobilisables » n'est évidemment pas le même.*

*Pour information, parmi les communes du réseau 2009-2012 :*

*Boeschève, Esquelbecq, Godewaersvelde, Renescure, Saint-Jans-Cappel, Steenbecque, Warhem, Zegerscappel font partie de la 1<sup>ère</sup> catégorie*

*Noordpeene, Oxelaère, Rubrouck, Sercus, Terdeghem et Vonckerinckhove font partie de la 2<sup>ème</sup> catégorie*

Plus de 8 personnes (+ 1000 habs) / Plus de 5 personnes (- 1000 habs) : 2 pts

Entre 4 et 8 personnes (+ 1000 habs) / Entre 3 et 5 personnes (- 1000 habs) : 1 pt

Moins de 4 personnes (+ 1000 habs) / Moins de 3 personnes (- 1000 habs) : 0 pt

[Des visiteurs ont-ils été accompagnés sur le circuit « Village Patrimoine » ?](#)

### Les « guides villageois » ont-ils participé au programme de formations proposé (tout ou partie) ?

- Plus de 50% des guides villageois de la commune : 1 pt
- Moins de 50 % des guides villageois de la commune : 0 pt
- Aucune personne n'y a participé : -1 pt

### **L'investissement de la commune et l'animation au sein du réseau**

La commune a-t-elle été régulièrement représentée lors des groupes de travail entre 2009 et 2012 ?

*(Le village devait être représenté au moins à 9 des 12 réunions qui se sont tenues)*

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

Les représentants du village ont-ils été force de proposition dans l'animation du réseau ?

*Nous entendons par « force de proposition » toute initiative de la commune d'une certaine envergure, par le biais ou non de ses référents, qui a permis de valoriser, de faire la promotion ou de renforcer le réseau « Village Patrimoine » (ou du territoire des Pays de Flandre, mais dans le cadre de l'action « Village Patrimoine ») : manifestation ponctuelle à l'échelle du réseau, valorisation de la langue flamande, opération ludique à destination des visiteurs qui fait la promotion des circuits, etc.*

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

La commune a-t-elle animé son circuit en dehors des manifestations organisées à l'échelle du réseau ?

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

La commune a-t-elle fait preuve de réactivité pour la transmission des éléments lors de la constitution du circuit en 2009-2010 (rédaction des textes, envoi des différents documents, rareté des relances de la part des Pays pour le travail, etc.) ?

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

La commune est-elle perçue de l'extérieur comme un « Village Patrimoine » ?

*Nous entendons dans ce critère le sentiment d'appartenance au réseau « Village Patrimoine » (mention de la labellisation dans les sites Internet, sur les documents promotionnels et/ou administratif, etc.), et l'identification par des structures extérieures de cette appartenance (Pastorale du Tourisme, etc.)*

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

La commune s'est-elle référée à la Charte d'engagement qui avait été signée au début de l'action entre les Pays et le village (projets d'aménagement, etc.) ?

- Oui : 1 pt
- Non : 0 pt

## **VI. POINTS BONUS / POINTS MALUS**

*Cet ensemble de critères regroupe des critères n'entrant pas dans les ensembles précédents.*

### **Les « bonus »**

*Ces critères entraînent un gain de points « bonus », dans le cas de l'effort d'intégration d'équipements d'intérêt général, type infrastructures de transports.*

Effort d'intégration des nuisances sonores liées à un équipement d'intérêt général (autoroute, ligne T.G.V.) situé à proximité : +1 pt

Effort d'intégration des nuisances visuelles liées à un équipement d'intérêt général (autoroute, ligne T.G.V.) situé à proximité : +1 pt

Dans le cas d'une route à caractère national, une rocade ou un grand axe desservant le centre du bourg, effort d'intégration de cet axe dans le paysage urbain, par la réduction des nuisances sonores et visuelles : +1 pt

Il existe un panorama remarquable depuis le centre du bourg : +2 pts

La commune a réalisé un effort dans le fleurissement du bourg : +2 pts (si labellisation « Villes et Villages Fleuris ») ; +1 pt (si non labellisé « Villes et Villages Fleuris », mais avec un effort dans le fleurissement)

La labellisation « Village Patrimoine » a été prise en considération dans les documents d'urbanisme : +2 pts

## **Les « malus »**

*Ces critères entraînent un retrait de points, dans le cas où l'on retrouve des nuisances qui pourraient être « évitées » (sonores, visuelles, olfactives)*

Présence d'une activité économique en centre-bourg entraînant des nuisances olfactives ou visuelles (rompt l'homogénéité du centre) : -1 pt

Présence d'une station d'épuration à moins de 500 mètres du bourg : -1 pt

Communes traversées en leur centre par un axe de circulation important et fréquenté : -1 pt

Présence d'affiches publicitaires « agressives » dans le centre-bourg : -1 pt

Non-intégration de l'habitat contemporain : -2 pts

Non-intégration visuelle des bacs à verres : -1 pt

Présence d'équipements peu esthétiques (abri-bus en tôle, etc.) : -1 pt

[Le patrimoine communal s'est sensiblement dégradé au cours de la période d'attribution du label : -1 pt](#)

Commentaires du jury sur certains critères de la grille

Critère pas assez discriminant entre les communes et qui repose sur le déclaratif.

Il faut le supprimer et le remplacer par un autre critère















La rédaction précédente n'était pas suffisamment discriminante entre les villages.

Comme le précise Christophe, il convient de mettre un point de malus aux « mauvais élèves » car les Pays investissent dans ces formations n'y a pas de participation, l'argent est mal valorisé.

Permet d'insister sur la démarche volontariste des communes de préservation de leur patrimoine

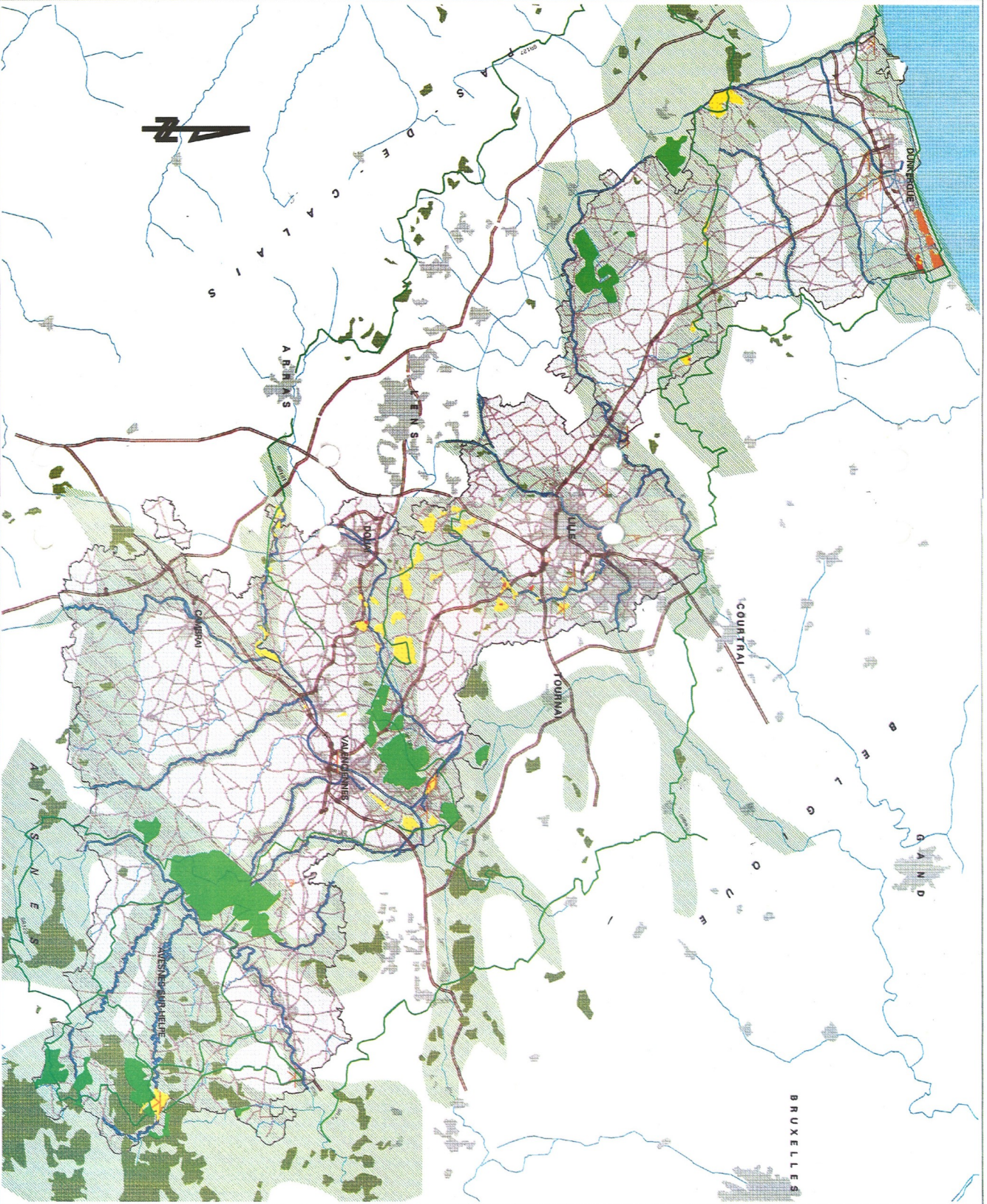


# TRAME VERTE

-  Trame verte
- Espaces boisés**
  -  Zones boisées publiques
  -  Zones boisées privées
- Milieu d'air**
  -  Milieux d'air
- Interventions foncières départementales**
  -  Zones de prescription
  -  Domaines départementaux
- Aires urbaines**
  -  Aires urbaines
- Axes hydro.**
  -  Cours d'eau
  -  Axes bleus
- Axes routiers**
  -  RN et RD
  -  Autoroutes
- Itinéraires de randonnée**
  -  Chemins de randonnées
- Espaces de loisirs**
  -  Parcs de loisirs
  -  Golf

Echelle approchée : 1/480.000

Direction générale du Développement  
et de l'Aménagement  
Direction de l'Environnement  
1 9 1 0 1 9 9 4





Fiche de synthèse sur le thème « nature des paysages »

**Un paysage ouvert et structuré**

Le paysage à dominante agricole permet de grande ouverture sur le territoire malgré une rupture à l'Ouest de la commune.

Les résidus bocagers et la végétation structurante dans le village permettent cependant des fenêtres paysagères.

**Un paysage à dominante agricole (1.100 000)**

L'espace agricole occupe une surface importante du territoire. Celui-ci est principalement composé de polyculture et d'élevage intensif.

Cela participe à la création d'openfield, ce qui structure le paysage.

**Une rupture à l'Ouest de la commune (1.25 000)**

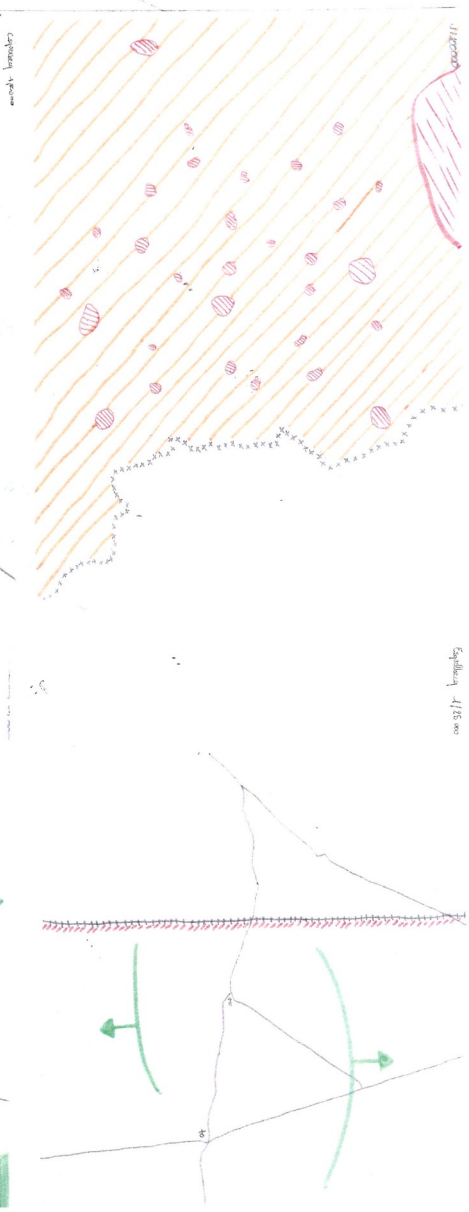
La ligne TGV reliant Lille à Dunkerque passe à l'Ouest du village d'Esquelbecq. Elle crée donc une barrière physique mais aussi visuelle sur le paysage.

**Les résidus bocagers (1.12 500)**

On retrouve de nombreux résidus bocagers sur l'ensemble du territoire autour du village. Ces résidus sont principalement concentrés à proximité des propriétés isolées dans la campagne. Le reste des haies tend à disparaître au profit de l'agrandissement des parcelles.

**Une végétation structurante dans le village (1.2000)**

La végétation présente dans le village permet une délimitation des espaces. Elle encadre le centre du village mais aussi des monuments remarquables comme le château. Cela entraîne donc des fenêtres dans le grand paysage autour du village.



## Un réseau hydrographique avantageux pour Esquelbecq

On observe un réseau hydrographique important sur tout le territoire, notamment au nord où il est le plus présent. Le passage de l'Yser au Sud crée une barrière protectrice naturelle pour le village

### Un réseau hydrographique dense sur le territoire (1.100 000)

Esquelbecq se situe aux pieds des monts de Flandres, dans la Flandres Intérieures (Pays de Houtland).

Cette faible présence de relief entraîne un écoulement des eaux léger.

Les Flandres sont traversés par l'Yser du Sud Ouest au Nord Est.

### Une eau plus présente au Nord (1.25 000)

L'Yser agit comme une barrière. Les cours d'eau se jettent dans celle-ci. Ils sont majoritairement situés au Nord

Au contraire au Sud, d'importants éléments semi bocager absorbent l'eau.

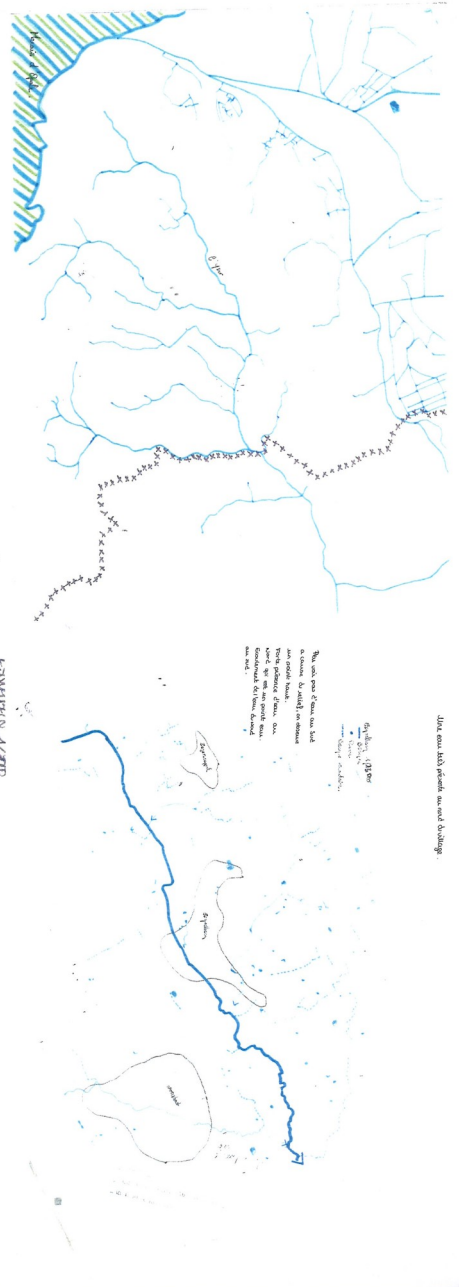
### Une protection naturelle. (1.12 500)

L'Yser longe le village au Sud. En effet, autrefois ces cours d'eau servaient à se protéger contre les attaques ennemies. La présence du château entouré de douves renforce cette protection.

### De l'eau au cœur du village (1.2000)

Le château s'est implanté au bord de l'Yser de manière à profiter de cette eau pour inonder ses douves.

La rivière au sud se jette dans l'Yser de l'Yser, bords de rivières charnières qui ont permis de créer une eau.





### Une implantation favorable

Esquelbecq est commandé par le réseau routier important qui l'entoure.

Ce dernier entraîne un bourg pont et permet la création d'un carrefour au centre du village.

### Un réseau routier important (1.100 000)

Sur cette partie du département du Nord, qui correspond à la Flandres intérieure et maritimes, on observe un réseau important de départementales qui permet d'irriguer tout le territoire de façon homogène.

Au milieu, sur l'axe Nord-Sud, on trouve l'autoroute A25 qui fait la liaison entre la ville de Lille et Dunkerque.

### Un site, une route, un lien (1.25 000)

A l'Est et à l'Ouest du village d'Esquelbecq se trouve celui de Zegerscappel et de Wormhout. Par ces deux villages passe deux départementales importantes qui sont la D928 et la D916. L'une part de Cassel et l'autre de Saint-Omer. Elles permettent de rejoindre la ville de Bergues mais aussi un échangeur autoroutier.

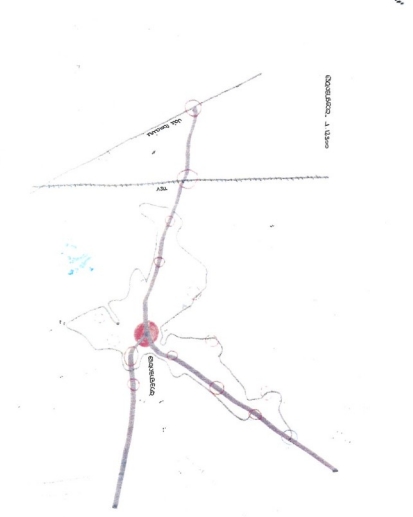
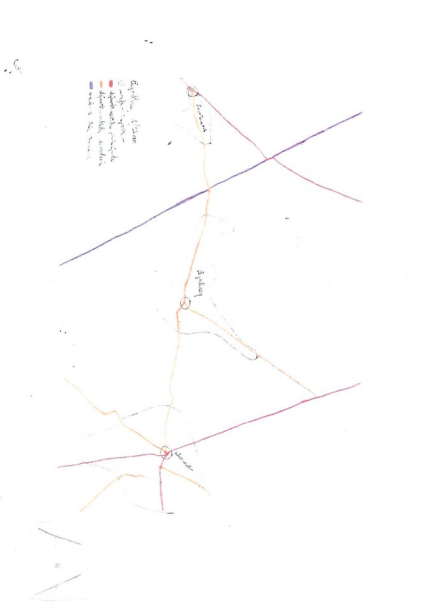
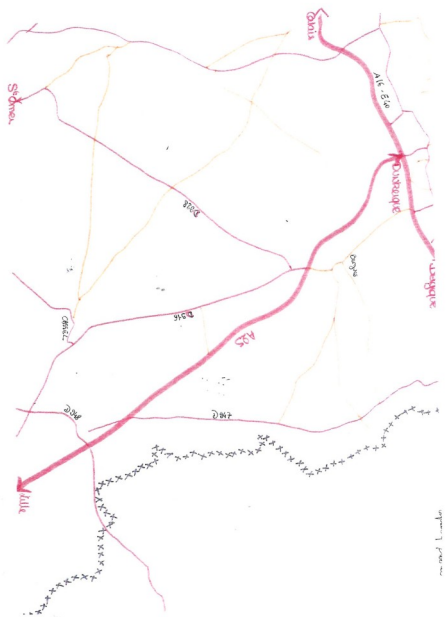
La D17 qui traverse Esquelbecq permet de faire un lien entre la D928 et la D916.

### Des routes discètes dans le village (1.12 500)

Le nombre de routes est assez important dans le village. L'arrivée dans le bourg se fait par deux départementales (D17 et D417). On ne prête pas attention aux nombreuses petites routes perpendiculaires qui servent à desservir les nouvelles habitations.

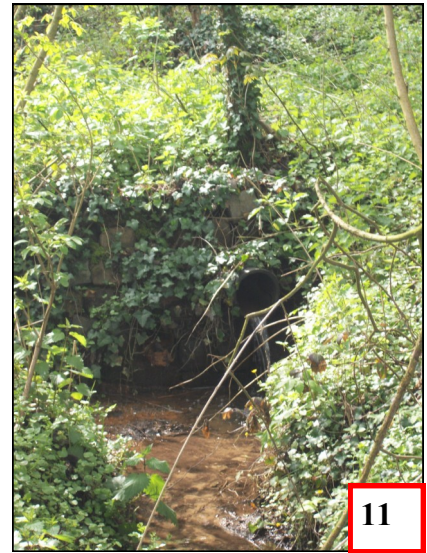
### Un carrefour important au cœur du village (1.2000)

La convergence des deux départementales se fait en plein cœur du village, au niveau de la place. Le flux routier est donc très important. On peut voir que c'est la route qui structure la place car elle la traverse.

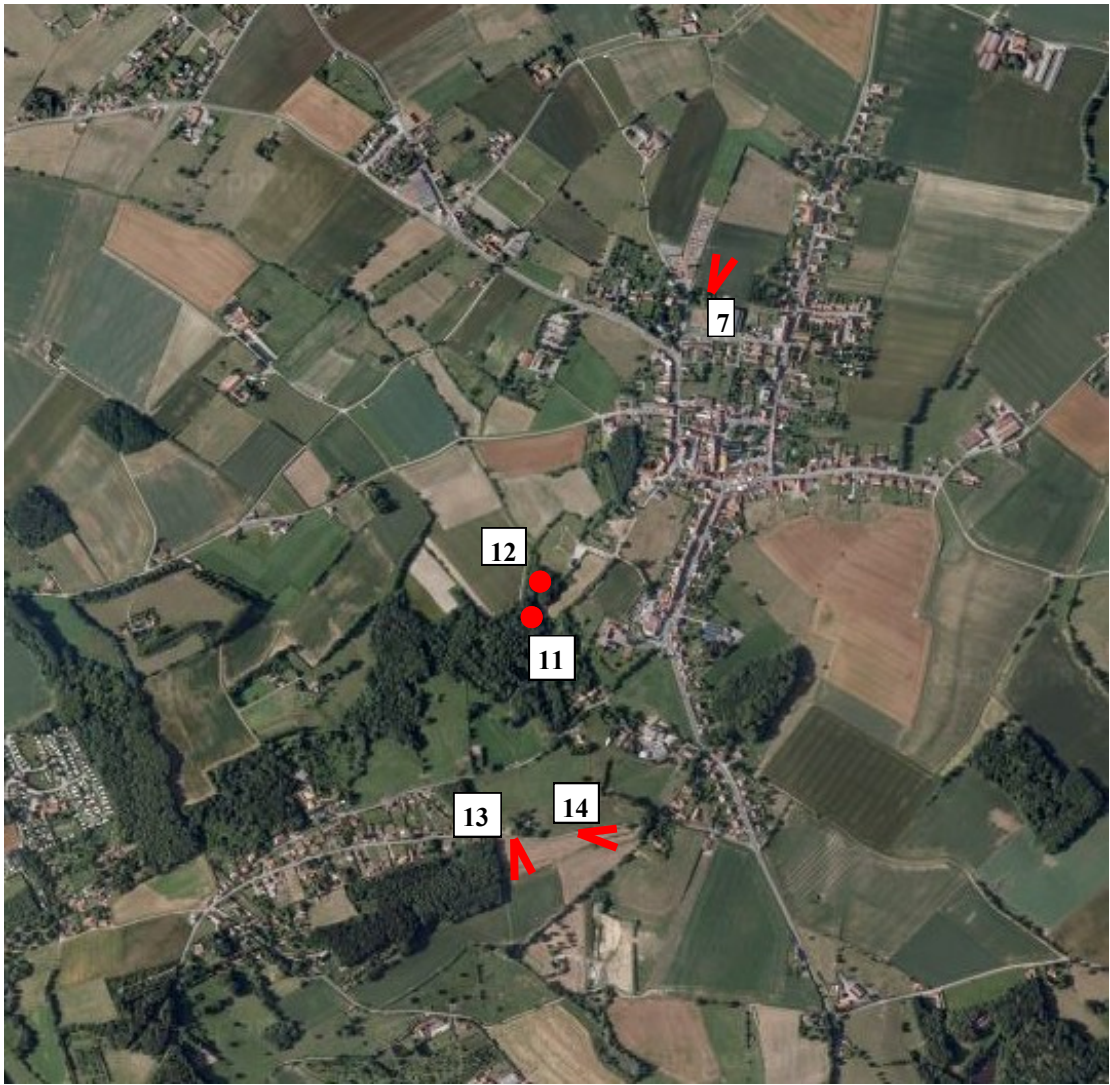




## Autres situations photographiques









## ANNEXE 6: Exemple des autres fiches de synthèse pour les villages de Steenbecque, Steenwerck et Esquelbecq

Steenwerck

### Entre ville et campagne

Le village est sous la pression croissante de l'urbanisation mais il conserve néanmoins un fort potentiel écologique de part la présence forte de la végétation dans le village.

#### Un paysage divisé (1:100 000)

Il s'agit du territoire de la plaine de la Lys. Celui-ci est divisé en trois entités paysagères. Au Sud on trouve la plaine habitée, avec une forte croissance de l'urbanisation qui est sous l'influence de la métropole lilloise. Au centre, le Val de Lys industriel, là où se trouve bon nombre d'entreprise. Tout cela s'articule le long de la Lys. Enfin au Nord, la plaine boisée, où l'on trouve aujourd'hui principalement de l'agriculture.

#### Un territoire peu ouvert (1:25 000)

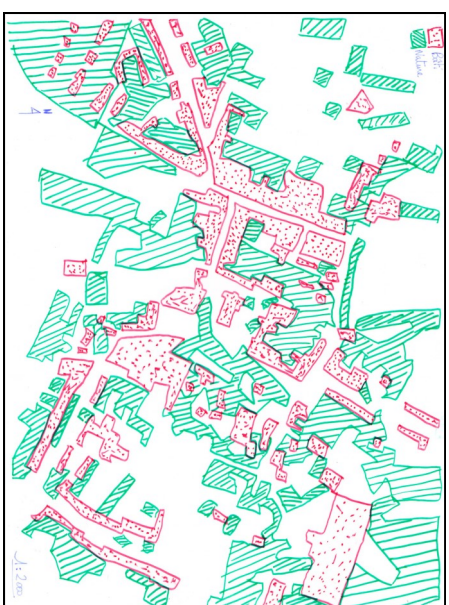
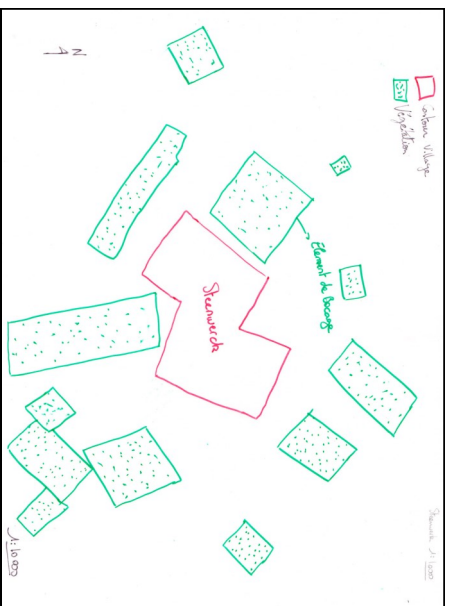
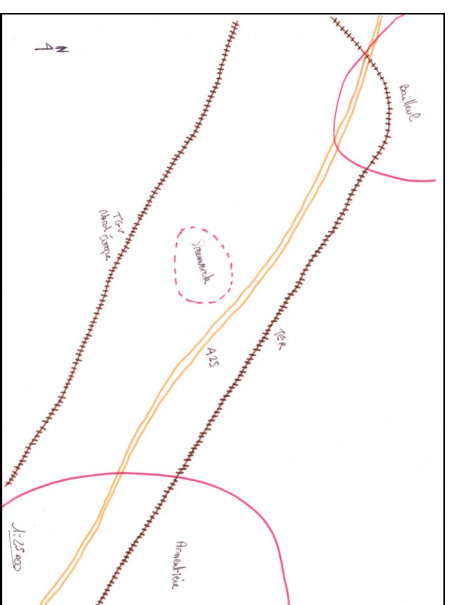
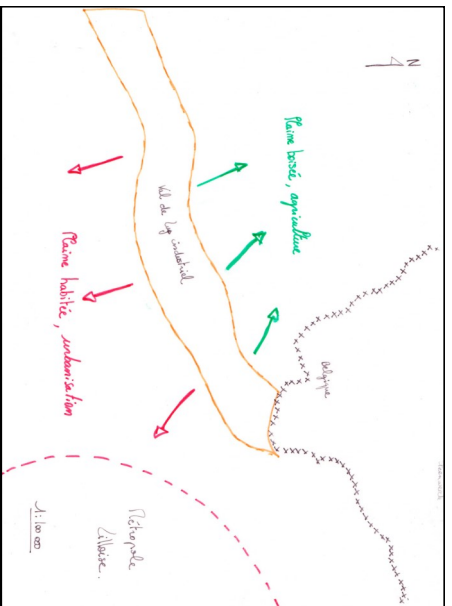
On remarque de nombreuses infrastructures dans le paysage. Au Nord du village de Steenwerck on retrouve l'A25 et la ligne de TER. Au Sud la ligne de TGV Nord Europe. Ces infrastructures s'articule sur un axe Sud-est/Nord-ouest, entre la ville d'Armentières et celle de Bailloul. Le paysage est littéralement cloisonné. Cela crée des ruptures visuelles et physiques.

#### Un résidu bocager encore présent (1:10 000)

Comme on l'a vu à l'échelle précédente, les infrastructures sont très présentes autour du village. Mais on peu néanmoins constater la présence de végétation. On retrouve notamment des éléments de bocage.

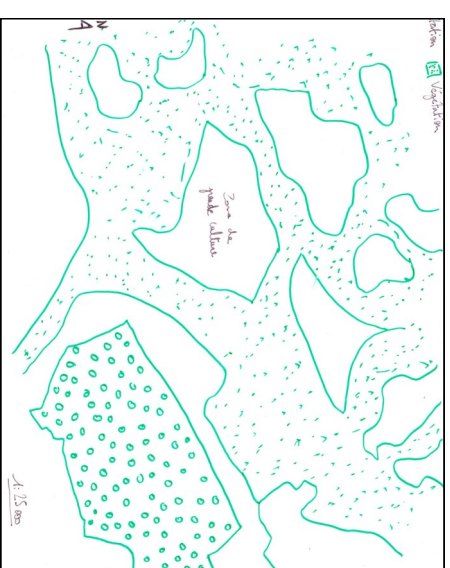
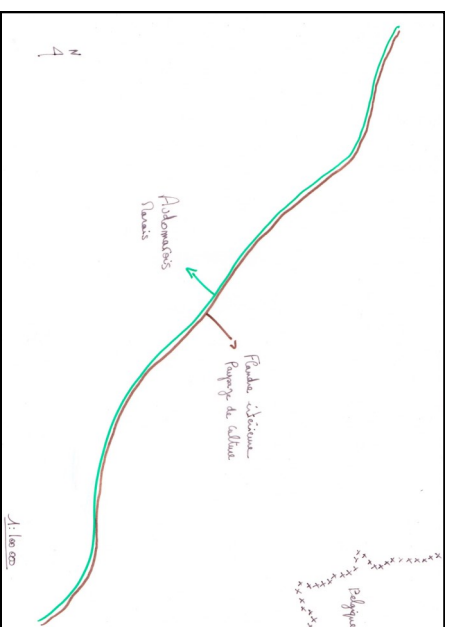
#### Un village vert (1:2000)

Il est difficile dans le village, de voir qui du bâti ou de la végétation domine. La végétation y est très présente. Le bâti étant un peu dispersé, cela peut favoriser les liaisons entre les différents éléments de nature.



### Une végétation menacée

Le village est sur un territoire où la végétation structure le paysage. Le village se trouve dans le Houtland « pays du bois ». Le bois et le éléments de bocage tendent à disparaître au profit de l'agriculture intensive et de l'agrandissement des parcelles. La végétation est assez présente autour et dans le village de Steenbecque.



### Un paysage contrasté (1:100 000)

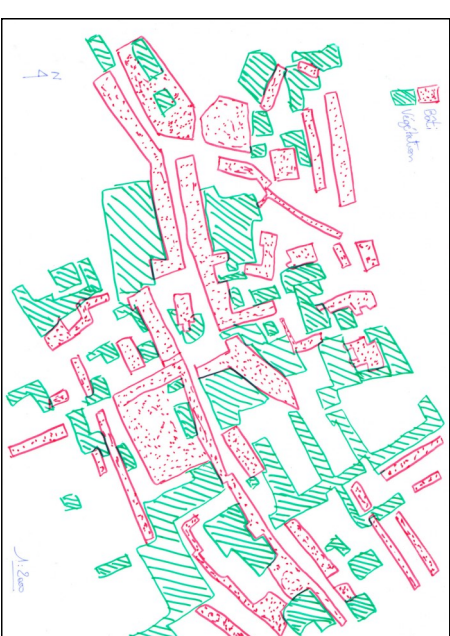
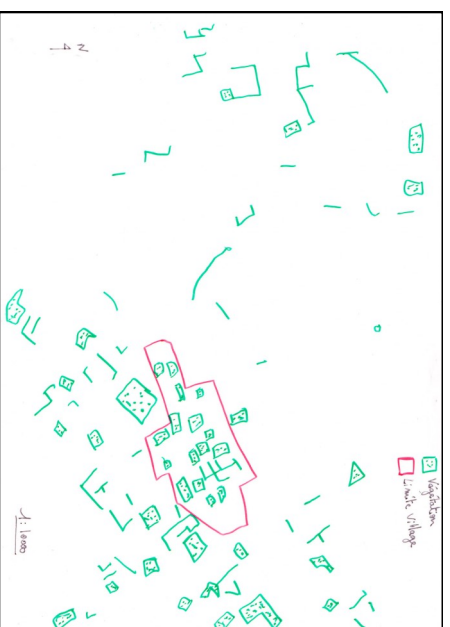
Le paysage est divisé en deux entités bien distincte. Au Nord, la Flandre intérieure avec une présence forte de l'agriculture (openfield). Au Sud se trouve L'Audomarois avec le marais d'Opale. C'est un paysage plus humide et verdoyant.

### Un maillage du territoire (1:25 000)

A cette échelle on trouve un mélange entre la végétation et les cultures. La végétation forme des corridors verts à travers les espaces de cultures.

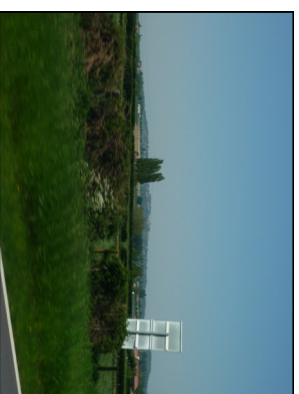
### Une végétation concentrée sur le village (1:10 000)

La végétation est très présente à proximité du village. On observe des paysages ouverts tout au tour de celui-ci.



### Un cœur cerné de vert (1:2000)

Le cœur du village est entouré de végétation mais celle-ci n'est pas visible du centre à cause de l'organisation du bâti qui entoure le centre.





### Une confrontation entre bâti et nature

L'agriculture est dominante sur le territoire par rapport à la surface bâtie. Mais lorsque le bâti et la végétation se confronte à plus petite échelle, comme dans les villes ou villages, cela devient plus complexe. La végétation à du mal à prendre sa place.

#### Un territoire structuré (1:100 000)

On remarque sur le territoire que la majorité des villes et villages forment un alignement d'Est en Ouest. Cela donne l'impression que le territoire est stratifié, alternant l'espace bâti et l'espace agricole.

#### Des corridors verts (1:25 000)

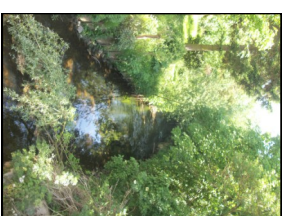
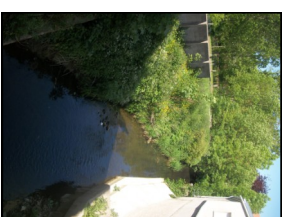
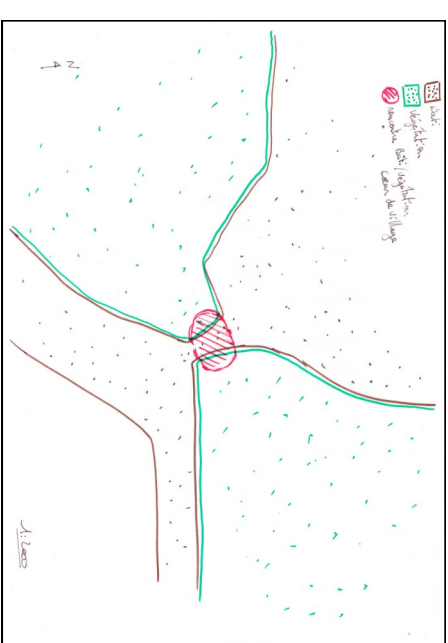
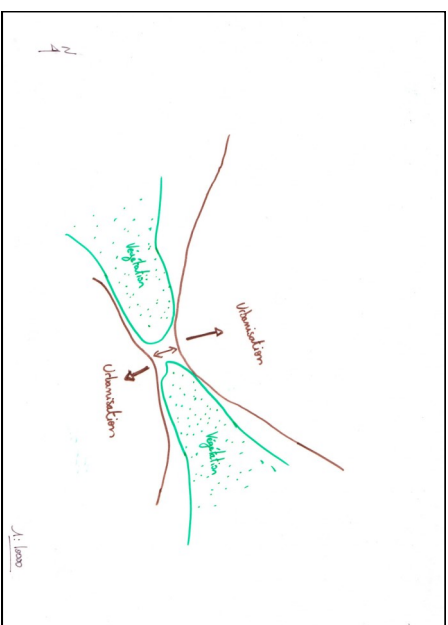
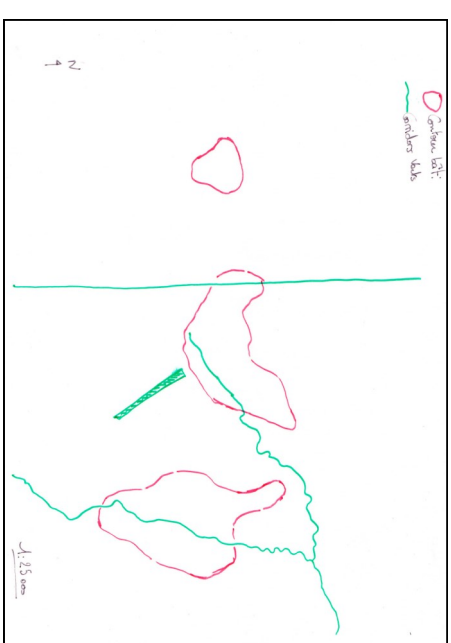
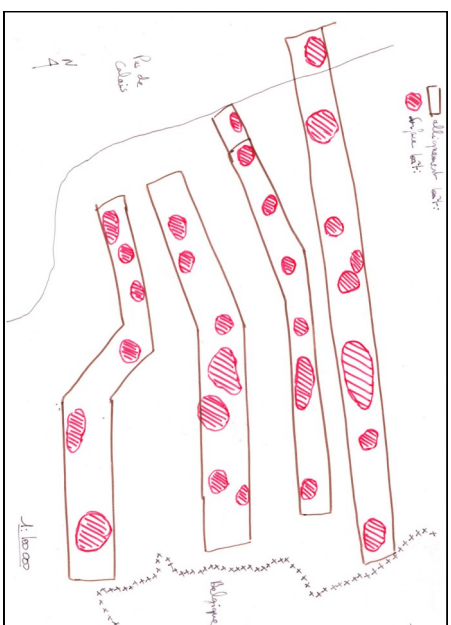
A l'échelle du site, on peut voir plusieurs continuités de végétation formant de longs corridors verts. Ceux-là passent dans les villages ou en leur périphérie. Ils longent principalement des infrastructures (alignement du bâti, voie chemin de fer). Ces corridors constituent aussi la ripisylve des principaux cours d'eau, qui eux même traversent les villages.

#### Des espaces préservés de l'urbanisation (1:10 000)

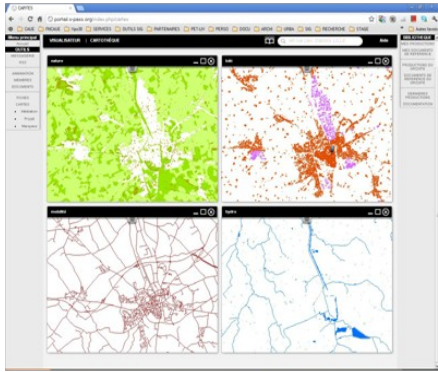
Le village tend à se développer au Sud et au Nord. A l'Ouest et à l'Est on retrouve deux espaces de nature qui n'ont pas subi l'urbanisation. L'un correspond au domaine du château et l'autre probablement à un particulier. Le village s'étend donc autour de ces deux espaces. Un cordon d'habitation relie les habitations situées au Sud et au Nord.

#### Une rencontre bâti/nature au cœur du village (1:2000)

Le point de liaison, qui permet de relier les deux espaces bâti et les deux espaces de végétation, se fait au même endroit, au cœur du village.



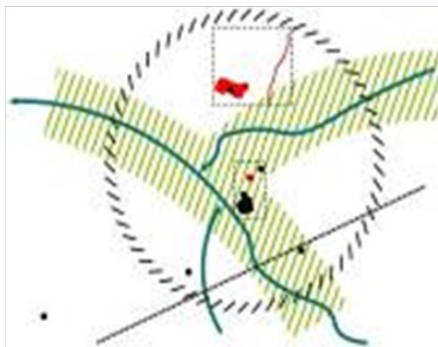
### S'PASS | Construire un outil collaboratif – Interpréter pour rendre accessible



**4 décodages du territoire** : les lignes de force  
Organisation spatiale,  
Liens et mobilités,  
Paysages exploités,  
Socle et hydrographie



**4 Niveaux de perception**, décoder  
Les grandes logiques de **territoire**,  
L'influence du **site**,  
La **structure urbaine**,  
Les **éléments** constituant de la ville



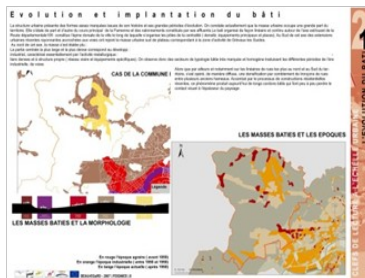
**Interpréter**  
Souligner les **Marqueurs** du territoire  
Décoder les **Projets**

## BEAUrEGaRD | Les clés de lecture

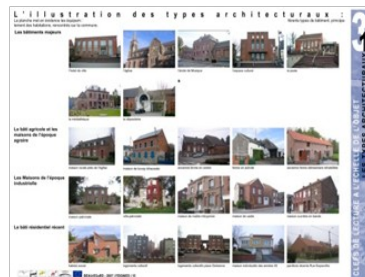
3 échelles de Clés de lecture :



**Paysagère** (Morphologie, relief, découpage du paysage, exploitation du sol, caractère urbain/rural...)



**Urbaine** (Epoques, sites d'implantation, cœur de ville, coupures vertes, formes et facteurs d'évolution...)



**Architecturale** (Typologie des constructions par époque, par prégnance, par importance, détails architecturaux, types de végétation...)



VIALA Romain, 2012, *ANALYSE DE LA RELATION ENTRE L'URBANISATION ET LA NATURE DANS LES VILLAGES DE FLANDRE INTERIEURE* p 58

**Licence Professionnelle, mention Aménagement du territoire et Urbanisme**  
**Spécialité Aménagement territorial durable et géomatique**, université de Lille 1, sciences et technologie.

**Mots clés:** conseil, échange, plateforme collaborative, interprétation, schématisation, iconographie

**Keywords:** advice, eye contact, collaborative space, interpretation, simplification, iconography

**Résumé:**

La structure du CAUE du Nord est au service de la qualité du cadre de vie. Les missions qu'elle réalise sont d'ordre du conseil, de la formation ou encore de la sensibilisation auprès des acteurs du territoire.

Pour réaliser ces missions, elle a mis en place une plateforme collaborative qui permet de diffuser au public les bases de données de la structure.

Au cours de ce stage de trois mois, il nous a été confié comme mission de travailler sur le territoire de la Flandre Intérieure. Notre participation permettra par la suite de mettre en place des pages du carnet de territoire de ce site.

Ce mémoire de stage porte donc sur la méthodologie utilisé pour analyser des villages présents sur ce territoire. Après avoir détaillé la méthode d'analyse à travers un travail de groupe, l'étude porte sur la relation entre l'urbanisation et les éléments de nature, en lien avec les continuités écologiques.

**Abstract:**

The council of architecture, urbanism and environment is serves the quality of life. Its missions are council, formation and sensibilisation.

To carry out this missions, it creates a collaborative space which allow a public diffusion.

During an internship of three month, we were given the mission to work on the Interior Flander's territory. Our participation allow to introduce a territory notebook. This internship report about a metodology used to analyse Interior Flander's villages.

After a team work, the study focused on the relationship between urbanization and nature's elements, related to ecological continuities.